

Université de Montréal

# **La reconnaissance et la visibilité de l'homoparentalité féminine en milieu rural**

par Gabrielle Tétreault

Département de sociologie  
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales  
en vue de l'obtention du grade de maîtrise  
en sociologie

Mai 2018

© Gabrielle Tétreault, 2018

## Résumé

Ce mémoire examine la reconnaissance sociale reçue par des mères homoparentales vivant en milieu rural en se penchant notamment sur leurs sentiments de visibilité ou d'invisibilité et sur le rapport qu'elles entretiennent avec l'hétéronormativité. De plus, cette recherche s'interroge sur l'existence d'une spécificité rurale dans l'expérience homoparentale vécue par ces mères, en écho aux représentations communes de la ruralité comme un milieu homogène où règne une intolérance à la diversité. La méthodologie utilisée est de type qualitatif, basée sur des entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon de sept mères de famille homoparentale résidant dans une région qualifiée de rurale. Au terme de l'analyse, il apparaît que les participantes reçoivent présentement une reconnaissance sociale qui, sans nécessairement être complète, les satisfait. En effet, bien que leur statut de famille homoparentale ait parfois été l'objet de regards ou de commentaires désapprouvateurs, ces expériences négatives ne sont pas celles que les mères retiennent. En rétrospective, les participantes constatent la prépondérance, dans leur milieu social et familial, d'un soutien et de gestes bienveillants à l'égard de leur modèle familial. Il n'est pas rare que cette reconnaissance soit attribuée à la « normalité » de leur vie familiale, et donc à leur habilité à rendre visible l'image d'une vie familiale « comme les autres ». Ainsi, le sentiment de reconnaissance est ancré dans une tension entre, d'une part, le désir d'affirmer la spécificité du modèle familial qu'elles incarnent et, d'autre part, une rationalisation des regards normatifs de certains membres de l'entourage.

**Mots-clés :** homoparentalité, familles homoparentales, reconnaissance sociale, visibilité, hétéronormativité, ruralité, Québec

## **Abstract**

This thesis examines the social recognition that same-sex mothers living in rural areas receive by focusing on their feelings of visibility or invisibility and on their relation to heteronormativity. Moreover, this research aims to question the existence of a rural specificity in the female experience of same-sex parenting, in response to common representations of rurality as a homogenous environment that is intolerant to diversity. The methodology is qualitative, based on semi-directive interviews with seven mothers of same-sex parent families residing in an area that is qualified as rural. Following the analysis, it appears that the participants currently receive a social recognition that, despite not necessarily being complete, satisfies them. In fact, although their status of same-sex parent family is, at times, the object of disapproving looks or comments, these negative experiences are not the ones that the mothers retain. In retrospect, the participants note the preponderance, in their social and familial environment, of support and care towards their family model. In several instances, this recognition is attributed to the “normality” of their family life, and therefore to their ability to make visible the image of a family life that is “like others”. Thereby, the feeling of recognition is rooted in a tension between, on one part, the desire to affirm the specificity of their family model and, on the other part, a rationalization of the normative looks from certain members of their social circles.

**Keywords** : same-sex parenting, same-sex parent families, social recognition, visibility, heteronormativity, rurality, Québec

# Table des matières

Résumé.....	i
Abstract .....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des sigles .....	v
Remerciements .....	vi
Introduction.....	1
<b>Chapitre 1 : Revue de littérature et éléments de problématique.....</b>	<b>7</b>
1.1 Portrait statistique de l’homoparentalité.....	7
1.2 L’homoparentalité vue par les sciences sociales : état de la question.....	10
1.2.1 L’homoparentalité révélatrice de l’ordre familial .....	10
1.2.2 L’homoparentalité féminine : entre distance et conformité à la norme.....	14
1.2.3 La diversité des approches théoriques .....	21
1.3 La reconnaissance juridique de l’homoparentalité .....	23
1.4 Homosexualité et ruralité.....	25
1.5 La notion de « ruralité » : définitions et usages .....	28
<b>Chapitre 2 : Cadre conceptuel.....</b>	<b>31</b>
2.1 Homoparentalité et ruralité : deux espaces en tension .....	31
2.2 La question de la reconnaissance .....	33
2.2.1 À travers le rapport à la norme (hétérosexuelle).....	33
2.2.2 À travers la vision honnethienne des luttes pour la reconnaissance.....	36
<b>Chapitre 3 : Méthodologie .....</b>	<b>42</b>
3.1 Objectifs et questions de recherche .....	42
3.2 Pertinence sociale et choix méthodologiques .....	43
3.2.1 Le choix de l’homoparentalité dans sa version féminine.....	44
3.2.2 Le choix du terrain d’étude.....	45
3.2.3 Recrutement .....	46
3.2.4 Participantes.....	48
3.2.5 Méthode de collecte de données : l’entretien semi-directif .....	49

<b>Chapitre 4 : L’environnement social comme « agent de reconnaissance »</b> .....	<b>53</b>
4.1 Validation de la situation homoparentale et sentiments de visibilité : des expériences jugées positives .....	53
4.2 Dénier de reconnaissance ou sentiments d’offense .....	64
4.3 Perceptions nuancées ou ambivalentes .....	70
<b>Chapitre 5 : L’espace résidentiel et le sentiment d’appartenance</b> .....	<b>78</b>
<b>Chapitre 6 : Le rapport à la norme hétérosexuelle</b> .....	<b>87</b>
6.1 Résistance à l’hétéronormativité .....	88
6.1.1 L’affirmation du modèle familial homoparental .....	88
6.1.2 L’exposition des enfants à d’autres familles homoparentales .....	90
6.1.3 L’engagement social.....	93
6.2 Intériorisation ou intégration du cadre hétéronormatif dans le discours .....	95
<b>Chapitre 7 : La reconnaissance sociale : les enjeux de la visibilité</b> .....	<b>102</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>116</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>119</b>
<b>Annexe I : Annonce de recrutement</b> .....	<b>124</b>
<b>Annexe II : Schéma d’entretien</b> .....	<b>125</b>

## **Liste des sigles**

MRC : Municipalité régionale de comté

PMA : Procréation médicalement assistée

## Remerciements

Je tiens à remercier sincèrement les participantes de cette recherche d'avoir accepté de me parler de leur expérience et des réalités parfois bien personnelles que celle-ci comporte. Je suis extrêmement reconnaissante de la générosité dont vous avez fait preuve à mon égard et de la confiance que vous m'avez accordée, à moi qui étais alors une inconnue. Cette étude n'aurait pas été possible sans votre expérience et sans votre désir de la partager.

Ensuite, un merci particulièrement spécial à ma directrice de recherche, Marianne Kempeneers, pour sa disponibilité, son écoute, sa compréhension et son assistance hors pair. Je me considère extrêmement chanceuse d'avoir eu vos bons conseils pour m'accompagner et pour m'encadrer dans ce projet de mémoire qui peut parfois s'avérer fortement désorientant. Votre confiance et vos encouragements ont joué un énorme rôle dans ma motivation et m'ont amenée à me dépasser et à me prouver que j'étais capable de plus que je l'aurais d'abord cru.

Un immense merci également à mon amie et collègue Janie pour ses nombreux conseils, pour son soutien incommensurable et pour ses fréquents encouragements à me dépasser. Ceux-ci ont fait une très grande différence.

Pour leur soutien et leur écoute, merci à ma famille et à mes ami(e)s. Élise, Alice, Daisy, Carol-Ann, Audrey et plusieurs autres, votre présence a été extrêmement précieuse pour moi. Merci également à Lily pour sa compréhension, sa confiance en moi et sa compagnie à chaque instant.

À mes parents, merci d'avoir initié en moi la curiosité d'apprendre et de m'avoir toujours encouragée à poursuivre le chemin de mon choix.

## Introduction

Étant moi-même originaire d'une petite municipalité située en région et étant venue m'installer à Montréal pour les études il y a de cela quelques années, je suis bien consciente des représentations sociales accolées à la ruralité ou à la régionalité au sein de la population urbaine. Selon mon impression, il est fréquent que les régions rurales situées non loin des grands centres urbains soient amalgamées aux régions plus éloignées, du moins en ce qui a trait aux expériences sociales qui y sont vécues, de par une conception commune extrêmement large de la notion de ruralité et de ce qu'elle englobe. Ainsi, l'homogénéité des habitants de ces régions et l'intolérance à la diversité qui règne dans ces milieux sont des représentations communes associées à la ruralité, des stéréotypes qui sont d'ailleurs souvent reconduits par les médias pour servir différentes intentions. À titre d'exemple, comme j'ai eu l'occasion de le constater à travers le visionnement de nombreux films et séries télévisées sur le thème de l'homosexualité, il apparaît que l'expérience de l'homosexualité en milieu rural y est toujours représentée de manière négative, en faisant ressortir l'obligation de refoulement de son identité ainsi que la difficulté d'acceptation de cette identité par l'entourage. Dans les travaux de fiction, le milieu rural, la tradition religieuse ou une combinaison de ces deux variables constituent des éléments contextuels fréquemment mobilisés pour renforcer les difficultés liées au *coming-out*, à l'expression de son identité sexuelle au sein de son entourage ou de la communauté. Puisque ces représentations communes semblent demeurer sensiblement les mêmes depuis quelques décennies, il apparaît fort à propos qu'on s'y attarde afin d'évaluer leur pertinence dans le Québec actuel.

Selon Christelle Lebreton (2017 : 17), les dernières décennies ont vu l'homosexualité au Québec passer « du statut de fléau social (Chamberland, 1997) au statut de sexualité minoritaire ayant atteint une certaine légitimité ». En 1994, la Commission des droits de la personne du Québec, dans un rapport ayant suivi une enquête publique sur la situation des gais et lesbiennes, effectuait une série de propositions dans le but de lutter contre la violence et la discrimination envers les homosexuel-le-s. Elle recommandait notamment la prise de mesures nécessaires « pour garantir une sensibilisation adéquate et approfondie au vécu des gais et



lesbiennes et une conscientisation des intervenants relativement à leurs préjugés homophobiques » (Commission des droits de la personne du Québec, 1994 dans Borrillo, 2001 : 111). On pouvait donc observer un changement d'approche envers l'homosexualité : c'était désormais l'homophobie et les conceptions négatives à l'endroit de l'homosexualité qui constituaient un problème social et qui devaient être sanctionnées, alors que les droits de l'individu homosexuel, reconnu comme légitime, devaient faire l'objet d'une protection (Lebreton, 2017; Borrillo, 2001).

En 2002, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la Loi 84, loi qui instaure l'union civile, un état civil ouvert à tous qui offre donc la possibilité aux couples de même sexe<sup>1</sup> de s'unir tout en ayant les mêmes droits et obligations que les personnes mariées. Cette loi établit également de nouvelles règles de filiation qui impliquent la reconnaissance de la filiation entre deux parents de même sexe et un enfant, dans le cas où cet enfant est né dans le cadre d'un projet conjugal, cela indépendamment de l'état civil du couple (Chamberland, Gagné et Paquin, 2006). Il faudra attendre 2004 pour que la Cour d'appel du Québec invalide la définition traditionnelle du mariage limitée aux couples hétérosexuels et légalise dès lors le mariage entre personnes de même sexe (Lévy et De Pierrepont, 2009). De manière générale, le Québec est un pionnier en matière de droits des homosexuel-le-s. Au sujet des règles de filiation, Isabel Côté (2009) avance qu'aucune nation n'est allée aussi loin que le Québec dans la reconnaissance de la « lesboparenté », et Mona Greenbaum, directrice de la Coalition des familles LGBT, atteste que le Québec est « perçu comme La Mecque pour les familles LGBT en raison de la reconnaissance sociale et de nos lois qui ont été changées bien avant d'autres juridictions dans le monde » (Proulx, 2017).

Considérant ces nombreux acquis juridiques, l'intérêt d'examiner la question de la reconnaissance sociale sur le terrain paraît évident. Dans le but de me démarquer plus nettement des recherches qui ont été faites sur l'expérience de l'homosexualité en milieu rural et sur l'expérience de l'homoparentalité (sans regard à la situation géographique des familles),

---

<sup>1</sup> Bien que la notion de « genre » soit, dans les sciences sociales, souvent préférée à celle de « sexe » afin d'éviter une association entre le sexe biologique et l'identité de genre d'une personne, le terme « sexe » sera utilisé à plusieurs reprises dans le mémoire dans un souci de rester fidèle aux sources référencées.

il m'est apparu pertinent de me questionner sur la reconnaissance sociale de l'homoparentalité en milieu rural, un thème très peu abordé au sein de la littérature. A priori, prenant en compte les différentes représentations communément associées à la ruralité ainsi que le caractère hors norme des familles homoparentales au sein de la société, une tension se dégage de l'intersection de ces deux composantes de l'objet d'étude. D'un autre côté, la situation juridique favorable de l'homoparentalité au Québec se reflète-t-elle sur la reconnaissance sociale que ces familles reçoivent au quotidien? Si oui, influence-t-elle l'état de cette reconnaissance en milieu rural également? C'est sur la base de ces réflexions initiales que mon objet de recherche s'est précisé. C'est aussi en considérant les spécificités juridiques et sociales propres à l'homoparentalité féminine qu'il est apparu pertinent de spécifier encore davantage l'objet de recherche. Je reviendrai sur les raisons de ce choix plus loin dans le mémoire, mais en ce qui concerne l'aspect social de la spécificité, mentionnons brièvement que la figure de la mère est dominante dans la sphère familiale et que les mères sont donc sujettes à des représentations distinctes de celles qui sont accolées aux pères.

Ainsi, à la lumière de ces réflexions et de plusieurs autres, cette recherche tente de répondre à la question principale suivante :

- **Quelle reconnaissance sociale reçoivent les mères homoparentales<sup>2</sup> vivant en milieu rural?**

Cette question de recherche principale se développe en deux sous-questions :

- Comment les mères homoparentales articulent-elles leur rapport à la norme hétérosexuelle?
- Comment s'exprime la spécificité rurale dans l'expérience de la reconnaissance vécue par ces mères homoparentales?

---

<sup>2</sup> L'expression « mères homoparentales », qui sera utilisée tout au long du mémoire, a été préférée à l'expression « mères lesbiennes », souvent utilisée dans la littérature. Bien que quelque peu tautologique, l'expression choisie me semblait plus appropriée puisque je n'ai pas abordé, avec les participantes, la question de leur auto-identification à une orientation sexuelle spécifique.

Plus précisément, cette recherche vise à examiner la reconnaissance sociale reçue par les mères homoparentales vivant en région dite rurale en se penchant notamment sur leurs sentiments de visibilité ou d'invisibilité et sur le rapport qu'elles entretiennent avec l'hétéronormativité. De plus, elle vise à questionner la présence ou l'expression d'une spécificité rurale dans l'expérience homoparentale vécue par ces mères.

Pour ce faire, dans un premier temps, je dresserai les contours de l'objet de recherche en mobilisant ce que la littérature scientifique nous apprend sur chacun des thèmes qu'il implique. Il sera d'abord question de la notion d'homoparentalité dans son ensemble; de sa mesure démographique au Québec, des enjeux macrosociologiques qu'elle sous-tend, des réalités sociales qu'elle recouvre sur le terrain, des approches théoriques auxquelles les sciences sociales ont recours pour l'étudier, ainsi que de la perspective juridique à son endroit. Ensuite, je me pencherai sur la littérature scientifique traitant de l'expérience homosexuelle en milieu rural et relèverai les représentations principales qui s'en dégagent. Pour finir ce chapitre, je m'appliquerai à définir sociologiquement la notion de ruralité telle qu'elle est comprise aujourd'hui et à donner quelques exemples d'usages qui en sont faits dans la littérature.

À la lumière de ce que le premier chapitre nous apprend, le second chapitre sera d'abord l'occasion de mettre en tension l'homoparentalité et la ruralité, les deux sphères qui sont au cœur de cette recherche. Telle une problématisation des enjeux que celles-ci sous-tendent, cette mise en tension servira de fondement à la question qui nous intéresse particulièrement, soit celle de la reconnaissance. Afin d'expliquer ce qui sera entendu par la « reconnaissance sociale », je retiendrai d'abord quelques notions utilisées par Virginie Descoutures pour s'interroger sur le rapport à la norme des mères homoparentales. Puisque ces notions sont mobilisées dans un contexte similaire à celui de l'étude ci-présente, elles agiront comme compléments à la théorisation de la reconnaissance sociale par Axel Honneth. Celle-ci sera examinée en détail, avec une attention particulière au concept d'estime sociale.

Le chapitre suivant sera consacré à la méthodologie de cette recherche. Après avoir précisé les objectifs et les questions de recherche, les différents choix méthodologiques seront discutés.

J'aborderai notamment les réflexions qui ont guidé le choix du terrain d'étude ainsi que le choix de restreindre les sujets de l'étude aux couples de femmes. J'expliquerai ensuite plus en détail le processus de recrutement et présenterai les caractéristiques des participantes. Enfin, je discuterai de la méthode de collecte des données, soit l'entretien semi-directif, et des enjeux méthodologiques qu'elle implique.

Le quatrième chapitre sera le premier à faire état des résultats de la recherche. De manière générale, il y sera question des perceptions des répondantes en ce qui a trait au regard de leur environnement social sur leur modèle familial homoparental. Ainsi, je me pencherai sur leurs impressions des réactions et des attitudes rencontrées dans leur milieu social, que ce soit auprès de leurs proches ou de gens du public. Les discours recueillis relèveront trois ordres d'expériences que je qualifierai de positives, ambivalentes ou négatives en regard à la reconnaissance reçue, c'est-à-dire selon les sentiments qui sont associés par les participantes à ces expériences. Ainsi, il sera question notamment de sentiments de visibilité, de validation, d'offense, de mépris, etc. Les expériences ambivalentes sont celles qui semblent rarement vécues comme négatives malgré le déni de reconnaissance qui leur est connoté. De manière générale, les participantes font l'expérience de tous ces types à des moments différents de leur parcours, et auprès d'acteurs différents.

Le chapitre suivant s'intéressera aux réflexions des participantes concernant leur satisfaction envers leur espace résidentiel ou leur environnement de manière plus générale. Bien que, dans le cadre de cette recherche, je m'interroge particulièrement sur l'existence d'une spécificité rurale et l'actualisation de représentations communes associées à la ruralité dans l'expérience de l'homoparentalité féminine, cette notion de ruralité n'est pas abordée de front par les participantes, qui parlent surtout d'espace résidentiel et de la satisfaction qu'il leur procure. Ce chapitre remettra en question la pertinence d'attribuer les résultats du chapitre précédent au caractère rural de la situation géographique des participantes.

Le sixième chapitre s'appliquera à répondre à la question du rapport à la norme hétérosexuelle des mères homoparentales et de la façon dont ce rapport s'articule. Pour commencer, certains signes de résistance à l'hétéronormativité seront relevés dans les discours des participantes.

Ces constats seront suivis de la mise en évidence d'une certaine intériorisation de la norme ainsi que d'une volonté claire d'intégrer la norme qui les entoure.

Enfin, le dernier chapitre fera un bilan des différents résultats présentés dans les chapitres précédents, en prenant soin de les interrelier et d'en dégager les tendances principales, lesquelles nous permettront de répondre aux questions de recherche initiales. La conclusion sera l'occasion de mettre les résultats en perspective et de proposer des pistes de réflexion pour de futures recherches.

## **Chapitre 1 : Revue de littérature et éléments de problématique**

Ce chapitre sera l'occasion de dresser les contours de mon objet de recherche, soit la reconnaissance de l'homoparentalité féminine en milieu rural, et d'introduire chacun des thèmes qu'il implique. Dans un premier temps, le chapitre portera sur le concept d'homoparentalité dans son ensemble; sur ses caractéristiques démographiques, sur la façon dont il a été défini dans la littérature, sur les enjeux sociologiques qu'il sous-tend, ainsi que sur la perspective du droit à son égard. Pour poursuivre, je me pencherai sur l'étude de l'homosexualité en contexte rural, un thème relativement peu étudié dans la littérature scientifique et qui est au cœur de mon exploration. Enfin, je m'arrêterai sur la notion même de ruralité et sur ce qu'elle signifie d'un point de vue sociologique.

### **1.1 Portrait statistique de l'homoparentalité**

Tout d'abord, il s'agit ici de faire un portrait statistique de l'homoparentalité au Québec afin d'en établir l'ampleur et les faits saillants, d'un point de vue démographique. Ce portrait nous informe également sur la portée des lois affectant les couples de même sexe, lois qui seront aussi explicitées plus loin dans le chapitre.

En 2016, selon le Recensement du Canada, le Québec dénombrait 21 375 couples de même sexe, dont 2 190 avaient au moins un enfant à la maison, soit 10 % des couples de même sexe. Ces chiffres représentaient une augmentation considérable relativement aux 18 430 couples recensés en 2011, dont 1 410 avaient au moins un enfant à la maison, soit 8 % des couples de même sexe (Statistique Canada, 2016).

Malgré le caractère plus actuel du recensement de 2016, les chiffres qui suivront auront trait au recensement de 2011, puisque ce dernier a été l'objet d'un rapport plus complet sur la situation homoparentale au Québec (Francoeur, 2015). Selon ce rapport, en 2011, 8 % des couples de même sexe avaient au moins un enfant vivant sous le même toit qu'eux, comparativement à 50 % des couples de sexe opposé. De ces couples de même sexe, 77 % étaient composés de deux femmes et 22 % étaient composés de deux hommes. Il s'agit d'une

différence notable qui peut s'expliquer par une variété de facteurs, dont le fait que les couples féminins sont les seuls à pouvoir former un « projet parental » tel que défini par le Code civil, et donc inscrire automatiquement les deux membres du couple comme parents au registre de l'état civil (Éducaloi, 2018). À cet aspect légal est liée la possibilité, pour un couple de femmes, de concevoir un enfant en ayant recours à la procréation médicalement assistée ou à la procréation dite « artisanale », à la maison, ce qui correspondrait au « projet parental » énoncé plus haut. Selon Mona Greenbaum (2017), directrice de la Coalition des familles LGBT du Québec, ces méthodes sont particulièrement communes chez les couples féminins québécois. Elle mentionne d'ailleurs la très grande popularité de la procréation médicalement assistée entre 2010 et 2015, période où un certain nombre d'essais étaient couverts par la RAMQ. Ainsi, selon le rapport gouvernemental de Marie-Claude Francoeur (2015), le contexte politique et social a pu participer au fait qu'une plus grande proportion de mères lesbiennes sont âgées de moins de 35 ans et qu'une proportion plus élevée de jeunes enfants vivent dans un foyer féminin plutôt que masculin. En effet, la proportion d'enfants ayant entre 0 et 4 ans est de 34 % dans les familles dirigées par un couple de femmes et de 15 % dans les familles dirigées par un couple d'hommes. Parallèlement, les couples d'hommes vivent deux fois plus souvent avec un enfant majeur que les couples de femmes. Ce phénomène peut lui aussi être lié au contexte légal et social québécois, aux options plus restreintes d'accès à la parentalité qui les dirigent potentiellement davantage vers l'adoption. Cela dit, il ne semble pas exister de rapport précisément sur le sujet des méthodes d'accès à la parentalité qui nous permettrait de confirmer cette tendance.

Par ailleurs, toujours selon les données de 2011 et le rapport de 2015, il apparaît que les couples de même sexe sont proportionnellement plus nombreux à habiter les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale, grands centres urbains du Québec, que les couples de sexe opposé. En effet, 29 % de ces derniers habitent ces régions, comparativement à 50 % des couples de même sexe. Toutefois, en comparaison avec les couples de même sexe sans enfant, les familles homoparentales habitent plus souvent les autres régions administratives du Québec. La proportion des couples de même sexe avec au moins un enfant habitant dans les autres régions administratives est de 64 % alors que 50 % des couples de même sexe sans enfant y résident. Ces proportions sont plus égales pour les couples de sexe opposé; 70 % des

conjoints avec enfants habitent à l'extérieur de ces deux régions urbaines, ce chiffre passant à 72 % pour ceux sans enfant. Dans les familles homoparentales, de légers écarts apparaissent également au regard du sexe des conjoints, de sorte que 67 % des mères homoparentales vivent dans les autres régions administratives, comparativement à 58 % des pères homoparentaux. Ces statistiques sont particulièrement intéressantes pour attester la pertinence sociale de mon objet de recherche et pour justifier certains choix méthodologiques, dont celui du territoire choisi et celui de la population à l'étude, c'est-à-dire les homoparents féminins.

Comme je le mentionnais précédemment, à la suite du recensement de 2016, aucun rapport gouvernemental concernant spécifiquement les familles homoparentales québécoises n'a été publié, du moins à l'heure actuelle. Néanmoins, Statistique Canada (2017) a publié quelques brefs constats au sujet des couples de même sexe à l'échelle du pays. Parmi ce qu'on retient, les couples de même sexe au Canada représentent 0,9 % de l'ensemble des couples, une donnée comparable à celles du Royaume-Uni ou des États-Unis. De plus, 50 % de ces couples vivent dans quatre des cinq plus grandes régions métropolitaines de recensement du Canada, c'est-à-dire Toronto, Montréal, Vancouver et Ottawa–Gatineau. Ces constats semblent en concordance avec les données de recensement précédentes, soit celles de 2011, donc on peut se douter que les tendances observées dans les paragraphes ci-haut se maintiennent en 2016 également. Il est aussi possible qu'en 2016, les couples de même sexe ayant au moins un enfant soient proportionnellement davantage représentés à l'extérieur de ces régions métropolitaines que les couples de même sexe sans enfant. De plus, bien que l'Ontario soit la province comptant le plus grand nombre de couples de même sexe en 2016, le Québec en dénombre plus relativement à sa population.

En somme, on retient de ce portrait statistique que les couples de même sexe sont statistiquement marginaux au Québec et que les familles homoparentales le sont encore davantage, sans toutefois oublier qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses qu'elles ne l'étaient en 2011. On retient également que les familles homoparentales sont représentées en plus grand nombre à l'extérieur des régions administratives de Montréal et de la Capitale-Nationale, et que ce n'est pas le cas des couples de même sexe sans enfant. Cette proportion « non métropolitaine » devient encore plus élevée lorsqu'on prend uniquement en compte les



couples féminins avec enfant(s) qui représentent de manière globale la majorité des couples homoparentaux du Québec.

## **1.2 L’homoparentalité vue par les sciences sociales : état de la question**

Après avoir situé le fait homoparental sous l’angle démographique, il s’agira ici de faire un survol de la façon dont l’homoparentalité a été appréhendée par les sciences sociales, plus précisément par la sociologie, au Québec comme ailleurs. J’expliquerai premièrement en quoi consiste l’homoparentalité, dans quel contexte elle est apparue et quels enjeux sociaux elle sous-tend en lien avec l’ordre familial établi. Je me rapprocherai ensuite de mon objet d’étude et me pencherai plus précisément sur des études menées sur les mères lesbiennes et sur le rapport aux normes qu’elles entretiennent. Enfin, j’évoquerai les courants théoriques dominants dans la littérature homoparentale pour introduire l’approche que je privilégie.

### **1.2.1 L’homoparentalité révélatrice de l’ordre familial**

Il m’apparaît impossible de discuter d’homoparentalité sans examiner les enjeux que sous-tend ce nouveau modèle familial. Pourquoi nous intéressons-nous à la reconnaissance sociale qui lui est accordée? En quoi les familles homoparentales remettent-elles en question la norme et l’ordre familial établi? Quelle évolution de la filiation attestent-elles? Dans la présente section, je chercherai à répondre à ces questions, notamment en situant l’homoparentalité relativement aux diverses formes familiales observées dans nos sociétés contemporaines.

Longtemps, l’institution du mariage a reposé sur l’impératif de la procréation. Pour les homosexuel-le-s, le moyen d’avoir des enfants était d’épouser une personne du sexe opposé, ces individus n’étant « ni stériles, ni insensibles aux joies de la maternité ou de la paternité, ni indifférents aux responsabilités de la filiation et de la transmission » (Théry, 2013 : 25). Toutefois, une rupture marquée par la « sortie du placard » s’est produite chez la génération des *baby-boomers*. De nombreux homosexuel-le-s ont, dans un premier temps, refusé le mariage et, par le fait même, renoncé à leur désir d’enfant. Néanmoins, aujourd’hui, la sortie du placard et l’affirmation du désir d’enfant ne sont pas incompatibles, comme le montrent les revendications homoparentales présentes dans tous les pays démocratiques (Théry, 2013).

« [L]’enjeu nouveau est maintenant d’avoir des enfants sans cacher son homosexualité, sans la renvoyer dans les placards du social, autrement dit en menant une vie de famille homoparentale ouvertement, et en couple » (Théry, 2013 : 25).

Du point de vue de la sociologie de la famille, le modèle homoparental s’avère une réalité instructive en ce qu’il met à mal le modèle de la famille basé sur la reproduction biologique, lequel est, dans une certaine mesure, encore ancré dans le droit et dans les mœurs (Théry, 2013; Gross, 2009b). Selon Cadoret (2007b), ce modèle, basé sur l’idéologie chrétienne d’une sexualité uniquement procréative entre un homme et une femme mariés, implique que nos parents sont nos géniteurs et confond filiation biologique et filiation sociale. Toujours selon l’auteure, bien que la filiation soit définie d’une tout autre manière aujourd’hui, les nouvelles configurations familiales sont toujours marquées par ce modèle. Toutefois, à la différence du couple hétérosexuel, le couple homosexuel ne peut pas passer pour le couple procréatif de ses enfants, ce qui rend la spécificité de sa famille plus manifeste (Théry, 2013).

Avant de poursuivre, il est important de préciser que l’homoparentalité se décline en plusieurs cas de figure. Alors que le seul modèle d’homoparentalité était autrefois celui de l’individu homosexuel ayant eu un enfant au sein d’une union hétérosexuelle précédente, les formes que prend l’homoparentalité aujourd’hui sont diverses. Selon Gross (2009b), certaines idées reçues veulent que la seule option envisageable pour les couples homosexuels soit l’adoption. En effet, il est facile d’opérer ce raccourci lorsqu’on considère que les personnes homosexuelles ne peuvent pas procréer ensemble, mais l’auteure explique qu’une telle généralisation fait état d’une grande méconnaissance des situations familiales que les réalités homoparentales recouvrent : familles monoparentales, familles recomposées, familles ayant eu recours à la procréation médicalement assistée, familles adoptives, et des familles fondées en coparentalité, c’est-à-dire composées d’une mère (généralement lesbienne) et d’un père (généralement gai) qui ne vivent pas ensemble et auxquels s’ajoutent leurs conjoints respectif. On peut parler d’homoparentalité dès le moment où une personne ayant un statut légal de parent s’identifie comme homosexuelle ou, éventuellement, se trouve dans une relation conjugale homosexuelle.

« [Ces configurations] posent toutes des questions de visibilité et de reconnaissance sociales, [mais] ne remettent pas en cause, toutes, de la même manière le fondement implicite de notre parenté<sup>3</sup> - un père, une mère et surtout un seul père, une seule mère. » (Cadoret, 2005 : 204)

Selon Cadoret (2005), les couples homosexuels souhaitant devenir parents ont à déterminer, individuellement, la manière dont ils désirent faire famille et établir leur parenté. Ainsi, les couples optant pour l'adoption ou pour une insémination artificielle avec donneur inconnu tiennent à former une « unité familiale "simple" », c'est-à-dire avec un seul couple de parents. L'importance du couple et l'idée d'exclusivité familiale se voient alors accentuées. En contrepartie, ils doivent réfléchir à la place attribuée au sexe absent, autrement dit à l'explication donnée à l'enfant. De leur côté, les couples qui choisissent la coparentalité mettent l'accent sur l'importance pour l'enfant d'avoir un père et une mère et bâtissent dès la naissance de l'enfant un système familial composé de deux cellules familiales, donc de deux foyers entre lesquels l'enfant devra circuler. Cette configuration inclut des familles composées qui n'ont jamais été nucléaires puisque, dès le départ, la filiation et la conjugalité représentaient des entités distinctes. Toujours selon l'auteure, le choix de ces modèles familiaux oblige les couples à réfléchir au statut de double figure maternelle ou paternelle. Cela dit, les couples optant pour l'adoption ou pour l'insémination artificielle avec donneur inconnu « le font en bouleversant profondément notre système de référence, puisque l'enfant se construit avec une famille "monogénée" » (Cadoret, 2005 : 205). Je note toutefois que la valorisation d'une « unité familiale "simple" » peut aussi être l'affaire des couples optant pour une insémination artificielle avec donneur connu, selon ce que mes entretiens m'ont appris, et donc que ce bouleversement du système de référence s'applique à ces couples également.

Selon Martine Gross (2009b), l'aspect perçu socialement comme étant le plus dérangeant dans l'homoparentalité n'est pas tant l'homosexualité des parents, mais plutôt cette existence d'un couple parental unisexué (ou « monogéné » pour reprendre le terme d'Anne Cadoret), laquelle vient mettre à mal le modèle familial basé sur la reproduction biologique, tel que

---

<sup>3</sup> Anne Cadoret « distingue parenté de parentalité [en] appliquant le terme "parenté" (et ses dérivés) lorsqu'un statut juridique de parent est demandé, et le terme de parentalité lorsqu'il ne s'agit que de l'exercice de fonction parentale » (Cadoret, 2005).

mentionné précédemment. Selon la sociologue, à l'aide de « fictions » construites par le droit, l'adoption et l'assistance médicale à la procréation peuvent faire passer les parents hétérosexuels comme étant les géniteurs de leurs enfants. Ce n'est toutefois pas le cas des couples homosexuels qui, de leur côté, révèlent les déliaisons entre sexualité, conjugalité, parentalité et procréation. Ainsi, les enjeux sociaux entourant l'homoparentalité font office de révélateur de l'évolution inachevée de nos droits et de nos conceptions de la filiation liées à l'adoption et à l'assistance médicale à la procréation (Théry, 2013). Par exemple, en France, aux débuts de la procréation assistée avec tiers donneur, « on est allé encore plus loin en mettant en place un modèle "ni vu ni connu" permettant d'escamoter purement et simplement le recours à un don » (Théry, 2013 : 27). En France, comme au Québec d'ailleurs, la procréation médicalement assistée requiert l'anonymat du donneur ou de la donneuse de gamètes. Cet anonymat permet à ce mode de conception d'obéir au principe fondateur de notre filiation d'une seule mère et d'un seul père, mais Cadoret (2007b) remarque que la PMA aurait pu être bâtie sur le modèle de la filiation adoptive qui existait déjà, plutôt que sur le modèle de la filiation biologique, puisque ce rapprochement implique un « mensonge », un montage filiatif. Anne Cadoret se questionne sur l'emprise du biologique dans la mise en place de cette filiation : « Si le biologique est si important pour s'assurer de sa filiation, comment pouvons-nous, nous, médecins, parents, législateurs..., scinder ce biologique et rendre les donneurs de gamètes anonymes? » (Cadoret, 2007b : 50). Selon l'auteure, ce contexte fait état de l'importance toujours marquée du modèle basé sur la reproduction biologique au sein des représentations sociales dominantes.

Malgré quelques avancées sur la question, celle-ci semble loin d'être résolue dans le droit français, ce qui amène à penser que les couples de même sexe incitent le droit à un progrès « en cohérence, en clarté et en probité » (Théry, 2013 : 28). En effet, ces couples ne seront jamais tentés par le « mensonge » auquel les institutions ont contraint plusieurs parents de sexe opposé s'ils voulaient devenir parents (Théry, 2013). Sur ce même thème mais en formulant l'enjeu différemment, Descoutures et de Singly (2005) parlent d'une déstabilisation du modèle dominant de la « bonne famille ». « [Les familles homoparentales] constituent, en quelque sorte, la troisième étape d'un processus de remise en cause d'un modèle unique et d'origine sociale supérieure, après la légitimation des catégories de la famille "monoparentale" »

et de la famille "recomposée" » (Descoutures et de Singly, 2005 : 329). Le modèle unique de la famille basé sur le mariage se retrouve alors contesté. En aucun cas le couple homosexuel ne peut être le couple procréatif de son enfant, ce qui en fait sa spécificité première. « La parenté est donc structurée par des réalités qui n'ont rien à voir avec l'union des sexes et l'engendrement des enfants, mais dont l'enjeu est bien l'appropriation des enfants, c'est-à-dire la désignation de parents à des enfants, et d'enfants à des parents » (Cadoret, 2005 : 208).

Si Anne Cadoret (2005) observe que les différentes configurations familiales comprises dans l'homoparentalité ne remettent pas en question les mêmes fondements de la parenté, pour Virginie Descoutures (2010), l'enjeu global consiste en un rapport à la norme différent exprimé par chacun des « choix » de modes de conception, mais aussi par chacun des couples homoparentaux puisqu'elle s'intéresse de manière plus microsociologique à la justification que les membres du couple adoptent envers la configuration familiale « choisie ». Ainsi, dans son ouvrage *Les mères lesbiennes* (2010), la sociologue Virginie Descoutures se penche sur la relation que les mères homoparentales entretiennent avec les normes de la famille. Plus précisément, elle étudie le rapport que les mères lesbiennes entretiennent avec le modèle hétéronormatif<sup>4</sup> de la famille et l'hétéronormativité dans un sens large. Elle aborde notamment les stratégies de « visibilité », de composition et de résistance au modèle hétéronormatif que ces femmes adoptent, des thèmes qui s'arriment bien avec mes propres thématiques. La prochaine section sera d'ailleurs principalement consacrée à son ouvrage et aux constats ou théories qui ont le potentiel de résonner avec mes propres observations, constats qui sont très nombreux.

### **1.2.2 L'homoparentalité féminine : entre distance et conformité à la norme**

Puisque la figure de mère occupe un rôle dominant dans la sphère familiale, les auteur-e-s semblent s'accorder sur le fait que l'homoparentalité féminine présente des spécificités distinctes de l'homoparentalité masculine. C'est dans cette perspective que Descoutures

---

<sup>4</sup> Le concept d'hétéronormativité sera compris ici comme un « système de normes et de croyances qui renforce [la construction binaire du discours] et l'imposition de l'hétérosexualité comme seule sexualité ou mode de vie légitime » (Lexique LGBT, Chambre de commerce LGBT du Québec, 2014).

(2010) se penche sur les réalités des mères homoparentales et sur le rapport qu'elles entretiennent avec la norme. Dans son chapitre intitulé *Entre distance et conformité à la norme*, l'auteure introduit son propos en expliquant que « la pluralité des configurations familiales est l'expression d'un rapport aux normes (hétérocentrées, conjugales, parentales) différent » (Descoutures, 2010 : 85). Ce rapport aux normes transparait aussi dans le discours des mères, notamment dans les justifications qu'elles donnent pour avoir choisi telle ou telle configuration et dans l'explication de leur désir d'enfant. En effet, bien que le projet d'enfant n'aille pas de soi, pour les couples hétérosexuels comme homosexuels, les couples de même sexe doivent pour leur part composer avec une contrainte supplémentaire, soit celle du cadre hétéronormatif.

C'est d'ailleurs l'hétéronormativité qui serait à l'origine de l'adhésion à la croyance commune qui situe l'homosexualité et la parentalité en opposition. Si beaucoup de femmes homosexuelles disent avoir cru qu'elles ne pourraient pas devenir mère en ayant une vie conjugale homosexuelle, c'est qu'elles intériorisaient en partie cette norme. Ne pas avoir d'enfant pourrait être considéré comme un compromis fait avec la norme dominante pour avoir « choisi » un modèle conjugal homosexuel (Descoutures, 2010). Plus tard dans l'élaboration du projet, l'intériorisation apparaît également lorsqu'il est question de la justification du désir d'enfant :

L'évocation de la nature pour justifier ce désir n'est [...] jamais très loin chez certaines lesbiennes [...], tandis que la socialisation aux enfants, ressentie comme lacunaire par d'autres (par rapport à l'idée selon laquelle une femme serait naturellement à l'aise avec les enfants, attirée par eux, etc.), participe de l'auto-exclusion de la maternité (Descoutures, 2010 : 93).

Dans un cas comme dans l'autre, il n'est pas rare que l'influence du cadre hétéronormatif transparaisse dans la façon dont ces mères se conçoivent ou conçoivent leur désir d'enfant. Toutefois, Descoutures indique que, dans le cas de son enquête, plusieurs femmes « ont changé leur point de vue quant à la possibilité d'élever des enfants, grâce à l'élaboration conjugale d'une norme commune et à la mise à distance de la norme hétérosexuelle et de l'interdit d'élever des enfants dans un cadre parental lesbien [...] » (Descoutures, 2010 : 94). Il

est donc apparent que le rapport à la norme n'est pas fixe, qu'il évolue, notamment par la prise de conscience de cette norme et de son caractère opprimant.

Par ailleurs, pour revenir aux diverses configurations familiales qui reflètent divers écarts relatifs à la norme, on notera que « le "choix" de la configuration familiale est le résultat d'un processus complexe qui empêche de le voir comme un choix uniquement rationnel dépendant de contraintes objectives [...] » (Descoutures, 2010 : 98). Ainsi, selon l'auteure, lorsqu'on se penche sur ce choix et sur le rapport à la norme hétérosexuelle, il est d'un intérêt certain de questionner la perception des mères sur ce qui constitue une famille, sur la conception d'un enfant, sur l'éducation d'un enfant, etc. Il est important, toutefois, de prendre en compte le contexte français de cette enquête, lequel est très différent du contexte québécois en termes de possibilités légales pour les couples de même sexe, et plus encore pour les couples composés de deux femmes. En France, la procréation médicalement assistée est réservée aux couples hétérosexuels et la filiation ne peut éventuellement être établie avec la mère « sociale » de l'enfant que par adoption. Ceci demeure à confirmer, mais il est très possible que la complexité pratique et légale avec laquelle les couples homosexuels français doivent composer donne lieu à une plus grande variété de configurations familiales. Ainsi, Descoutures prend le temps de les analyser une à une et conclut, selon son propre échantillon, que le choix de la coparentalité relève en partie d'une volonté des femmes de « procurer » un père à leur(s) enfant(s). Toutefois, le choix de la coparentalité est parfois aussi lié à l'impossibilité de faire appel à un donneur connu, dans le cas où une « filiation biologique connue » est souhaitée (Descoutures, 2010 : 99). Dans les deux cas, la volonté que l'enfant ait accès à ses origines est évoquée. Selon la sociologue, il est intéressant de remarquer l'importance fréquente accordée à l'aspect biologique, malgré la valorisation de la filiation « sociale » également. Cette importance se retrouve également dans le discours des mères qui expliquent leur choix d'avoir eu recours à l'insémination artificielle avec donneur inconnu. Elles parlent elles aussi de vouloir « vivre l'expérience de grossesse et donner naissance à un enfant de filiation biologique » (Descoutures, 2010 : 108). À travers ces discours sur le choix de la configuration familiale, il est fréquent que les mères aient recours au concept d'« intérêt de l'enfant » pour expliquer la présence d'un père ou d'une figure paternelle dans la configuration ainsi que l'importance accordée à l'accès aux origines (Descoutures, 2010).

D'ailleurs, cet enjeu serait celui de tous les couples homoparentaux qui justifient leur choix de telle ou telle configuration familiale « en fonction de leur représentation de ce qu'est une famille et de ce que commande à leurs yeux l'intérêt de l'enfant » (Gross, 2009b : 109). Ces explications sont pertinentes dans l'analyse du rapport à la norme dans la mesure où elles révèlent parfois des représentations de la famille se rapprochant du modèle hétéronormatif dominant. À ce titre, on observe également que l'idée de former une famille biparentale en mettant le couple au cœur du projet est conforme au modèle dominant, au sens où l'axe conjugal de la parentalité est accentué (Gross, 2009b).

Descoutures explique que les mères lesbiennes se construisent en rapport avec le discours qui les concerne, discours s'incarnant « dans de nombreux stéréotypes, tels que le recours à l'absence supposée de "réfèrent paternel" pour leurs enfants pour s'opposer à la législation des filiations homoparentales [...] » (Descoutures, 2010 : 116). Ce phénomène explique que les mères aient beaucoup à dire sur la présence d'hommes dans leur entourage immédiat, ou sur la volonté qu'il y en ait plus, une tendance que Chamberland, Jouvin et Julien (2003) remarquent aussi. Selon l'auteure française, on peut voir dans l'importance accordée à la socialisation au masculin une volonté d'apprendre à l'enfant les normes et valeurs de la société dominante et de la socialisation « à l'ordre du genre et des sexualités » (Descoutures, 2010 : 118).

Toujours dans le même chapitre, Virginie Descoutures se penche sur les stratégies de résistance et les logiques de visibilité des mères lesbiennes. Puisque la famille homoparentale s'inscrit en marge de la norme sociale, l'auteure explique s'être attendue à ce que les répondantes rapportent des manifestations hostiles à l'égard de leur modèle familial ou de leur mode de vie, ce qui n'a pas été le cas. Dans un premier temps, avant d'être relancées par différentes questions d'approfondissement, les participantes ont toutes mentionné ne pas avoir été victimes d'actes ou de remarques homophobes. Descoutures tente de faire sens de ces déclarations surprenantes et en ressort trois hypothèses. Tout d'abord, il est possible que les répondantes aient été victimes d'actes hostiles ou homophobes dans le passé, mais que ces derniers n'aient pas été ressentis comme ayant trait à leur famille, et donc qu'elles n'aient pas jugé pertinent de les mentionner. De plus, « taire l'homophobie peut revêtir un sens du point de vue militant, dans le sens d'une quête de légitimation » (Descoutures, 2010 : 122). Enfin,



« il nous faut prendre au sérieux les déclarations selon lesquelles il n’y aurait pas d’homophobie, au sens où cette dernière n’est pas toujours identifiable en tant que telle pour les enquêtés » (Descoutures, 2010 : 122). Ces hypothèses seront très importantes à prendre en considération dans ma propre analyse afin d’apporter les nuances nécessaires aux discours parfois idéalisés ou euphémisés des mères sur leur parcours.

Descoutures relève également différents types de discours, dont un type mettant en scène une vie de famille visible, publique, et un autre faisant part d’une certaine « invisibilisation » de la vie familiale. Le second type révélerait la présence d’homophobie ou d’hétérosexisme<sup>5</sup> dans le milieu social, en ce sens où il est jugé plus « sûr » d’être discret par rapport à sa famille. Les enquêtées de l’étude en question ont maintes fois abordé l’idée de vivre cachées pour vivre heureuses. C’est notamment à travers le choix des enfants d’être transparents ou non relativement à leur famille, à l’école par exemple, qu’une certaine homophobie dans le milieu peut être dévoilée. D’ailleurs, en ce qui concerne l’école des enfants, Descoutures interprète « la proximité des mères avec les univers de socialisation de leurs enfants comme une forme de vigilance qui, elle-même, serait l’indice d’une inquiétude intériorisée [...] » (Descoutures, 2010 : 130). Les familles homoparentales se distinguent des familles hétéroparentales en ce sens où elles semblent accorder une plus grande importance à la relation parentale qu’à la relation conjugale en réaction à l’hétérosexisme vécu, lequel ajoute une certaine pression et une certaine motivation à réussir le projet familial (Chamberland, Jouvin et Julien, 2003).

Plus loin, la sociologue française aborde l’idée de la « visibilité », de la mise en scène de sa famille, comme étant une forme de militantisme. Si toutes ne se décrivent pas comme militantes, toutes participent par leur visibilité à une sorte de militantisme, c’est-à-dire qu’elles agissent afin d’obtenir une plus grande reconnaissance de leurs réalités, de leurs droits, etc. « Dans une démarche militante qui tend à rendre les familles homoparentales visibles et par là même légitimes aux yeux des dominants, un des outils les plus appropriés est de se présenter comme une famille normale, c’est-à-dire comme si le stigmatisme dont on les affuble ne les

---

<sup>5</sup> Le concept d’hétérosexisme sera compris ici comme un « système de pensée institutionnalisé qui défend et promeut la supériorité de l’hétérosexualité à l’exclusion des autres identités et orientations sexuelles » (Lexique LGBT, Chambre de commerce LGBT du Québec, 2014).

concernait pas » (Descoutures, 2010 : 131). Il est en effet fréquent que les enquêtées réfèrent à la « normalité » de leur famille, au fait qu'elles sont « comme les autres ». Il s'agirait en quelque sorte d'une stratégie pour montrer qu'elles correspondent à ce qui est attendu d'elles et pour se rendre légitimes et intelligibles du point de vue de la société. Selon Descoutures, ce comportement serait fondé sur un sentiment de culpabilité des dominées, qui chercheraient à se faire accepter en ayant recours à l'argument de la « normalité ». De manière générale, les enquêtées ne se situent pas dans la critique de l'hétéronormativité. L'énoncé « nous sommes des parents comme les autres » pourrait être vu comme la revendication du « droit à l'indifférence », mais aussi comme représentant une stratégie spécifique, que l'auteure appelle une « stratégie de composition » (Descoutures, 2010). Une étude exploratoire d'Isabel Côté (2009), chercheuse québécoise, constate également que les mères homoparentales, ou du moins certaines d'entre elles, ont le désir d'actualiser certaines normes familiales hétérosexuelles. Pour cette auteure, ce conformisme pourrait représenter un mode de protection contre l'hétérosexisme. Parallèlement, Descoutures (2010) précise qu'il ne s'agit pas nécessairement d'un assujettissement à la norme hétérosexuelle, mais plutôt de l'incorporation ou de la prise en compte de cette norme dans la construction familiale des répondantes.

Il semblerait que les mères lesbiennes rencontrées aient pris en compte le modèle dominant, non pas en l'assimilant comme une norme imprescriptible (dans ce cas, elles ne pourraient s'autoriser à avoir des enfants) ni en le rejetant totalement (idem), mais le modèle a été intégré comme une réalité environnante incontournable [...] et des stratégies sont élaborées afin de pouvoir composer avec (et d'en retirer d'éventuels bénéfices) (Descoutures, 2010 : 133).

Selon la sociologue, cette stratégie de composition ou de réappropriation des normes peut servir à mettre en lumière le fait que la plupart des mères lesbiennes partagent avec les couples hétérosexuels des valeurs sociales générales comme celle selon laquelle une famille doit comporter « deux parents adultes et responsables ». En d'autres mots, il apparaît que les homoparents accordent une importance considérable à la transparence de leur statut familial et à l'équivalence de leur légitimité sur la base de valeurs familiales communes (Descoutures et de Singly, 2005). Descoutures explore un raisonnement particulièrement intéressant qui permet de mieux comprendre en quoi cette stratégie pourrait en être une de revendication au

« droit à l'indifférence » : « [On peut] se demander [si cette revendication] n'est pas [...] le signe d'une "expression identitaire" entendue comme forme particulière d'expression de personnes partageant entre elles une culture commune » (Descoutures, 2010 : 134). Entendu de cette façon, le discours ayant trait à la « normalité » de leur famille servirait également à attester l'existence de cette culture commune ainsi que leur appartenance à cette dernière. Cette seconde explication ajoute à notre compréhension du non-militantisme invoqué par certaines enquêtées qui voient l'expression de leur particularisme comme contre-productif dans l'accès à cet « universalisme » des droits (Descoutures, 2010 : 135).

Ainsi, Descoutures (2010) considère que la lutte contre la discrimination et pour la reconnaissance de droits peut se faire de manière informelle à travers des actions quotidiennes, et donc que le simple fait d'afficher sa vie privée dans les milieux professionnels ou scolaires participe à une plus grande visibilité des familles homoparentales et à un « renouveau de l'action collective du mouvement gai et lesbien » (Descoutures, 2010 : 136). Se rendre plus visible participe à changer les représentations qu'a la société des couples homosexuels de manière générale, en plus de changer les perceptions directement liées à l'homoparentalité.

Nous retenons, de l'enquête de Descoutures particulièrement, qu'il est fréquent que les mères lesbiennes se construisent par rapport aux discours qui les concernent et aux critiques qui leur sont adressées. De plus, on note qu'un discours très positif concernant une absence de comportements homophobes ou hétérosexistes peut détenir un caractère militant, en ce sens où il participerait à une quête de légitimation. Enfin, il est important de porter attention aux stratégies de « visibilisation » ou d'« invisibilisation » qui peuvent nous en apprendre beaucoup sur l'hétérosexisme vécu ou encore sur la volonté de se présenter comme une famille « normale » aux yeux d'autrui. Cette enquête de nature microsociologique nous permet de nous rapprocher grandement de l'objet de recherche qui nous intéresse. Ce dernier, cependant, renferme une variété d'autres enjeux à explorer.

### 1.2.3 La diversité des approches théoriques

Bien que les auteurs mentionnés jusqu'à présent soient majoritairement français ou québécois, le thème de l'homoparentalité en est un qui a beaucoup intéressé les sociologues anglo-saxons. En 2009, Dana Berkowitz, sociologue étasunienne, a entrepris de faire un compte rendu des travaux sur l'homoparentalité, avec une attention particulière au choix de théorisation mobilisée. Le concept d'interactionnisme symbolique, répandu dans cette littérature, veut que les significations accordées par les individus, notamment à la parentalité ou à la procréation, émergent de processus sociaux ou interprétatifs. Ainsi, à titre d'exemple, les mères homoparentales qui n'ont pas de lien biologique avec l'enfant doivent activement défendre ou affirmer leur identité de mère au sein d'une idéologie familiale dominante fermée à la non-conformité (Berkowitz, 2009). À l'instar de la chercheuse étasunienne, Isabel Côté remarque que les études effectuées auprès des mères homoparentales, et plus précisément de celles ayant choisi l'insémination artificielle avec donneur connu, portent majoritairement sur le fonctionnement familial, c'est-à-dire sur le rôle joué par chacune des mères auprès de l'enfant, sur la distribution des tâches parentales et sur les impacts du modèle familial sur l'enfant (Côté, 2009). De ce fait, les études sur l'homoparentalité se sont longtemps concentrées sur la question de l'identité des sujets, mettant parfois l'accent sur l'incompatibilité perçue des catégories « père » et « gai » ou encore sur la spécificité de l'identité de la mère lesbienne, figure dominante de la sphère familiale du point de vue de la catégorie « mère », mais marginalisée en raison de la catégorie « lesbienne » (Berkowitz, 2009). Ces études ont encouragé les suivantes à adopter une approche différentialiste par souci de considération des spécificités de chaque genre. Dana Berkowitz critique cette littérature à caractère identitaire en ce qu'elle rend possible la construction d'une hégémonie de l'identité « gai » ou « lesbienne », comme si celle-ci suggérait nécessairement une subjectivité unifiée, cohérente et homogène.

Depuis plusieurs années, certains théoriciens du champ de l'homoparentalité incitent les chercheurs à mobiliser une approche *queer*, une démarche théorique qui encourage la compréhension de la manière dont les individus et leur famille négocient l'hétéronormativité et de la façon dont certaines pratiques institutionnalisées la maintiennent ou la défient. Selon Berkowitz elle-même, une théorisation *queer* pose de nouvelles questions sur la parentalité qui

ne requièrent pas de réponse en termes binaires; elle stimule la réévaluation et l'expansion des cadres théoriques familiaux déjà existants (Berkowitz, 2009).

Bien que l'approche choisie pour l'étude ci-présente soit principalement celle de la reconnaissance sociale, il sera judicieux de questionner, à l'intérieur de ce cadre, la perception, par les participantes, des pratiques ou des croyances hétéronormatives qui les entourent. À l'instar de Virginie Descoutures dans son ouvrage *Les mères lesbiennes*, il sera pertinent d'observer les stratégies de résistance au modèle normatif, s'il y a lieu, ou encore le degré d'intériorisation ou d'intégration de ces normes. À ma connaissance, Descoutures ne se réclame pas du courant *queer*. Cependant, cette importante mobilisation du concept d'hétéronormativité dans son ouvrage fait ressortir une parenté avec l'approche *queer*<sup>6</sup>, laquelle me paraît également très pertinente pour mon analyse.

Jusqu'ici, j'ai surtout exploré l'homoparentalité féminine du point de vue de son rapport à la norme, en théorie comme sur le terrain. Ceci était volontaire, puisqu'une approche *queer* du rapport à la norme a selon moi particulièrement d'intérêt dans une étude qui traite de ruralité, un type de territoire reconnu pour l'homogénéité de ses modes de vie et de ses valeurs. Dans un tel contexte, le rapport à la norme pourra s'avérer révélateur et modifier la reconnaissance sociale perçue par les mères de familles homoparentales.

D'ailleurs, sur ce thème, la sociologue Dana Berkowitz (2009), dans sa recension de la littérature anglo-saxonne sur l'homoparentalité, remarque qu'il est très rare que les sociologues s'intéressent à l'expérience de l'homoparentalité vécue en région non métropolitaine. Selon elle, au-delà des stéréotypes, beaucoup de couples homosexuels préfèrent le confort de petites villes ou de petites communautés, c'est pourquoi il serait pertinent d'explorer davantage la façon dont ceux-ci vivent l'expérience de la famille. Si peu d'études se sont penchées sur ce thème, l'intersection entre homosexualité et ruralité, elle, a été davantage examinée, au Québec comme ailleurs.

---

<sup>6</sup> Selon le dictionnaire de langue anglaise Oxford, le terme « heteronormativity » aurait été popularisé par un théoricien *queer* du nom de Michael Warner dans son ouvrage « Fear of a Queer Planet » paru en 1991 (Jeppesen, The SAGE Encyclopedia of LGBTQ Studies, 2016).

Cette question sera explorée dans ce chapitre, mais d'abord, à la lumière des analyses sociologiques mobilisées, penchons-nous brièvement sur la façon dont le droit québécois comprend et reconnaît la filiation homoparentale.

### **1.3 La reconnaissance juridique de l'homoparentalité**

Afin de bien saisir le contexte dans lequel s'insère notre objet de recherche, il sera ici question de la reconnaissance juridique obtenue par les familles homoparentales québécoises au cours de la dernière décennie et demie. Il y a certainement un lien à faire entre l'instauration de lois telle la Loi 84 de 2002 et la proportion grandissante de couples de même sexe au Québec dans les dernières années.

En droit familial, le concept de « filiation » revient fréquemment. On peut définir la filiation comme étant le lien juridique par lequel est défini l'appartenance de l'individu à un groupe de parents (Cadoret, 2007). Si nos parents étaient autrefois nos géniteurs et que le lien biologique primait en matière de filiation, la situation actuelle est très différente. Ainsi, en 2002, avant même que le Canada ajoute les couples homosexuels à sa définition du mariage, l'Assemblée nationale du Québec adopte à l'unanimité la Loi 84, la *Loi instituant l'union civile et établissant les nouvelles règles de filiation*, laquelle marque le début d'une nouvelle ère pour les couples homosexuels. Cette loi marque notamment l'instauration d'un nouvel état civil, « accessible à tous, qui est essentiellement une forme d'union calquée sur le mariage, mais qui n'est célébrée et reconnue légalement que dans la province de Québec » (Chamberland, Gagné et Paquin, 2006 : 1). Selon un rapport de Chamberland, Gagné et Paquin (2006) sur les changements législatifs de l'homoparentalité au Québec, cette loi instaure également la reconnaissance de la filiation entre deux parents de même sexe et un enfant, dans le cas où cet enfant est né dans le cadre d'un projet conjugal, et ce indépendamment de l'état civil du couple. En d'autres mots, il est désormais possible d'inscrire deux mères ou deux pères au certificat de naissance d'un enfant si celui-ci est né au sein d'un projet conjugal. Dans l'éventualité où ce projet conjugal est techniquement possible, les deux parents sont reconnus comme parents légaux de l'enfant et possèdent exactement les mêmes droits et devoirs envers celui-ci. À titre d'exemple, dans le cas d'une procréation assistée, même si l'une des deux

conjointes a porté l'enfant, « la mère biologique n'a pas de prérogatives exclusives ou de droits plus importants que celle qui n'a pas porté l'enfant » (Chamberland, Gagné et Paquin, 2006 : 2). Toujours selon ce rapport, les couples masculins, pour leur part, ne peuvent pas accéder à la filiation de façon aussi simple puisque le recours aux mères porteuses est illégal au Québec, ce qui invalide automatiquement le projet conjugal qui serait à son origine. Les couples d'hommes doivent plutôt avoir recours à l'adoption, pour laquelle les conditions d'admissibilité ont aussi été changées avec la Loi 84. Depuis 2002, les couples homosexuels peuvent adopter un enfant au Québec, et par la même occasion établir un lien de filiation avec les deux membres du couple de parents. Il faudra attendre jusqu'en 2013, année de la légalisation du mariage homosexuel en France, pour que les couples homosexuels français soient éligibles à l'adoption. D'ailleurs, il n'est toujours pas permis aux couples de femmes ou aux femmes célibataires en France d'accéder à la procréation médicalement assistée. Pour celles qui décideraient de procéder à leur propre insémination, ou qui voyageraient en Belgique pour accéder à la PMA, le seul moyen d'établir ensuite une filiation avec la mère dite « sociale » de l'enfant, c'est-à-dire avec la mère qui n'est pas le parent biologique, serait par démarches d'adoption (Descoutures, 2010).

Selon Chamberland, Gagné et Paquin (2006), l'impact le plus important de l'établissement de la filiation pour les familles homoparentales est celui d'instituer la responsabilité parentale pour le parent « social » de l'enfant. Avant 2002, seuls les parents biologiques ou adoptifs pouvaient exercer l'autorité parentale. Eux seuls pouvaient être reconnus comme tuteurs légaux par les différentes institutions (école, garderie, hôpital, etc.), avoir recours aux droits parentaux en cas de décès du/de la conjoint-e ou en cas de séparation, etc.

Il ne fait pas de doute que la Loi 84 procure aux familles homoparentales une reconnaissance juridique importante qui modifie de beaucoup leur quotidien. D'ailleurs, le Québec serait la seule nation à être allée aussi loin dans la reconnaissance juridique de la lesboparenté (Côté, 2009). Néanmoins, malgré l'obtention de l'égalité juridique, selon un document du ministère de la Justice (2009), beaucoup de travail reste à faire pour la reconnaissance sociale, l'acceptation et le respect des familles homoparentales. En effet, partout dans la province, les familles homoparentales possèdent les mêmes droits et sont confrontées aux mêmes limites

législatives. La reconnaissance sociale de l'homoparentalité, elle, n'est cependant peut-être pas aussi uniforme à l'échelle de la province. Nous reviendrons bien sûr sur cette question, qui constitue en grande partie notre objet de recherche, mais explorons pour l'instant comment l'homosexualité en contexte rural a été représentée à travers la littérature scientifique.

## 1.4 Homosexualité et ruralité

Ce sous-chapitre vise à documenter l'expérience de l'homosexualité en milieu rural telle que décrite dans la littérature sociologique, et à en faire ressortir les principales représentations sociales énoncées ou sous-entendues. Nous verrons que ces représentations sont empreintes de stéréotypes sur la ruralité et concluons en nous questionnant sur la définition même de cette notion, souvent utilisée pour décrire une variété de contextes.

Examinons d'abord l'intersection de l'homosexualité et de la ruralité d'un point de vue macrosociologique. Selon Judith Halberstam (2005), théoricienne *queer*, peu d'attention a été portée jusqu'à présent au vécu de personnes *queer* – c'est-à-dire qui ne s'identifient pas aux normes hétérosexuelles et aux normes de genre qui y sont associées – vivant en milieu rural. La grande majorité des études *queer* sur les aspects de communauté, d'identité sexuelle et de rôles genrés a pris place en contexte urbain, voire métropolitain, et a démontré une absence d'intérêt pour le potentiel académique des sexualités, genres et identités « non métropolitaines ». La plupart des études étasuniennes sur l'homosexualité produites au vingtième siècle présument que la culture gaie est enracinée dans les villes et qu'elle entretient un rapport spécial au mode de vie urbain, présomption qui, selon l'auteure, date de la migration marquée de jeunes hommes homosexuels blancs du Midwest vers les centres urbains de San Francisco et de New York dans les années 70. À l'image d'un mythe, la vie rurale et en petite ville a été représentée par les personnes *queer* habitant dans les grandes villes comme triste et solitaire, et les habitants de ce milieu ont été dépeints comme « coincés » à un endroit qu'ils quitteraient si seulement ils le pouvaient. C'est en se basant sur ces représentations qu'Halberstam conçoit le terme de « métronormativité », notion qui fait référence au récit dominant de migration de la campagne vers la ville, et qui se veut révélatrice de l'amalgame entre « urbain » et « visible » dans les récits de subjectivités homosexuelles.



Parallèlement au récit du *coming-out*, ces récits de migration mettent en scène des individus pour qui l'orientation sexuelle est dissimulée, refoulée, qui sortent du secret et se voient capables d'exprimer librement leur identité sexuelle une fois qu'ils intègrent l'environnement urbain. Selon l'auteure, un tel modèle binaire jette de l'ombre sur les nombreux individus *queer* qui migrent en ville par nécessité et qui retournent ensuite en contexte rural, ou encore ceux qui relatent une variété d'expériences sexuelles ou amoureuses au sein de leur communauté d'origine. À cela, la théoricienne ajoute que peu a été dit dans le passé sur l'expérience homosexuelle dans les espaces d'« entre-deux », c'est-à-dire dans les petites villes ou les petites banlieues. Ainsi, en plus de limiter la recherche académique *queer*, la métronnormativité apparaît pour les personnes homosexuelles comme le modèle à suivre pour vivre son identité homosexuelle de la « bonne manière ». C'est du moins la théorie que propose Halberstam en prenant comme terrain d'étude les États-Unis.

La théorie de Halberstam (2005) fait écho à des représentations très communes au sein de la littérature académique. Les géographes David Bell et Gill Valentine (1995) remarquent, dès les années 90, que les études sur l'expérience rurale ne s'intéressent que rarement au vécu de la sexualité, si ce n'est pour l'inclure comme variable parmi plusieurs autres. Cette focalisation sur l'expérience urbaine de l'homosexualité s'expliquerait, selon une approche constructiviste, par les opportunités qu'offre la grande ville en termes d'anonymat, d'hétérogénéité et de densité de population. Ces deux géographes britanniques ont toutefois cru bon ne pas s'en tenir à ces arguments simples en cherchant plutôt une réponse dans l'imaginaire gai dépeint dans le cinéma ou la littérature et dans la place qu'occupe la ruralité dans cet imaginaire. Il est fréquent que la ruralité y soit représentée comme étant un milieu de vie où règnent les valeurs traditionnelles, incluant celles associées à la sexualité, et où les mariages religieux, la monogamie et l'hétérosexualité sont hégémoniques (Bell et Valentine, 1995). Il est vrai qu'historiquement, la tradition rurale a été organisée autour de la cohérence et de la fluidité entre les systèmes familial, communautaire et religieux (Salamon, 1992). En lien avec le mariage religieux et l'importance accordée à la conformité, les espaces ruraux ont davantage été représentés comme des environnements hostiles à l'homosexualité, par opposition aux villes qui étaient dépeintes comme des espaces de tolérance, de diversité et de communauté pour les individus s'identifiant comme homosexuels (Halberstam, 2005; Weston,

1998). Mais ces représentations sont-elles toujours actuelles et se reflètent-elles dans les études de terrain?

Une étude de Waitt & Gorman-Murray (2011) réalisée en Australie auprès d'hommes homosexuels étant retournés dans leur région d'origine permet de nuancer le récit migratoire trop normatif que Halberstam critique. Malgré la migration temporaire dans des métropoles et en dépit de certains souvenirs négatifs rattachés à la région d'origine et à des expériences de stigmatisation, les sujets de cette étude énonçaient les raisons de leur retour, les raisons de leur attachement à leur lieu de naissance. Cela dit, de manière générale, ces récits ont confirmé l'importance d'une trajectoire mobile, de l'expérience de la vie urbaine dans la construction de l'identité sexuelle chez une personne gaie ou lesbienne. Les résultats encouragent toutefois à atténuer l'hégémonie du flux unidirectionnel qui positionne le centre métropolitain comme l'« utopie gaie » et soutiennent que l'hétéronormativité en Australie régionale est construite, non préconfigurée et ouverte à la contestation et à un remaniement (Waitt & Gorman-Murray, 2011 : 1251).

Au Québec, l'ouvrage collectif *Homosexualités : Variations régionales* (2007), sous la direction de Danielle Julien et de Joseph J. Lévy, constitue une ressource importante sur le sujet, malgré son caractère moins actuel. Dans le chapitre intitulé « Les stratégies identitaires des lesbiennes et des gais vivant dans les régions non métropolitaines du Québec » (2007), les auteures expliquent que leurs résultats sur le terrain « ne confortent pas la vision d'une ruralité qui se distinguerait par des valeurs traditionnelles et par l'emprise du religieux, où les mentalités passéistes tarderaient à se moderniser » (Chamberland et Paquin, 2007 : 36). Néanmoins, une spécificité régionale existerait et résiderait dans « la personnalisation des liens sociaux attribuable à la faible densité démographique, à l'absence de ségrégation spatiale des activités et à la porosité des frontières entre vie publique et vie privée » (Chamberland et Paquin, 2007 : 36). Ce contexte social donne place à différentes stratégies de divulgation ou de dissimulation de l'identité sexuelle, que les auteures appellent respectivement la « visibilité large », vécue dans la sphère publique, la « visibilité sélective », la « visibilité restreinte » à la vie très privée et l'« invisibilité totale ». Cela peut rappeler les stratégies de « visibilité » et « d'invisibilité », abordées par Descoutures (2010) dans son livre *Les mères lesbiennes*,

qui font état du niveau d'homophobie ou d'hétérosexisme vécu dans sa communauté. De plus, « les mêmes facteurs qui empêchent la mise en œuvre de stratégies intermédiaires de visibilité limitent considérablement la visibilité publique des lesbiennes et des gais, et freinent le développement d'espaces collectifs » (Chamberland et Paquin, 2007 : 36). Ainsi, les résultats de cette étude laissent apercevoir des difficultés telles la solitude, l'isolement ainsi que le manque de ressources et d'un réseau de pairs. Le sentiment d'appartenance au milieu et les avantages perçus de la région semblent toutefois pallier ces inconvénients.

En somme, il semblerait que le récit de l'individu homosexuel qui migre de la campagne vers la ville s'actualise encore aujourd'hui, mais qu'il ne faille pas le généraliser, puisque plusieurs font le choix de demeurer dans leur région d'origine. Néanmoins, il apparaît qu'une spécificité rurale existe, spécificité qui ne serait cependant pas liée aux valeurs traditionnelles de la ruralité, bien que cette perception puisse persister dans l'imaginaire commun.

## **1.5 La notion de « ruralité » : définitions et usages**

Puisque la littérature en sciences sociales parle parfois de milieu rural, parfois de région, parfois de milieu non métropolitain, il est de mise d'explorer ces notions pour préciser de quoi il sera question dans le cadre de ce mémoire. D'ailleurs, Chamberland et Paquin (2007), dans leur chapitre sur les stratégies identitaires des individus homosexuels vivant en région non métropolitaine, soutiennent que la focalisation sur les populations urbaines dans la littérature académique, qui peut s'expliquer par une variété de facteurs sociohistoriques, devrait être chose du passé. « Plusieurs facteurs, tels l'évolution des structures économiques et démographiques régionales, l'accroissement de la mobilité, les médias de masse et Internet, ont contribué à amenuiser l'écart entre la ville et la campagne, et à rendre désuets les termes mêmes d'une telle opposition » (Chamberland et Paquin, 2007 : 14). Cette hypothèse est pertinente et réaffirme l'importance d'explorer la définition de la ruralité dans la modernité avancée.

Selon Bruno Jean (2002), spécialiste de sociologie rurale, l'expérience rurale, bien qu'elle ait grandement changé avec la modernité avancée, n'est pas disparue. Puisque la ruralité est une

production sociale, elle peut être interprétée de différentes façons et se dessiner selon plusieurs typologies. « Sur le plan géographique, on peut distinguer des zones rurales périurbaines, intermédiaires ou périphériques » (Jean, 2004 : 8). Selon Jean, les différents types de ruralité sont si diversifiés que la réalité périurbaine serait même plus proche de la banlieue résidentielle urbaine que de la ruralité forestière périphérique, bien que la première détienne l'étiquette « rurale ».

À l'heure de la modernité, le discours sociologique nord-américain voyait le monde rural comme une société traditionnelle destinée à disparaître. Par conséquent, dans la modernité avancée, le discours dominant est celui de la « non metropolitan area ». « La ruralité qui intéresse les chercheurs “ruralistes” américains est celle qui concerne les populations vivant dans ces espaces, ces territoires en dehors des métropoles, des grandes villes et de leur aire d'influence » (Jean, 2002). D'une représentation sociale de la ruralité, le discours passe à une représentation spatiale du concept.

Selon Bruno Jean, au Québec comme ailleurs, le nouveau discours sur la ruralité se base sur « les traits distinctifs de la ruralité, tel le paysage ou l'environnement, [...] et s'impose comme une nouvelle référence pour définir la ruralité dans la modernité avancée » (Jean, 2003 : 105). Cela dit, les critères les plus robustes servant à définir la ruralité demeurent pour l'auteur « un type particulier de rapport à l'espace redevable à la faible densité de population » et « un type particulier de sociabilité redevable à la faiblesse des effectifs démographiques » (Jean, 2002 : 8). Selon Jean, au Québec, c'est le quart de population qui fait l'expérience de ces critères.

Ainsi, la ruralité est un concept pluriel et l'opposition ville/campagne apparaît de moins en moins pertinente pour comprendre l'expérience de la ruralité dans la modernité avancée. Néanmoins, les constats de Bruno Jean (2002; 2004) semblent concorder avec la spécificité régionale observée par Chamberland et Paquin (2007) en relation à l'expérience de l'homosexualité loin de la grande ville.

Mais à la lumière de ces considérations, quel usage est fait du concept de ruralité dans la littérature? Dans l'ouvrage collectif québécois *Homosexualités : Variations régionales*,

l'article « Insémination artificielle, grossesses et expériences parentales de lesbiennes vivant en régions peu habitées » (Ross & Goldfinger, 2007) choisit d'incorporer le thème sous l'angle des régions non métropolitaines, comme la plupart des études étasuniennes le font. Les participantes à cette étude étaient décrites comme habitant de petites villes à l'extérieur de Toronto, à 90 ou 120 minutes de voiture de la métropole. Ces deux villes comportaient toutefois respectivement 85 000 et 100 000 habitants et seraient donc décrites comme des grands centres urbains par Statistique Canada.

Dans le même ouvrage, les participant-e-s à l'étude « Les stratégies identitaires des lesbiennes et des gais vivant dans des régions non métropolitaines » ont été choisi-e-s selon le critère du lieu d'habitation, soit une localité située à au moins 120 km de Québec et de Montréal (Chamberland & Paquin, 2007). L'étude « Trajectoires affectives et sexuelles de femmes d'orientation homosexuelle vivant en milieu rural québécois » a pour sa part privilégié la définition des régions non métropolitaines de Beale (Du Plessis, Beshiri, et Bollman, 2001).

Selon cette définition, un espace rural est un territoire situé à l'extérieur d'une région dont le centre urbain a une population de 50 000 habitants ou plus. Nous avons donc établi comme critère de sélection des participantes qu'elles devaient résider dans une municipalité de moins de 50 000 habitants et que cette municipalité ne devait pas faire partie de la périphérie immédiate d'un centre urbain (c'est-à-dire, qu'il ne s'agissait pas d'une municipalité sous une forte influence urbaine) (Richard, Fernet, Otis et Philibert, 2007).

En somme, bien qu'il ne s'agisse que de quelques exemples, ceux-ci permettent de voir que la complexité et la signification plurielle du concept de ruralité donnent lieu à une variété d'applications sur le terrain.

Maintenant que nous avons exploré les différentes facettes de notre objet d'étude, soit la reconnaissance sociale de l'homoparentalité féminine en milieu rural, penchons-nous sur le cadre conceptuel qui guidera l'analyse de nos résultats.

## **Chapitre 2 : Cadre conceptuel**

Dans le chapitre précédent, il a été question notamment du caractère subversif du modèle homoparental au sein de l'ordre familial et des représentations sociales typiquement associées à l'homosexualité en contexte rural. Si la filiation homoparentale est aujourd'hui reconnue juridiquement au Québec, il est pertinent de se questionner sur la reconnaissance sociale qui est réservée à l'homoparentalité, en particulier dans un milieu considéré comme « rural », à la lumière des différents stéréotypes que ce concept implique. La première partie de ce chapitre aura pour objectif de mettre en tension l'homoparentalité et la ruralité, ces notions qui a priori ne semblent pas compatibles. Ensuite, il sera de mise d'expliquer ce qui est entendu ici comme la « reconnaissance sociale » en ajoutant certains concepts proposés par Descoutures à la théorisation plus globale de la reconnaissance par Axel Honneth.

### **2.1 Homoparentalité et ruralité : deux espaces en tension**

Au cours du dernier chapitre, nous avons passé en revue les différentes composantes de l'homoparentalité vécue en milieu rural. Il s'agit maintenant de les problématiser afin de constater la prémisse de notre recherche.

Tout d'abord, comme je l'indiquais précédemment, l'homoparentalité, par définition, constitue un désaveu du modèle de la famille basé sur la reproduction biologique. Elle révèle les déliaisons entre sexualité, conjugalité, parentalité et procréation (Gross, 2009b). Il ne s'agit pas du premier modèle familial à le faire – on peut penser notamment aux familles adoptives, aux familles recomposées et aux familles ayant eu recours à la procréation médicalement assistée – mais les familles homoparentales sont sans doute les premières à mettre à mal le modèle biologique de manière aussi manifeste. Car, encore une fois, contrairement aux couples hétéroparentaux, les couples homoparentaux ne peuvent en aucun cas passer pour le couple géniteur de leurs enfants, ce qui en fait leur spécificité. De par son caractère subversif en rapport au modèle hétéronormatif dominant, l'homoparentalité peut être l'objet de vives réactions sociales, comme c'est le cas de toute marginalité en société.

Par ailleurs, la littérature nous apprend que l'expérience rurale de l'homosexualité a été négligée par la recherche académique en raison de la présomption d'une culture gaie fortement enracinée dans la ville (Halberstam, 2005). De son côté, le milieu rural est considéré par les urbains comme triste et solitaire, propice à une orientation sexuelle dissimulée et refoulée. À l'image d'un *coming-out*, c'est la migration d'un individu de la campagne vers la ville qui lui permettrait enfin d'exprimer librement son identité sexuelle (Halberstam, 2005). L'idée d'une ruralité où domine le mariage religieux et où la conformité aux normes revêt une importance capitale semble faire partie de l'« imaginaire gai » (Bell et Valentine, 1995), voire de l'imaginaire collectif. À l'heure de la modernité avancée, il est clair que le concept de ruralité est beaucoup plus hétérogène qu'il ne l'était, et donc que l'expérience de la ruralité a aussi énormément changé (Jean, 2004). Toutefois, les représentations sociales communes au sein de l'imaginaire collectif peuvent être beaucoup plus lentes à s'actualiser. Selon Scott Herring (2010) et le mouvement « *queer anti-urbanism* », cette image commune de la ruralité est le produit d'une vision fortement « urbanocentrée » qui rejette les savoirs et la subjectivité des habitants ruraux.

Ainsi, considérant à la fois le caractère hors norme des familles homoparentales et les représentations communes d'une ruralité homogène et intolérante à la diversité, la pertinence de l'étude de la reconnaissance sociale de l'homoparentalité en milieu rural apparaît évidente. Sociologiquement, il existe entre ces deux sphères une tension si grande qu'elle pourrait peut-être expliquer la quantité très faible de recherches académiques ayant exploré cette intersection. Du point de vue de l'hétéronormativité, un cadre profondément structurant dans la sphère sociale de la famille, l'homoparentalité apparaît comme une subversion, un modèle familial qui ne concorde pas avec la construction binaire du discours, un mode de vie illégitime. Du point de vue de la « métronnormativité » *queer* (Halberstam, 2005), l'expérience d'un mode de vie *queer* en milieu rural est tout simplement inexistante. En somme, les homoparents vivant dans un environnement rural contestent à eux seuls un ensemble de normes et d'a priori sociaux. Les individus homosexuels sans enfant vivant en milieu rural contestent eux aussi ces cadres normatifs, mais il est pertinent de mentionner qu'à la différence de ces derniers, les homoparents, du moins ceux qui décident ensemble de fonder une famille, doivent davantage exposer leur homosexualité au regard du public. Si les

participant(e)s de l'étude de Chamberland et Paquin (2007) négocient la visibilité de leur identité sexuelle de différentes manières, les homoparents ne sont pas non plus exempts de cette négociation, mais il me semble que la vie de famille comporte plusieurs aspects publics difficilement négociables, particulièrement si les deux parents souhaitent être reconnus comme parents légaux de l'enfant dans ses différentes sphères de vie. Par conséquent, dans le cas de cette étude, admettant que l'homoparentalité de la famille est publique, il sera évidemment intéressant de se questionner sur la reconnaissance sociale que les mères homoparentales reçoivent au quotidien.

## **2.2 La question de la reconnaissance**

À défaut d'avoir été défini, le concept de reconnaissance sociale a été plusieurs fois évoqué jusqu'à maintenant. Avant de m'attarder plus précisément au concept de reconnaissance, je retiendrai d'abord quelques notions utilisées par Virginie Descoutures pour examiner la question du rapport à l'hétéronormativité et assister à l'évaluation de la reconnaissance dans un contexte similaire à celui de l'étude ci-présente. Je me pencherai ensuite sur la conception honnethienne de la reconnaissance sociale et plus précisément sur sa notion d'estime sociale, qui est l'aspect de sa théorie qui me sera le plus utile lors de mon analyse.

### **2.2.1 À travers le rapport à la norme (hétérosexuelle)**

Comme il est mentionné dans le premier chapitre, les réflexions de Descoutures (2010) sur la résistance, la visibilité et le militantisme me seront utiles pour déconstruire le discours de mes répondantes et examiner l'étendue de la reconnaissance sociale qu'elles considèrent toujours manquante. À ce titre, l'usage du concept d'« agent de la norme » par l'auteure sera également pertinent à mon analyse. La sociologue définit le concept comme suit :

Par « agents de la norme » (hétérosexuelle), j'entends des acteurs tant individuels qu'institutionnels mais aussi des émetteurs de rappels à l'ordre, des contrôleurs de l'ordre hétéronormatif. Cet assemblage est constitué par les normes médicales [...], légales, mais aussi celles produites par les institutions telles que la religion, l'école, la famille, qui, véhiculées par leurs agents sous forme de valeurs ou de croyances, contribuent aussi à les reconduire : les agents de la norme sont à la fois producteurs de normes et engendrés par la norme (Descoutures, 2010 : 65).



Dans le cas présent, en lien avec mes objectifs de recherche, il me semble plus pertinent de m'attarder aux membres de la famille, aux ami(e)s et aux acteurs institutionnels comme le personnel médical ou scolaire que de m'attarder aux agents de l'ordre légal. En effet, comme je m'intéresse à l'homoparentalité féminine en milieu rural, il est moins pertinent de mettre en relief la dimension légale de la reconnaissance puisque cette dernière vaut pour tous les citoyens de la province, quelle que soit leur situation géographique. Toutefois, il se pourrait que les acteurs qui représentent les institutions publiques dans le milieu rural aient un rapport aux normes hétérosexuelles qui leur est propre, c'est pourquoi il semble aller de soi de s'intéresser au rapport que ces agents de la norme entretiennent avec les familles homoparentales. Cela dit, les normes véhiculées par différents agents de la norme ne seront sans doute pas reçues uniformément par les mères homoparentales; certains rappels à l'ordre sont plus blessants que d'autres, comme nous l'apprend Descoutures. Selon elle, « les instances normatives les plus rigides ne sont pas nécessairement les plus incarnées : la norme est rigidifiée dans les règles de droit mais elle se renégocie quand elle est incarnée par des personnes. (Descoutures, 2010 : 66) ». Dans son étude, la sociologue remarque que l'entourage familial et les ami(e)s occupent souvent une place essentielle en matière de reconnaissance ou de validation des liens familiaux unissant le couple de femmes et leurs enfants. Une enquêtée évoque d'ailleurs l'importance de la reconnaissance par ses parents dans sa description d'un cadre à l'intérieur duquel elles pourraient être considérées comme une « vraie » famille. Selon l'auteure, la famille incarne bien souvent la norme dominante et la non-reconnaissance par celle-ci du modèle familial homoparental tend à accentuer l'effet du droit qui, on se souvient, est très différent en France et au Québec. Il sera donc particulièrement intéressant d'explorer cette dynamique dans un contexte qui, en plus d'être québécois, est aussi rural.

Outre le concept d'agents de la norme, plusieurs notions introduites par Descoutures (2010) dans son ouvrage méritent d'être mentionnées à nouveau puisqu'elles pourront m'être utiles dans mon analyse du rapport à la norme, rapport qui est interrelié à la question de la reconnaissance. Par exemple, il est question du concept d'« invisibilisation » de la vie familiale, qui traduit une volonté de discrétion et qui révèle la présence d'homophobie ou d'hétérosexisme dans le milieu social, en ce sens où il est jugé plus sûr de garder une part de

sa vie familiale privée. À l’opposé, on peut parler de « visibilité » lorsque les parents cherchent à mettre en scène leur famille dans l’espace public, à affirmer leur statut homoparental dans le but d’obtenir éventuellement une plus grande reconnaissance de leurs réalités, une plus grande visibilité, etc. Selon Descoutures (2010), la stratégie de la « visibilité » est une forme de militantisme qui sert à rendre les familles homoparentales légitimes aux yeux des dominants, et qui passe souvent par la présentation de sa famille comme une famille « normale ». Cette démarche stratégique permettrait aux parents de montrer qu’ils correspondent à ce qui est attendu d’eux.

En plus des concepts de « visibilité » et d’« invisibilisation », Descoutures (2010) aborde la « stratégie de composition », qui se rattache justement à la revendication de « normalité » de son modèle familial et du « droit à l’indifférence ». Cette stratégie ne se traduit pas par un assujettissement à la norme dominante, puisque si c’était le cas, ces mères ne se seraient pas autorisées à avoir des enfants. Cette démarche passe plutôt par la prise en compte ou l’incorporation de cette norme, qui est vue comme une « réalité environnante incontournable », dans la construction familiale.

En somme, ces quelques notions devraient se révéler éclairantes dans l’analyse du rapport à la norme entretenu par les mères homoparentales de mon étude, et plus généralement de la reconnaissance sociale qu’elles perçoivent à l’égard de leur famille. La désignation de certains acteurs dans l’environnement social des participantes comme agents de la norme permettra d’examiner ces relations interpersonnelles à travers une lunette normative. De plus, la présence de ces rappels à l’ordre normatifs pourra expliquer en partie le choix des stratégies adoptées par les homoparents au quotidien, qu’il s’agisse de stratégies de « visibilité », de résistance, d’« invisibilisation » ou de composition. Voyons maintenant plus précisément en quoi les attitudes employées par les participantes et leurs interlocuteurs peuvent nous informer sur le degré de reconnaissance sociale reçu.

### **2.2.2 À travers la vision honnethienne des luttes pour la reconnaissance**

Bien que la reconnaissance sociale soit l'objet d'une vaste quantité de travaux en sciences sociales, nous retiendrons ici les travaux d'Axel Honneth, philosophe et sociologue allemand, sur les questions de lutte pour la reconnaissance, avec une focalisation sur l'aspect de la reconnaissance que Honneth nomme l'estime sociale.

Selon cet auteur, c'est uniquement lorsque les individus sont reconnus comme possédant des aptitudes pratiques contribuant à la vie commune qu'ils peuvent à leur tour s'estimer socialement et s'envisager positivement comme personnes individuées et autonomes (Voirol, 2008). Dans le cas de l'homoparentalité, l'estime sociale se traduit par la reconnaissance, par la société, de leurs qualités et de leurs habiletés en tant que parents, et du rôle significatif de cette parentalité dans la pratique commune. L'absence d'une telle reconnaissance résulte inévitablement par l'expérience du mépris, laquelle pousse les individus à s'engager dans une lutte pour la reconnaissance (Honneth, 2000).

Le mépris, aussi appelé « déni de reconnaissance », possède un immense potentiel explicatif en ce qui concerne la théorisation des mouvements de société. Pendant longtemps, Honneth a d'ailleurs appréhendé la question de la reconnaissance uniquement par l'analyse des sentiments négatifs de mépris, d'humiliation et d'atteinte à la dignité (Honneth, 2006). Il est clair que la reconnaissance, sous toutes ses dimensions, ne va pas de soi et qu'une part de la société se voit refuser une ou plusieurs formes de reconnaissance en fonction de caractéristiques diverses. Pour déceler et comprendre ce processus du déni, Honneth (2000) se penche sur la façon dont les victimes elles-mêmes décrivent l'expérience et découvre l'usage de catégories morales comme l'« offense » et l'« humiliation ». L'utilisation de ces concepts négatifs en dit déjà beaucoup sur l'ampleur de l'atteinte vécue par ces victimes; elle met en lumière la blessure de l'individu directement « dans l'idée positive qu'[il a] pu acquérir [de lui-même] dans l'échange intersubjectif », avant même d'être atteint dans sa liberté d'action (Honneth, 2000 : 223). Comme l'autoréalisation de chacun dépend de la validation sociale qu'il reçoit, les enjeux du déni de reconnaissance ou du mépris sont immenses; celui-ci a le potentiel de ruiner l'identité-même de la personne. Si les dimensions de l'identité qui sont

atteintes par le mépris au niveau des reconnaissances affective et juridique sont respectivement la confiance en soi et le respect de soi, le degré d'estime sociale ou de solidarité accordé à une personne affecte, selon la conception honnethienne, l'estime de soi de cette dernière qui ne peut dès lors plus se comprendre elle-même comme appréciée dans ses qualités et capacités propres (Voirol, 2008 : 20). De plus, Honneth (2000) note que les formes de mépris associées aux dimensions affective et juridique limitent l'individu dans son autonomie personnelle et lui donne le sentiment de ne pas être reconnu comme partenaire d'interaction au même titre que ses semblables. L'atteinte à l'estime de soi, de son côté, humilie l'individu en jugeant négativement sa valeur sociale ou celle du groupe duquel il fait partie. Puisque cette forme de mépris est plus évaluative que les deux autres et qu'elle consiste en « un regard de dénigrement porté sur des modes de vie individuels et collectifs », elle constitue précisément ce qu'on désigne couramment comme une « offense » ou une « atteinte à la dignité » d'autrui (Honneth, 2000 : 228). Un geste de mépris à l'estime sociale, par conséquent, se traduit par le refus d'un mode d'autoréalisation auquel l'individu était parvenu grâce au support et à l'encouragement de solidarités diverses, et vient donc nuire de façons variées à l'estime de soi qui s'était forgée (Honneth, 2000).

Dans un texte plus récent, Honneth (2008) élabore sur le fait que la reconnaissance est beaucoup plus qu'une absence de mépris ou d'atteinte à la confiance à soi, au respect de soi ou à l'estime de soi. La question de la reconnaissance n'apparaît pas que par la négative, que par le déni de reconnaissance. Celle-ci, vue comme le « symbole » d'une action morale, « possède un caractère performatif parce que les réponses qui l'accompagnent symbolisent des formes nécessaires de réaction "pour rendre justice" à la personne connue » (Honneth, 2008 : 233). En effet, la reconnaissance est un acte qui représente le décentrement individuel en réponse à la valeur d'une personne autre, décentrement qui permet à cette autre personne de se sentir confirmée socialement, visible au sein de sa collectivité, par opposition au sentiment d'invisibilité ou d'inexistence. Cette reconnaissance, d'un point de vue matériel, passe par des expressions du visage et des gestes appropriés sans lesquels le processus n'est pas complet (Honneth, 2008 : 243). Lorsque l'on cherche à déceler le déni de reconnaissance, la privation illégitime de reconnaissance, il est important de considérer plus que l'expression d'offense ou d'humiliation relatée par l'individu lui-même, et de porter également attention aux

manifestations d'un sentiment d'invisibilité ou d'inexistence se rapportant à des traits caractéristiques de son identité, cela afin d'évaluer le degré réel de reconnaissance reçu par le sujet.

En se basant sur l'approche de Honneth, Olivier Voirol (2005), plutôt que de parler de lutte pour la reconnaissance, parle de lutte pour la visibilité. Il explique que la « possibilité que des acteurs parviennent à se constituer un soi, une conception d'eux-mêmes dans un rapport intersubjectif et entrer dans des rapports de reconnaissance avec autrui dépend de leur capacité à se rendre visibles, à exister et à être vus et entendus » (Honneth, 2003 dans Voirol, 2005 : 117). Bien que cette vision fasse écho aux explications énoncées dans les paragraphes précédents, on y remarque plus clairement l'importance de la visibilité. L'auteur ajoute que « [c]e qui est visible et intelligible, qui est reconnu et doté de légitimité, est la cristallisation d'un rapport de pouvoir sous forme de compromis momentané entre des acteurs sociaux porteurs d'interprétations et d'orientations normatives distinctes » (Voirol, 2005 : 116). Cette explication est pertinente dans la mesure où elle semble aisément applicable aux réalités homoparentales qui doivent composer avec le cadre hétéronormatif dominant.

Si la reconnaissance affective remplit des besoins physiques et psychiques fondamentaux de la personne, l'abaissement social qui est associé à la dernière forme de reconnaissance, de son côté, nuit à la construction positive de l'identité et procure à l'individu un sentiment de « honte sociale » (Honneth, 2000). Souvent, ces expériences morales négatives constituent les motifs qui sont à l'origine des luttes pour la reconnaissance, lesquelles visent à retrouver ou à acquérir « des relations de reconnaissance sous une forme "pleine et entière" » (Voirol, 2008 : 21). Selon Honneth (2000), il manquait dans les théories de Hegel et de Mead le « maillon psychique », l'information cognitive qui aurait permis à l'individu d'être conscient du mépris à son égard et de potentiellement passer à l'action. Cet élément théorique novateur ancre la lutte pour la reconnaissance dans l'expérience en observant que cette fonction cognitive peut être remplie par des réactions émotionnelles négatives comme la honte, la colère ou l'indignation devant l'injure ou le mépris (Honneth, 2000). C'est ici l'approbation sociale qui fait défaut et qui permet aux émotions négatives d'occuper la psyché de l'individu.

Cette thèse selon laquelle le mouvement collectif de résistance sociale prend racine dans l'expérience morale négative du sujet ou du groupe est tout à fait centrale chez Honneth et le différencie d'ailleurs de ces prédécesseurs. Notamment, ce modèle du conflit se distingue de la tradition utilitariste en prenant les expériences morales découlant du déni de reconnaissance comme motifs de la révolte ou de la résistance plutôt qu'en se basant sur la recherche du bien-être du plus grand nombre (Honneth, 2000). La résistance sociale s'édifie dans « le respect d'attentes de reconnaissance profondément enracinées » (Honneth, 2000 : 233). De plus, contrairement à la tradition hobbesienne, le conflit ne représente pas une menace pour l'ordre social, mais constitue plutôt le médium même de l'intégration sociale. C'est à travers les constantes luttes pour la reconnaissance qu'une société peut intégrer ses membres et « accroître les chances de réunir les conditions nécessaires à l'autoréalisation de ses membres » (Voirol, 2008 : 21).

Selon Axel Honneth (2000), la honte morale surgit lors de la communication et a pour contenu émotionnel une impression d'infériorité par rapport aux partenaires d'interaction, l'affaiblissement du sentiment que la personne a de sa propre valeur ainsi qu'une déception relativement aux attentes normatives qu'il portait vis-à-vis du respect d'autrui. Ce sentiment apprend à l'individu que son rapport à soi dépend de la reconnaissance d'autrui qu'il reçoit et que les modes d'autoréalisation qu'il privilégie ne sont pas nécessairement validés par la collectivité. La société, elle, se sert de la lutte pour la reconnaissance et de la force morale qui l'accompagne pour progresser. Toutefois, les sentiments moraux ne peuvent être à l'origine d'initiatives collectives « que si le sujet est en mesure de les formuler dans un cadre d'interprétation intersubjectif qui les identifie comme typiques d'un groupe tout entier » (Honneth, 2000 : 273). Il se pourrait aussi que l'engagement politique aide l'individu ayant subi une humiliation à sortir de cette situation nocive en accédant à un nouveau rapport positif à soi. En somme, l'expérience de la reconnaissance dans son ensemble en est une qui est entièrement intersubjective, mais c'est l'individu qui subit l'expérience morale négative qui est en mesure de témoigner de ce sentiment, et donc de nous informer sur l'horizon de valeurs de sa collectivité par la même occasion.

Nancy Fraser, dans sa théorie de la reconnaissance, écarte la notion de la souffrance puisque « celle-ci ne procure pas de critère de légitimité pour distinguer entre des prétentions élevées en son nom, et afin d'éviter ses corrélats compassionnels, avec ce qu'ils impliquent d'improvisé, de fluctuant, de dangereusement subjectif » (Ferrarese dans Fraser, 2005: 10). Honneth (2000) prend toutefois la peine de préciser que si l'attention portée aux émotions manque de solidité et ne permet pas toujours de mettre le doigt sur l'injustice du mépris, l'expérience du mépris est pertinente si elle s'articule sur un mouvement social déjà existant.

En résumé, l'approche de la reconnaissance et de l'estime sociale apparaît extrêmement éclairante sur la question de la reconnaissance sociale de l'homoparentalité féminine en milieu rural. En effet, cette approche évalue les modes d'autoréalisation, par exemple l'homoparentalité, du point de vue de la valeur sociale qui lui est accordée au sein de la collectivité. Aux fins de l'analyse, nous retenons ici que la reconnaissance sociale est un processus intersubjectif informé par des sentiments « négatifs » de mépris, d'offense, d'invisibilité, tout comme par le versant « positif » de ceux-ci, à savoir ceux de visibilité et de légitimité. Nous retenons également que ces sentiments sont d'autant plus intéressants sociologiquement s'ils s'articulent à un mouvement social déjà constitué. En effet, la résistance sociale est a priori le signe d'une reconnaissance sociale incomplète. Déjà, il est possible de faire le lien entre les notions de « visibilisation » et de mise en scène mentionnées dans la première partie du chapitre, en ce qu'elles aussi dénotent un militantisme et une certaine participation à un mouvement social.

A priori, l'articulation des notions amenées par Descoutures dans le contexte homoparental et de la vision honnethienne de la reconnaissance n'apparaît pas évidente et, d'ailleurs, Descoutures ne se réclame pas d'Honneth. On peut constater cependant que les deux approches partagent une même interrogation sur les ressorts des luttes pour la reconnaissance et mobilisent à cette fin la notion de « visibilité ». C'est sur ce terrain de la « visibilité » que selon nous les démarches respectives de Descoutures et d'Honneth trouvent une articulation. Cette notion de « visibilité » est cependant appréhendée différemment par chaque auteur-e. Du côté de Descoutures, les « stratégies de visibilité » ou la « visibilisation » s'observent surtout en tant qu'actes, en tant que stratégies militantes de résistance à la norme. L'action, par

la mère « non statutaire » de l'enfant<sup>7</sup>, de « se rendre visible » en tant que mère à part entière contribuerait à une forme de reconnaissance émise par l'entourage familial et social, sans bien sûr que celle-ci soit automatique (Descoutures, 2010). Du côté de Honneth, la reconnaissance apparaît à travers le sentiment d'être visible aux yeux de sa collectivité et dès lors apprécié dans ses qualités et capacités propres. La visibilité accordée à une identité, à un mode d'autoréalisation, représente un geste solidaire confirmant la valeur sociale de l'individu ou celle du groupe duquel il fait partie. Ainsi, la notion de « visibilité » semble être centrale dans la question de la reconnaissance, et apparaît très pertinente à l'étude de la reconnaissance reçue par les mères homoparentales. Toutefois, avant de s'aventurer à tenter d'articuler ces deux différents angles, allons plutôt voir ce que les données nous apprennent.

---

<sup>7</sup> La mère « non statutaire » réfère à la mère « sociale » de l'enfant, la mère non biologique. Descoutures utilise ce terme puisqu'en France, au moment de l'enquête (2010), les couples de même sexe n'avaient pas droit à l'adoption et le lien de filiation entre ces mères et leur(s) enfant(s) ne pouvait pas être reconnu légalement.



## Chapitre 3 : Méthodologie

### 3.1 Objectifs et questions de recherche

À la lumière de ce qui a été abordé jusqu'ici, cette recherche vise à examiner la reconnaissance sociale reçue par les mères homoparentales vivant en région dite rurale. Plus précisément, elle vise à documenter la perception de ces mères de la validation ou de l'invalidation de leur modèle familial par les individus faisant partie de leurs diverses sphères sociales, en se penchant notamment sur leurs sentiments de visibilité ou d'invisibilité. L'examen du rapport des mères homoparentales au modèle hétéronormatif permettra également une meilleure compréhension de la nature de la reconnaissance ou du déni de reconnaissance perçus. Enfin, l'expression d'une spécificité rurale dans l'expérience homoparentale féminine sera discutée en mobilisant les représentations sociales propres à l'imaginaire collectif associé à la ruralité, telles qu'elles ont été décrites dans le premier chapitre.

Ainsi, la question de recherche principale sera la suivante :

- **Quelle reconnaissance sociale reçoivent les mères homoparentales vivant en milieu rural?**

Cette question principale se développe en deux sous-questions :

- Comment les mères homoparentales articulent-elles leur rapport à la norme hétérosexuelle?
- Comment s'exprime la spécificité rurale dans l'expérience de la reconnaissance vécue par ces mères homoparentales?

Nous retenons des chapitres précédents que la reconnaissance est un processus intersubjectif informé notamment par les sentiments de mépris et d'invisibilité, et donc qu'il sera important de porter attention non seulement au discours des participantes, mais aussi à tout ce qui a trait

à leur non-verbal, dont le ton utilisé pour aborder une situation, lequel nous informe sur le sentiment associé à tel ou tel événement. De plus, les stratégies de « visibilité » peuvent être considérées comme une forme de militantisme et donc s'inscrire dans un mouvement de revendication ou une lutte pour la reconnaissance. Toutefois, si le fait de s'inscrire dans un mouvement de revendication peut signifier la présence d'une reconnaissance incomplète, l'analyse de la reconnaissance sociale reçue ne s'arrêtera pas à ce constat et prendra plutôt en compte les impressions globales des participantes ainsi que les stratégies et attitudes qu'elles adoptent pour négocier leur reconnaissance au quotidien. Nous retenons également que l'absence de déni de reconnaissance n'est pas synonyme de reconnaissance et que l'examen de la reconnaissance reçue doit aussi considérer la visibilité accordée par autrui à l'objet d'« actualisation de soi », c'est-à-dire ici à la parentalité homosexuelle. Enfin, les représentations sociales à l'étude auront trait à l'actualisation, la validation ou l'invalidation de l'imaginaire collectif associé communément à la ruralité en matière d'hostilité ou d'intolérance à la différence.

### **3.2 Pertinence sociale et choix méthodologiques**

Considérant la faible quantité d'études sur l'homoparentalité en milieu rural, au Québec comme ailleurs, une étude québécoise sur le sujet apparaît sans équivoque très pertinente à la production de nouvelles connaissances dans le champ sociologique de l'homoparentalité. Un document sur l'homoparentalité produit par le ministère de la Famille du Québec (Francoeur, 2015) observe qu'en 2011, les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale regroupaient 50 % des conjoints vivant au sein de couples de même sexe, alors que ce taux était de 29 % pour les conjoints au sein de couples de sexe opposé. Sans trop entrer dans l'interprétation, il est intéressant de noter que ces observations concordent avec les représentations communes de la grande ville comme étant plus ouverte aux minorités sexuelles. Toutefois, ces chiffres prennent à la fois en compte les conjoints avec et sans enfant(s). En comparaison avec les conjoints de même sexe sans enfant(s), les familles homoparentales habitent plus souvent les régions administratives autres que Montréal et Capitale-Nationale. En effet, 64 % des couples de même sexe qui vivent avec au moins un enfant résident dans les autres régions administratives du Québec, ce taux atteignant 49 % chez les conjoints au sein de couples de

même sexe sans enfant(s). Cet écart est considérablement différent pour les couples de sexe opposé, puisque 70 % des conjoints avec enfant habitent les autres régions administratives et que ce chiffre atteint 72 % pour les conjoints sans enfant(s). Enfin, on remarque également un léger écart entre la présence des couples féminins et des couples masculins dans les autres régions administratives; 67 % des couples de femmes y vivent, comparativement à 58 % des couples d'hommes. Ainsi, le faible nombre d'études sur l'expérience rurale ou régionale de l'homoparentalité ne peut pas s'expliquer par la faible proportion de familles homoparentales habitant ces régions. Attardons-nous maintenant choix méthodologiques effectués.

### **3.2.1 Le choix de l'homoparentalité dans sa version féminine**

Les statistiques précédentes, en plus d'ajouter à la pertinence de l'objet d'étude, m'amènent à aborder le choix d'orienter la recherche sur l'homoparentalité féminine, et non sur l'homoparentalité de manière plus générale. Tout d'abord, ce choix a été influencé par la volonté d'obtenir les résultats les plus précis et représentatifs possible pour une population donnée. En effet, la littérature laisse entendre que les enjeux de reconnaissance entourant l'homoparentalité féminine et masculine sont différents en raison des représentations associées à l'une et l'autre respectivement (Berkowitz, 2009), différence avec laquelle les participantes de la présente étude semblaient être en accord. Sans qu'aucune question sur les différences homme-femme n'ait été prévue dans le schéma d'entrevue, plusieurs participantes ont mentionné recevoir, selon elles, des traitements différents en raison de leur statut de femmes. Ce discours m'a en quelque sorte confirmé la pertinence de ma première idée, soit celle de limiter l'objet d'étude à l'homoparentalité féminine afin d'obtenir des résultats plus justes. De plus, les statistiques québécoises nous informent que les couples de même sexe formés de femmes constituent la majorité des couples homoparentaux (Francoeur, 2015). Comme le terrain de cette étude est très circonscrit, et pour maximiser mes chances de trouver des participant-e-s, il semblait judicieux d'opter pour l'homoparentalité féminine plutôt que l'homoparentalité masculine.

### 3.2.2 Le choix du terrain d'étude

Puisque mon objet d'étude comporte une forte connotation géographique, il m'apparaît essentiel de justifier le choix de circonscrire le terrain d'étude à un petit territoire, et d'expliquer les raisons derrière la sélection d'une région donnée. Tout d'abord, la question de la faisabilité joue un rôle prépondérant dans ce choix. Il aurait été pertinent de recruter des participantes habitant différentes régions rurales à travers le Québec, mais il m'aurait été difficile de me déplacer pour les rencontrer toutes, où qu'elles soient, et particulièrement celles habitant des régions éloignées. Plus encore, je privilégiais les entretiens en personne plutôt que par vidéoconférence, car il est clair que le lien entre enquêteur et enquêtée est plus facile à établir en personne, et que la confiance de l'enquêtée est particulièrement importante à acquérir pour le bon déroulement de l'entretien. Ainsi, le choix d'une zone géographique qui m'était facilement accessible est apparu évident.

De plus, puisque la définition de la ruralité dans la modernité avancée est très large et englobe une variété de contextes sociaux, il a semblé pertinent, voire nécessaire, d'opter pour un territoire qui m'était familier en ce qui a trait à la nature des activités économiques qui y sont pratiquées, au type de services qu'on y retrouve, à la distance à parcourir pour accéder à ces services ou à la grande ville la plus proche, à la densité de population, etc. Autrement dit, la sélection d'une région rurale spécifique a été privilégiée afin de pouvoir situer l'expérience homoparentale dans un contexte géographique et social précis et d'évaluer, lors de l'analyse, les potentiels facteurs d'influence.

Selon Bruno Jean, spécialiste québécois de la sociologie rurale, « la traditionnelle et commode opposition ville/campagne est de moins en moins pertinente pour comprendre la ruralité dans la modernité avancée » (Jean, 2004 : 10). Plus encore, « les ruralités sont si diversifiées et singulières que les moyennes rurales ne représentent plus rien en elles-mêmes » (Jean, 2004 : 11). Aujourd'hui, les concepts de régionalité ou de ruralité connotent une « dimension symbolique s'exprimant dans une réalité discursive » (Jean, 1996 dans Parent, 2011 : 339). Autrement dit, selon Jean, l'identité rurale est vécue par les habitants de ces régions eux-mêmes et se fonde sur une forte conscience collective. Cette conscience collective est partagée

par les habitants des grandes villes qui continuent de se définir en opposition aux habitants des régions, et qui assimilent communément la régionalité à la ruralité. Considérant les propos de Jean, je m'en remettrai ici au choix de la région elle-même de se qualifier de rurale, sans oublier le critère de la faible densité démographique.

Ainsi, sur la base des qualités attribuées au territoire, de ma familiarité à ce dernier, ainsi qu'au critère important mais parfois limitatif de la faisabilité, une région précise située au sud du Québec a été retenue. Ce territoire, appelé plus spécialement une MRC (Municipalité régionale de comté), a d'ailleurs, il y a quelques années, fait l'objet d'études sociographiques sur le phénomène des néo-ruraux (Guimond et Simard, 2008). Selon le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (2017), cette MRC possède 1 651 km<sup>2</sup> et une population d'environ 58 000 habitants. Sa municipalité la plus peuplée possède un peu plus de 13 000 habitants et se situe à 90 km au sud de Montréal. La grande ville la plus proche compte 66 000 habitants et se situe tout juste à l'extérieur du territoire à l'étude. Il était clair pour moi que les participantes devaient résider à l'extérieur d'une grande ville, mais la proximité de cette dernière pour certaines participantes est évidemment un détail important à prendre en considération dans l'analyse ou l'interprétation des résultats. De plus, puisque cette MRC comporte plusieurs petites municipalités, mon intention était d'éviter les municipalités ayant un caractère plus touristique ou de villégiature et de privilégier celles étant surtout agricoles. Sans trop dévier de cette intention, j'ai également dû montrer une certaine flexibilité à cet égard lors du recrutement de participantes.

### **3.2.3 Recrutement**

Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes effectuée par Statistiques Canada en 2014, 1,7 % des Canadien-ne-s âgé-e-s de 18 à 59 ans se déclaraient homosexuel-le-s, alors que 1,3 % des Canadien-ne-s de ce groupe d'âge déclaraient être bisexuel-le-s (Statistique Canada, 2014). Par ailleurs, les couples de même sexe représentaient 1,1 % de tous les couples au Québec en 2016 (Statistique Canada, 2016). Prenant ces chiffres en considération, il est possible d'affirmer que le profil recherché chez les répondantes pour ma recherche est marginal au sein de la population totale, et qu'il l'est davantage encore lorsqu'on

considère la faible proportion des couples de même sexe avec enfants, soit 10 % de tous les couples de même sexe (Statistique Canada, 2016). Ce profil vient ensuite se préciser lorsqu'on ajoute des critères de genre et de situation géographique. Ainsi, les répondantes constituant l'échantillon de ma recherche devaient obligatoirement répondre aux critères suivants :

- Être mère légale d'au moins un enfant (l'âge de l'enfant n'importe pas) et vivre avec cet enfant.
- Vivre en couple avec une autre femme (qu'il s'agisse d'une union libre ou d'un couple marié).
- Habiter la municipalité régionale de comté (MRC) choisie pour l'étude.

Comme le profil recherché en est un qui est statistiquement marginal, les critères de sélection ayant trait à la configuration familiale étaient volontairement assez larges. De plus, ma première intention était de rechercher des participantes ayant habité cette MRC durant la majeure partie de leur vie dans un objectif d'homogénéisation de l'échantillon, mais le recrutement ne m'a pas permis de respecter ce critère pour toutes les participantes. Toutefois, la diversité de leurs parcours géographiques donnait lieu à des perspectives intéressantes, comme nous aurons l'occasion de le constater lors de l'analyse.

En ce qui concerne le recrutement de participantes lui-même, ce premier contact s'est effectué sous la forme d'une annonce de recrutement qui avait pour titre « Volontaires recherchées » et qui a été publiée sur la page du groupe de la Coalition des familles LGBT du Québec, sur Facebook, groupe qui possédait alors plus de 2300 membres. Les éléments suivants étaient mentionnés dans l'annonce : les objectifs de la recherche, les critères auxquels les participantes doivent répondre, le numéro de téléphone ou l'adresse courriel à contacter pour de plus amples renseignements ou pour manifester un intérêt à participer, mon nom et mon statut d'étudiante, le cadre institutionnel de la recherche, et les conditions de déroulement de l'entretien (voir Annexe I).

Ce mode d'échantillonnage volontaire m'a permis d'entrer en contact avec deux couples de mères qui ont ensuite accepté de me rencontrer. À la suite de cette mise en contact, la

technique d'échantillonnage en « boule de neige » a été tentée, puisqu'un couple de participantes a accepté de parler de ma recherche à d'autres familles homoparentales de leur entourage. Cet essai n'a pas été fructueux, et je suis plutôt entrée en contact avec les trois autres participantes par l'entremise du bouche-à-oreille, en demandant dans mes différents groupes de connaissances si certains avaient des personnes à me référer. En ce sens, le fait de choisir un territoire qui m'était familier et au sein duquel je possédais un réseau social a constitué un avantage.

### **3.2.4 Participantes**

L'échantillon de cette recherche comporte sept participantes, dont trois couples. Sans que je n'aie connu ni cherché ces caractéristiques avant de procéder aux entretiens, il s'est avéré que cinq des sept répondantes (deux couples et une participante ayant pris part à l'entrevue seule) avaient un parcours parental semblable sur le point suivant : elles ont procédé à des inséminations artificielles dites « artisanales » rendues possibles grâce à des donneurs de gamètes connus. En ce qui a trait au dernier couple, Marie-Claude avait déjà trois enfants d'une union précédente avec un homme avant de rencontrer sa conjointe actuelle, Sophie, avec qui elle et les enfants habitent présentement.

Avant de poursuivre, je précise que tous les prénoms utilisés pour faire référence aux participantes sont fictifs, en conformité avec l'engagement de confidentialité annoncé aux répondantes dans le formulaire de consentement qu'elles ont signé.

En résumé, six des sept participantes se situent dans la tranche d'âge des 30-39 ans au moment de l'entrevue, et cinq des sept participantes sont mariées. Cinq des participantes sont en couple avec leur conjointe depuis plus de 10 ans, ce qui correspond en fait à trois couples de longue date différents. En ce qui concerne leur situation d'emploi, toutes travaillent à temps plein, avec un revenu individuel annuel qui varie beaucoup d'une participante à l'autre, allant de moins de 19 999 \$ à plus de 60 000 \$, en passant par toutes les tranches de revenu intermédiaires. Bien que les participantes soient peu nombreuses, le plus haut niveau de scolarité complété pour chacune des répondantes varie également beaucoup, allant du niveau

secondaire au niveau universitaire, en passant par le collégial et le diplôme d'études professionnelles. Enfin, en ce qui a trait à leur famille, tel que mentionné précédemment, une participante a trois enfants d'une union précédente, alors que les couples pour qui les enfants sont nés d'un projet homoparental ont un ou deux enfant(s). Toutes ont la garde complète de leur(s) enfant(s).

Finalement, toutes habitent à l'intérieur de la région à l'étude, sauf le couple d'Annick et de Catherine qui habite tout juste à l'extérieur de la MRC et qui est entré en contact avec moi puisque, ensemble, elles possèdent une petite terre agricole située dans la région à l'étude. J'ai décidé de les inclure dans l'échantillon puisque leur environnement social est très semblable à celui à l'étude, et parce que l'exploitation de leur terre agricole les amène à interagir avec des agriculteurs de la région ou avec des services de la région. De plus, le fait que ce couple travaille dans le milieu agricole est particulièrement pertinent en lien avec le caractère rural de l'étude. Selon Line Chamberland, titulaire de la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'Université du Québec à Montréal, « aucune étude [québécoise] ne s'est penchée sur la présence des personnes LGBT dans le secteur agricole, ce qui est révélateur de leur "invisibilité" » (Laplante El Haïli et Ménard, 2018).

### **3.2.5 Méthode de collecte de données : l'entretien semi-directif**

La présente recherche est de nature qualitative et fait appel à l'analyse de discours. Ainsi, l'objet d'analyse concret est le discours des mères homoparentales concernant leur perception de la reconnaissance sociale qu'elles reçoivent, dans leur milieu social et familial, en tant de mères d'une famille homoparentale. La méthode de collecte de données qui a été privilégiée dans le cadre de cette analyse de discours est l'entretien semi-directif.

Selon Van Campenhoudt et Quivy (2011), un entretien est dit « semi-directif » lorsqu'il n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises. L'idée est de se prémunir d'une série de questions-guides qui servent de rappels quant aux thématiques qu'il est essentiel d'aborder. Les questions-guides sont relativement ouvertes et notées dans un



ordre selon lequel l'enquêté peut répondre naturellement, bien qu'il ne soit pas nécessaire de respecter l'ordre de ces questions durant l'entrevue.

Ainsi, au début du processus de recherche, à la lumière d'une revue de littérature préliminaire, j'ai tenté d'élaborer un schéma d'entrevue (voir Annexe II) en décomposant le thème de la reconnaissance sociale de l'homoparentalité en dimensions et en sous-dimensions avec l'objectif de couvrir un grand nombre de thématiques liées les unes aux autres. La notion de reconnaissance sociale ne s'y retrouve pas explicitement, mais les thématiques abordées me permettent d'analyser le vécu des mères homoparentales selon cet angle théorique. Il était pour moi primordial que les thèmes laissent place à la discussion, qu'ils soient mobiles et ne limitent pas la communication.

À ce titre, j'ai décidé d'offrir la possibilité aux répondantes de faire l'entrevue en couple, advenant le cas où le fait d'être deux les rende plus à l'aise. Je souhaitais, au moment du recrutement, mettre toutes les chances de mon côté pour trouver des volontaires. Finalement, six des sept participantes ont réalisé l'entrevue en couple, ce qui à mon sens s'est avéré une excellente idée. Ensemble, les deux femmes échangeaient et se remémoraient des souvenirs, faisant en sorte que l'entrevue coule bien et que j'aie peu à intervenir avec des questions, ce qui est idéal pour influencer le moins possible le discours des participantes.

### **Relation établie avec les répondantes**

« La situation d'entretien met en présence enquêteur et enquêté dans un face-à-face qui définit une interaction qui produit des effets sur le contenu du discours recueilli » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1997). Ainsi, il est primordial de considérer la relation avec l'enquêté pour ce qu'elle est, soit un rapport social, et d'évaluer le contexte dans lequel le discours est produit.

De nombreux facteurs entrent en compte dans l'analyse de la relation d'entretien, mais on peut d'abord mentionner l'importance d'être clair et transparent dès le départ de la rencontre afin d'instaurer un lien de confiance avec l'enquêtée. L'exposé du préambule de l'entretien (qui répond aux questions suivantes : 1. Qui suis-je?, 2. Quel est le thème de l'entrevue?, 3.

Pourquoi avoir choisi ce thème?, 4. Pourquoi avoir choisi cette répondante?, 5. Quelle collaboration lui est-il demandé?, 6. Quel usage sera fait des informations?) m'a permis de solidifier ce lien dès les premières minutes de notre rencontre. Ensuite, la lecture et l'explication du formulaire de consentement (tel que présenté selon l'exemple du Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences) m'a aussi permis d'informer l'enquêtée de ses droits relativement à sa participation, et de la sécuriser à propos de la confidentialité des informations données.

Pierre Bourdieu, dans *La misère du monde*, rappelle que la relation d'enquête représente une source de violence symbolique, par « cette sorte d'intrusion toujours un peu arbitraire qui est au principe de l'échange » (Bourdieu, 1993). En effet, la relation est asymétrique en matière de structure de l'échange, et en matière de positions sociales de l'enquêteur et de l'enquêtée. Cette affirmation amène Bourdieu à penser des stratégies d'enquête qui permettraient de réduire cette violence symbolique. Dans le cas de ma recherche, bien que ma posture sociale soit différente de celle des répondantes, je n'ai pas vu ce détail comme présentant une grande difficulté. Le fait que j'aie moi aussi grandi dans cette région et donc que je ne représente pas un regard extérieur sur l'aspect rural de la recherche est, selon moi, favorable à la proximité sociale nous liant.

La relation d'entretien avec les répondants est un thème extrêmement vaste au sein des débats épistémologiques en sociologie, mais je mentionnerai uniquement, en terminant, l'importance des conditions d'entretien. Les conditions les plus objectives possible, telles que le choix d'un endroit public comme lieu de rencontre, sont généralement privilégiées pour réaliser les entretiens, mais il est également de mise de laisser aux répondants le choix du lieu. Dans le cas de mes répondantes, celles ayant réalisé l'entrevue en couple, soit la grande majorité d'entre elles, ont opté pour une rencontre chez elles, pour une question de simplicité. Bien qu'il s'agisse d'un endroit fort personnel, cette condition d'entretien a, selon moi, participé à rendre les répondantes plus à l'aise et à atténuer le caractère inhabituel de l'échange.

## **Analyse thématique des verbatims**

Enfin, grâce à l'enregistrement audio de chacun des entretiens, ceux-ci ont été retranscrits en verbatims. Une fois cette étape terminée, le logiciel d'analyse qualitative Atlas.ti a été utilisé pour effectuer une analyse thématique transversale, c'est-à-dire une opération de codage faisant ressortir la cohérence thématique qui existe entre les différents entretiens. Les thèmes des questions-guides du schéma d'entrevue ont été utiles à cette compilation, et une opérationnalisation du cadre conceptuel a permis de faire ressortir les différents éléments de réponse à la question de recherche. L'analyse thématique transversale est apparue comme la plus appropriée pour l'analyse des données de cette étude, car en plus de comporter des réponses aux mêmes questions, les discours des répondantes se faisaient souvent écho sur une variété de thèmes qui ne faisaient pas partie du schéma d'entrevue.

Le prochain chapitre présentera les résultats de ce long processus de recherche, en commençant par mettre l'accent sur les attitudes rencontrées par les participantes à l'égard de leur statut familial.

## **Chapitre 4 : L'environnement social comme « agent de reconnaissance »**

Ce chapitre met l'accent sur les perceptions des répondantes relativement au regard de leur environnement social sur leur modèle familial, autrement dit sur les réactions et attitudes rencontrées dans leurs différentes sphères sociales tout au long de leur parcours. Les propos recueillis à ce sujet révèlent trois ordres d'expériences que nous qualifierons ici de « positives, ambivalentes et négatives ». En effet, il sera d'abord question des expériences vécues distinctement comme positives aux yeux des répondantes en matière de validation, de sentiment de visibilité et de reconnaissance. Puis, je m'attarderai sur les expériences vécues négativement par les participantes, c'est-à-dire les expériences qui font état d'un sentiment d'offense ou de mépris de la part d'autrui. Enfin, je terminerai ce chapitre en présentant des expériences que je décris comme ambivalentes en ce sens où elles sont rarement vécues comme négatives malgré le déni de reconnaissance connoté. Cette typologie préliminaire constitue une entrée éclairante pour l'analyse. Je précise toutefois qu'il s'agit d'une typologie d'expériences et non de profils de participantes, et donc qu'une même participante peut faire état de différents types d'expériences.

### **4.1 Validation de la situation homoparentale et sentiments de visibilité : des expériences jugées positives**

Intéressons-nous tout d'abord aux expériences positives relatées par les répondantes. Sans que les différents vécus de ces dernières soient dépourvus de nuances et d'expériences contrastantes, les exemples de ce sous-chapitre sont ceux qui, selon moi, sont les plus saillants et qui témoignent le mieux du ton léger et positif utilisé par chacune des répondantes à travers les entrevues. De manière générale, les sentiments de validation et de visibilité exprimés par les participantes représentent environ les deux tiers de leurs discours. Il s'agit des sentiments qui dominent les discours, un constat qui vaut pour chacune des répondantes. J'exposerai ces expériences jugées positives selon les contextes dans lesquels elles ont eu lieu, c'est-à-dire en fonction des institutions ou entités ayant en quelque sorte offert aux homoparents une reconnaissance sociale. Il sera question de la famille des répondantes (parents, grands-parents, fratrie), des ami(e)s, du milieu scolaire des enfants, du milieu de travail des participantes, ainsi

que des centres médicaux et leur personnel. On remarquera que, dans ces exemples, tous ces acteurs encouragent les mères homoparentales dans ce qu'elles entreprennent ou leur offrent le soutien qu'elles espèrent.

En lien avec une question spécifique du schéma d'entrevue (voir Annexe III), les participantes ont commencé par aborder la réaction de leur famille et de leurs ami(e)s proches à l'annonce de leur projet familial, il y a de cela plusieurs années, ou encore l'attitude de ces proches aujourd'hui alors que la vie familiale est bien établie. En référence au travail de Virginie Descoutures (2010), on note que les membres de la famille, au même titre que des institutions plus formelles, constituent habituellement des agents de la norme (sous-entendue hétérosexuelle), des émetteurs de rappels à l'ordre. La norme que ces derniers souhaitent reconduire est alors transmise sous forme de valeurs ou de croyances.

On notera que, dans l'étude ci-présente, les familles des participantes sont majoritairement résidentes de la région à l'étude ou de ses environs, à l'exception des parents d'Annick et de Catherine qui résident plutôt à Montréal ou en banlieue de Montréal et du père de Marie-Claude qui habite la Gaspésie, une région encore plus éloignée d'un centre urbain que la région à l'étude. Ces détails sont d'un intérêt certain pour évaluer l'influence du milieu d'origine de la famille sur la reconnaissance offerte. En effet, il est nécessaire d'examiner si les réactions des parents d'Annick, de Catherine et de Marie-Claude contrastent avec celles des autres parents, par des réactions significativement plus positives ou négatives que la moyenne. De manière générale, cela n'est pas le cas; les expériences familiales d'Annick et de Catherine sont très comparables à celles des autres participantes, tout comme celle de Marie-Claude avec son père. Nous reviendrons plus tard sur l'hypothèse de la spécificité rurale, mais penchons-nous d'abord sur les expériences d'Annick et de Catherine avec leurs familles.

Annick et Catherine, qui ont un enfant de cinq ans et qui en attendent un deuxième, me parlent de la précieuse relation que la mère de Catherine entretient avec leur enfant, Antoine, porté par Annick :

A<sup>8</sup> : « C'est lui le petit-enfant qu'elle voit le plus. Fait que là elle a développé une super belle relation avec, mais t'sais (*en chuchotant*) ça paraît que c'est son chouchou. »

C : « C'est tout comme c'était moi qui l'avait porté dans le fond. Dans son cœur là. Je pense qu'elle aimerait ça que je porte un enfant juste pour moi, pas pour elle. Pas pour dire : "J'vais être une vraie grand-maman". Elle pense pas de même. »

Ce qui ressort ici, c'est une acceptation complète de la part de la mère de Catherine, ainsi que des valeurs entièrement alignées avec celles du couple. À partir des observations d'Annick et de Catherine, il semble que la mère de cette dernière possède une forte compréhension de leur identité familiale et qu'elle réponde particulièrement bien aux attentes du couple à son égard. Elle joue le rôle qu'on attend d'elle sans le remettre en question et, selon la discussion avec les participantes, il en a toujours été ainsi; elle n'a jamais questionné ou invalidé leur modèle familial. Bien que tous les parents des participantes n'aient pas eu cette même attitude, il est apparu qu'au sein de chacun des couples enquêtés, au moins un de leurs parents (plus souvent un couple de parents) a accepté le projet familial sans réserve, sans opinion négative ou réticence. En ce qui concerne Marie-Claude, la participante ayant eu ses enfants au sein d'une union hétérosexuelle antérieure, celle-ci a également reçu le soutien et l'ouverture de son père et de ses enfants dès qu'elle leur a annoncé la nouvelle de sa récente union. Bien que cette situation soit différente de celle des autres participantes, qui étaient dans un couple homosexuel au moment de décider de faire famille, je juge important de la mentionner. Le père de Marie-Claude, par exemple, s'est montré bienveillant quant à la nouvelle relation, malgré sa surprise :

M-C : « Au mariage, tout le monde était heureux. Mon père moi il vient de la Gaspésie pis écoute, très heureux de venir de la Gaspésie pour ça, pis euh... Oui oui oui. [...] Pis non, quand je lui ai dit que j'avais rencontré une personne : "Ah ouin, comment il s'appelle?". Pis là j'ai dit ben c'est "une". "Ah ouin?" Mais j'ai dit : "Elle s'appelle Sophie". Pis là : "Ah ok, elle a tu des enfants?" et là lui il a enchaîné sur les questions sans avoir aucun préjugé. »

Le ton utilisé par Marie-Claude est très léger ; il ne semble y avoir aucun souvenir négatif lié à cette expérience. La mention de l'absence de préjugé nous renseigne néanmoins sur la

---

<sup>8</sup> Les initiales du prénom de chaque participante seront utilisées afin d'alléger les extraits qui mettent souvent en scène un dialogue.

conscience du risque que le *coming-out* peut engendrer, la conscience de la norme hétérosexuelle bien présente, dans la société comme dans leur entourage immédiat.

Pour étayer sur le thème des expériences de validation au sein de ce cercle social immédiat, il est pertinent de mentionner le cas d'Élyse, pour qui les ami(e)s ont joué un rôle essentiel dans les démarches de conception de l'enfant :

É : « Nous on s'était faites un peu à l'idée de dire : bon ben après cinq ans, si ça fonctionne pas, c'est parce que c'est pas ça... c'est pas ça notre cheminement de vie, pis c'est correct. Pis il y a des gens autour de nous qui ont dit : "Ben nous on trouve que vous méritez d'avoir des enfants pis vous méritez d'être parents". On a un couple d'ami(e)s qui se sont proposés, vraiment le conjoint s'est proposé pour dire : "Ben moi je vais vous donner un coup de main, je vais le faire". »

C'est donc grâce à l'aide d'ami(e)s qu'Élyse et sa conjointe ont finalement pu avoir un enfant. Non seulement cet ami a accepté d'être le donneur, le géniteur masculin, il a aussi volontairement offert de les aider puisque lui et sa conjointe trouvaient que le couple d'Élyse méritait de vivre cette expérience qu'est la parentalité. Il s'agit d'une preuve de reconnaissance très transparente pour laquelle Élyse est évidemment très reconnaissante. D'ailleurs, le couple d'Annick et de Catherine a aussi bénéficié de l'offre d'amis à deux reprises, pour leurs deux enfants. Karine et Claudia, pour leur part, ont eu l'aide du frère de Karine, lui aussi homosexuel, qui a accepté d'être le donneur. Il est intéressant de noter que ces trois couples ont opté pour un donneur connu, quoique parfois en deuxième recours. Tous les trois ont trouvé dans leur cercle immédiat des gens prêts à les assister, en considérant ce que cette décision implique, non seulement pour les hommes en question mais aussi pour leurs conjoint-e-s respectifs/respectives.

Ainsi, comme le note Descoutures (2010), la famille et les ami(e)s occupent une place essentielle en matière de reconnaissance, parfois même plus importante que les règles de droit. L'auteure française remarque que les normes instituées par le droit peuvent être renégociées puisqu'elles sont incarnées par des individus. Il en est de même au Québec. La reconnaissance juridique nous renseigne peu sur la reconnaissance sociale au quotidien, en ville comme en campagne. Dans l'étude ci-présente, la famille et les ami(e)s jouent certainement un rôle clé

dans la quête de reconnaissance. C'est sans doute pour cette raison que les participantes en avaient beaucoup à dire sur le sujet. Je reviendrai d'ailleurs sur ce thème à plusieurs reprises au cours du chapitre.

Pour l'instant, jetons un coup d'œil aux expériences positives de reconnaissance par des institutions publiques, c'est-à-dire par les milieux médicaux ou éducatifs. Les employé-e-s de ces institutions, par leurs actions, nous informent sur les croyances ou attitudes dominantes dans leur milieu. En tant que travailleurs de la fonction publique, ils reflètent en quelque sorte l'attitude ou la position de l'État, telles qu'elles sont représentées dans cette région. L'extrait suivant, provenant de l'entrevue avec Karine et Claudia, concerne l'expérience de celles-ci avec l'hôpital et plus précisément la conduite surprenante des infirmières lors des accouchements :

C : « C'était super, même à l'accouchement, ça se bataillait, "On veut les avoir, on veut avoir les filles". »

K : « Le deuxième coup qu'on est allées, y'a une infirmière qui nous avait super gros aimées le premier coup, pis elle disait, quand on est arrivées le deuxième coup, ç'a l'air qu'elle disait au bureau des infirmières : "C'est moi qui les veux, c'est moi!" (*rires*). Fait que c'est elle qui était venue à l'accouchement. C'était drôle, pis nos chums Josée pis Magalie quand sont allées, ils leur ont parlé de nous autres pis : "Eille, y'a deux filles qui étaient venues", pis "ben oui on les connaît!", fait qu'ils se souvenaient de nous autres. [...] On a pas senti que y'avait de préjugés ou quoi que ce soit. Ça s'est vraiment... ça a coulé pis ç'a super bien été. »

Il est clair, si l'on se fie à cet extrait, que le couple n'est pas passé inaperçu, n'a pas été traité comme les autres couples le sont habituellement, mais il a du moins semblé se démarquer de manière positive, par une personnalisation de la relation de service. On comprend que les homoparents sont rares à cet hôpital, mais que cette différence n'apparaît pas être associée à des préjugés négatifs. Cette attention ne semble pas non plus déranger Karine et Claudia qui trouvent la situation plutôt cocasse, d'autant plus qu'elles apprécient que les infirmières se souviennent d'elles d'une fois à l'autre. D'ailleurs, Élyse mentionne une impression similaire lors de son entrevue :

É : « On a vraiment été bien accueillies à tous les endroits où on est allées. [...] On a pas eu de difficulté à ce niveau-là du tout. [...] La seule chose, c'est que tu passes pas



inaperçu. Nécessairement, pis on était toujours les deux ensemble, ma conjointe a participé à tout le processus de grossesse. On va à la clinique avec la petite maintenant, ils nous connaissent, mais à part ça, ça a vraiment bien été. On a jamais ressenti de préjugés ou de difficultés ou... On a été chanceuses, parce que je suis convaincue qu'ailleurs il y en aurait eu, mais nous on a pas vécu ça. »

Ce genre de proximité et de personnalisation des services peut être propre aux milieux moins peuplés et donc être fort pertinent à l'analyse de la spécificité rurale. En effet, Chamberland et Paquin (2007) parlent de la personnalisation des liens sociaux comme d'une spécificité régionale. Je reviendrai inmanquablement sur cette caractéristique à la lumière d'autres extraits. Pour l'instant, cependant, j'attire l'attention sur la dernière partie de l'extrait ci-haut. Encore une fois, une participante fait mention de l'absence de préjugés, et ajoute qu'elles ont sans doute été « chanceuses ». La conscience du caractère hors norme de leur modèle familial et du risque de préjugés est bien présente, même si cette conscience n'est pas suscitée par des comportements méprisants à leur égard.

Les expériences ayant trait aux services de garde des enfants sont également ressorties comme nettement positives. Je précise cependant que, pour chacun des couples participants, il s'agissait de services de garde en milieu familial, et qu'ils ne sont donc pas publics. Ces services privés et personnalisés semblent être très appréciés par les participantes qui ont toutes eu des expériences fort positives avec ces derniers. Les enfants de Claudia et Karine ont même fréquenté deux garderies différentes :

C : « Ça a super bien été. On a changé en cours de route avec une autre garderie, parce que là Xavier était rentré à l'école, pis Florence elle a suivi l'année d'après, y'ont un an de différence scolaire. Fait qu'est allée à une autre garderie quand y'est rentré. Pis euh... Pas eu de trouble. J'ai dit : "Regarde on est deux mamans", "Ouin pis?". T'sais non, y'avait aucune différence, pis elle avait autant d'ami(e)s que les autres. »

En opposition à l'extrait prenant place à l'hôpital, ici les responsables des garderies ne semblent pas avoir porté d'attention particulière à la configuration parentale de la famille, ce que Claudia et Karine apprécient tout autant. Cela dit, elles m'apprennent plus tard que d'autres enfants à la garderie avaient eux aussi deux mères, et qu'elles n'étaient donc pas les premières ou les seules dans leur situation.

Élyse fait référence à une expérience très semblable :

É : « Nous on a été très chanceuses. On est dans un milieu familial, donc y'a six enfants. Et c'est quelqu'un qui nous a référé cette personne-là, et c'est deux mamans. Fait qu'on n'est pas le premier, je pense qu'on est le troisième couple de mamans de qui elle prend un enfant. Donc c'est comme un... Ça va de soit pour elle. Pis même elle en parle avec les enfants, pis elle est très à l'aise avec ça, fait qu'on est vraiment vraiment bien tombée avec elle. »

En parlant des différentes formes familiales avec les enfants de la garderie, cette responsable du service de garde fait preuve de reconnaissance en offrant une visibilité et une légitimité au couple d'Élyse et de sa conjointe. Non seulement sont-elles acceptées, elles sont aussi épaulées et soutenues dans leur quête d'une plus grande visibilité. Lorsque je demande à Élyse si elle et sa conjointe s'étaient fait recommander cette gardienne spécialement parce qu'elle avait déjà de l'expérience avec les familles homoparentales, elle me répond que non, que c'était plutôt un adon.

Par ailleurs, les impressions concernant les écoles des enfants sont elles aussi majoritairement positives et évoquent des sentiments de validation. À titre d'exemple, Claudia décrit une interaction avec la secrétaire de l'école lors de l'inscription :

C : « Est super fine. Même quand j'avais fait l'inscription à l'école, je me souviens, t'sais avec les baptistères, les certificats de naissance, elle a dit : "Ah là c'est vrai, sont pas rendus là, attends minute, faut que je barre père". Fait qu'elle barrait "père" partout pis elle mettait "mère". A dit : "*Mosus* que sont pas avancés dans cette avenue-là". Pis : "C'est le deuxième couple de filles, y'en a un autre qui est venu tantôt!". Elle m'avait dit ça à Florence. [...] La secrétaire était super fine, on s'est jamais senties différentes, pas du tout, du tout. »

Malgré le souci technique ayant eu lieu à ce moment avec le formulaire d'inscription, Claudia se rappelle l'événement de manière fortement positive. La reconnaissance étant un processus intersubjectif, la perception d'un événement par la personne en quête de reconnaissance est plus significative que l'entendement de l'événement d'un point de vue extérieur. Dans le cas qui nous intéresse, il serait très difficile de trouver un quelconque signe de mépris ou de déni de reconnaissance ressentis dans les propos mentionnés jusqu'à maintenant, c'est pourquoi ils ont été catégorisés comme étant des expériences positives.

Pour conclure sur les expériences en milieu scolaire, il apparaît que les perceptions d'Élyse et de sa conjointe ainsi que celles d'Annick et de Catherine sont, elles aussi, très satisfaisantes. Bien qu'il y ait peu ou aucun autre enfant provenant d'une famille homoparentale dans l'école ou dans la classe, le personnel semble très ouvert et très peu préoccupé par cette différence, ce qui est évidemment bien accueilli par les participantes.

Intéressons-nous maintenant aux expériences vécues au sein du milieu de travail ainsi qu'à celles vécues dans un contexte public, en relation avec des étrangers. En effet, plusieurs participantes doivent, dans le cadre de leur emploi, interagir avec le public et parfois être transparentes quant à leur couple et à leur modèle familial. C'est le cas de Marie-Claude qui possède un service de garde en milieu familial, ce qui l'oblige à faire entrer les gens chez elle, dans son quotidien, dans sa vie privée. Elle explique sa volonté et son obligation d'être transparente :

M-C : « Les gens m'appellent quand que j'ai... là c'est sûr que j'suis pleine mais quand j'ai eu de la place au départ, j'suis obligée de le dire. T'sais, "Moi j'ai pas d'amoureux, j'ai une amoureuse, pis euh...Vous allez pas la voir vraiment beaucoup, c'est en fin de journée quand elle arrive de son travail parce qu'au matin elle est déjà partie. Pis oui c'est sûr que vos enfants vont côtoyer les deux, ça c'est clair". Pis je dis : "Si ça cause problème, ben ça vaut pas la peine de venir visiter", pis tout ça. Pis écoute, jamais. Jamais, jamais, jamais on a eu un problème. Les parents : "Hein ben non! On est en 2015, 2016, y'a pas de problème". »

On retrouve encore ici la conscience d'une transgression de la norme à travers leur modèle familial et du risque de préjugés que cela implique. S'il est aussi important pour Marie-Claude d'être transparente avec ses potentiels « clients », c'est que la peur d'être jugée négativement par eux est bien présente. Cette situation est d'autant plus pertinente à notre objet de recherche puisqu'il est question d'enfants et de la confiance que leurs parents accordent à Marie-Claude pour s'en occuper quotidiennement. Confier son enfant à Marie-Claude signifie également exposer celui-ci à une famille différente de la sienne et en quelque sorte normaliser le modèle homoparental aux yeux de l'enfant. Ceci ne semble pas avoir dérangé les parents-clients, certains ayant même été surpris de l'« avertissement » de Marie-Claude, si l'on se fie à cet extrait. Ce passage laisse entendre qu'il serait étonnant, selon ce parent, que la situation conjugale de Marie-Claude dérange qui que ce soit, et suggère implicitement qu'une personne

fermée d'esprit envers une telle situation serait arriérée. Ainsi, les incertitudes de Marie-Claude ne se sont pas avérées jusqu'à présent ; elle a plutôt gagné en confiance à travers la légitimation offerte par ses clients, qui sont a priori des étrangers.

Par ailleurs, Claudia et Karine décrivent leurs expériences avec leurs collègues de travail comme étant dépourvues de commentaires négatifs :

K : « J'ai eu deux ou trois travaux différents depuis [que je suis mère] pis y'a pas eu de... "Ah mon dieu, c'est épouvantable!" ou... »

C : « Les gens sont plus curieux. "Ah ouin? Comment vous avez fait ça?" »

[...]

K : « Mais t'sais comme quand j'ai changé de travail, j'ai dit : "Ah moi j'suis avec une fille, j'ai des enfants". Sont comme : "Ah ouin? C'est ben cool!". Pis là le questionnement embarque : "Comment vous avez fait ça?". Mais on a vraiment plus vécu de la curiosité que du jugement. Jamais, jamais de jugement, ça j'en ai pas eu. »

Il est intéressant de noter ici que Claudia et Karine cumulent ensemble plusieurs milieux de travail différents, ce qui leur permet d'établir des comparaisons et, parallèlement, cela nous permet d'étoffer notre échantillon. Il devient réaliste de penser que l'attitude décrite dans cet extrait est commune au sein de l'environnement social de nos participantes.

La situation au travail d'Annick et de Catherine va d'ailleurs dans le même sens. Elles font le choix d'être transparentes avec les clients de leur entreprise familiale, notamment en présentant leur famille sur leur site internet. Ainsi, la plupart de leurs clients connaissent cet aspect de leur vie, ce qui n'a pas causé problème ou engendré de commentaires ennuyeux de la part du public jusqu'à maintenant.

Pour conclure sur les expériences jugées positives, penchons-nous sur d'autres exemples de situations vécues en public, ou auprès d'inconnus. Marie-Claude me parle notamment de la visibilité que le photographe lui a offerte dans son magasin :

M-C : « Même le photographe ici sur la principale, t'sais c'est lui qui nous a photographiées pour le mariage. Dernièrement, j'suis allée chercher un cadeau de Noël,

pis il m'a fait choisir des photos. Il va les agrandir pis il va les mettre partout dans le magasin. Est-ce que ça nous dérange? Non pas du tout. Les gens ils le savent. »

Ce propos a été exprimé lorsque nous discutons du fait d'attirer l'attention en public malgré soi, de ne pas pouvoir passer inaperçu. Marie-Claude m'expliquait qu'elles y sont maintenant habituées. Ainsi, elle et Sophie n'ont pas hésité à accepter la demande du photographe et, bien qu'elles ne s'expriment pas spécialement sur le sentiment qui y est rattaché, la visibilité que le photographe souhaite accorder au couple et à leur famille atteste incontestablement une considération et une attitude positive à leur égard.

Par ailleurs, sans que j'aie su cette information avant de réaliser l'entrevue avec Karine et Claudia, celles-ci m'informent qu'elles ont participé, il y a quelques années, à un reportage sur l'homoparentalité pour une émission de télévision sur une chaîne dite « éducative ». Une partie du reportage était consacrée à une expérimentation sociale dans laquelle le couple devait se rendre à un endroit public et demander à des inconnus ce qu'ils pensaient de leur modèle familial. Karine explique :

K : « On est allées à une fête de Noël à [nom de la petite ville voisine], pis là fallait aller pogner du monde pis dire : "Nous autres on est deux mères avec des enfants. Qu'est-ce que vous pensez de ça?". Fait que là eux autres ils nous ont aidées, la fille qui était là, elle était caméraman pis elle disait : "On va vous aider à en trouver". Fait que là on avait trouvé 3-4 personnes, pis y'étaient dans l'émission, pis y'ont demandé : "Vous autres, êtes-vous à l'aise avec ça? Est-ce que vous auriez une problématique à ce que vos enfants jouent avec leurs enfants?". Ils ont toute dit oui [qu'ils étaient à l'aise]. »

Les résultats de cette expérimentation, qui sont d'un intérêt certain pour notre objet de recherche, sont ressortis comme étant positifs. Sans qu'il s'agisse d'une expérience scientifiquement valide, celle-ci vient en quelque sorte étoffer les perceptions de Karine et de Claudia puisqu'elles n'auraient pas, en temps normal, confronté des inconnus sur le sujet. À travers leurs réponses positives, ces étrangers ont accordé une légitimité à Karine et Claudia et à leur statut de parents. Pour reprendre les mots de Honneth, leur soutien permet à ces deux mères de forger leur estime de soi et de se voir reconnaître le « mode d'autoréalisation » qu'elles ont choisi, soit celui de constituer une famille homoparentale.

Karine et Claudia m'expliquent également que leurs voisins connaissent bien leur situation familiale puisqu'ils ont eu l'occasion d'observer leur famille au fil des années. Elles m'indiquent qu'elles n'ont pas de « mauvaises relations avec les voisins ». Au contraire, elles décrivent ces relations comme étant amicales. Leur situation familiale ne semble donc pas déranger leurs nouvelles connaissances. Il en est de même pour Catherine et Annick qui me racontent être toutes deux allées à une rencontre de parents d'élèves de la maternelle et n'avoir ressenti aucune impression négative ou aucune inquiétude quant à l'attitude des autres parents présents. La présence des deux mères d'Antoine n'a pas fait de vagues, ce qui les mettait en confiance pour la suite du parcours scolaire de leur enfant.

Somme toute, sans qu'ils soient toujours explicitement exprimés, des sentiments de légitimité et de visibilité ressortent de ces nombreux exemples. Si les participantes sont conscientes de leur statut minoritaire et des risques de mépris potentiel à leur égard, elles finissent souvent par être agréablement surprises de l'acceptation et du soutien qu'elles reçoivent. On se rappelle que les normes instituées par le droit peuvent être renégociées par les individus eux-mêmes, et donc que la reconnaissance juridique ne signifie pas la reconnaissance sociale. Les individus entourant nos participantes, qu'ils soient des membres de la famille, des ami(e)s, des travailleurs du secteur public ou des inconnus, pourraient agir comme agents de la norme et émettre des rappels à l'ordre, pourraient reconduire la norme hétérosexuelle sous forme de valeurs ou de croyances. Cependant, ces individus n'émettent pas de rappel à l'ordre au sens où Virginie Descoutures (2010) l'entend. Ils se montrent ouverts, encourageants et favorables. En ce sens, on pourrait dire qu'ils agissent comme « agents de reconnaissance », une expression inexistante à ma connaissance mais qui décrit très bien le rôle de ces acteurs dans le quotidien des enquêtées.

Tel qu'il est mentionné précédemment, bien que cette mesure soit extrêmement approximative, ces expériences jugées positives représentent environ les deux-tiers du discours des participantes. Ainsi, il est très important de relever de quoi est constitué le reste de leurs discours, c'est-à-dire de mettre en lumière les difficultés vécues par les répondantes jusqu'à présent.

## 4.2 Dénis de reconnaissance ou sentiments d'offense

Bien qu'elles soient moins nombreuses, des expériences jugées négatives ressortent de chacun des discours. On les remarque par le ton utilisé par les répondantes ou par les explications données. J'ai jugé essentiel de relever chacun des exemples suivants afin d'apporter une importante nuance aux propos précédents qui sont jugés comme positifs, mais qui sont potentiellement « embellis » par le recul que les répondantes arrivent à prendre relativement à leur vécu. Bien que les expériences suivantes soient principalement jugées négatives, il semble que le fait d'anticiper certaines réactions plus hostiles ou invalidantes de l'entourage diminue ensuite la blessure ou l'offense ressentie. Les exemples suivants feront facilement ressortir cette tendance.

Chez tous les couples interrogés, il apparaît que l'homosexualité, ou dans certains cas l'homoparentalité, ait été l'objet de réserves, voire de commentaires blessants de la part d'un des deux couples de parents, ou encore d'un seul parent sur les quatre. Chez le couple de Karine et de Claudia, c'est particulièrement le père de Claudia qui a très mal accepté l'annonce de l'homosexualité et des événements marquants qui ont suivi, tel le mariage. Étonnamment, Karine est la conjointe de Claudia depuis leur adolescence, depuis 15 ans, et donc la première copine que Claudia ait présentée à ses parents. L'extrait suivant fait référence à la période ayant suivi le *coming-out* de Claudia :

C : « J'avais des petits meetings là. J'avais des petits meetings de temps en temps avec mon père. Je disais : "Tu me diras ce que tu veux, je m'en fous", mais : "Ben là c'est peut-être une mauvaise passe", ça je l'ai eue souvent "la mauvaise passe". Pis un moment donné, ils ont arrêté de m'en parler, mais ils me le faisaient sentir... C'est sûr que lui y'a eu de la misère. Vraiment, vraiment, vraiment. »

K : « Pendant un an, il lui a à peine dit allô quand elle rentrait dans la maison. Pis moi ç'a pris quatre ans avant qu'il soit capable de me dire allô. Pis la première conversation à vie que j'ai eue, Florence était pour avoir un an. [...] C'est comme quand on lui a dit qu'on va se marier, hey ça c'est une autre claque dans face. "Vous allez pas faire ça? Tu peux pas faire ça?" Ben c'est encore : "La famille viendra pas". Pis sont tous venus. »

C : « C'est encore la peur du jugement des autres, encore. »

Cet extrait plutôt explicite fait ressortir de manière évidente le déni de reconnaissance ressenti par Claudia, et par Karine par la même occasion. L'absence d'acceptation de l'orientation sexuelle de Claudia se traduit par un mépris de sa personne de manière plus générale, et par conséquent de sa conjointe. La relation père-fille se trouve modifiée sur la seule base de cette différence et de l'absence de reconnaissance qui y est associée.

Il est intéressant de noter que, lorsqu'il a eu connaissance du projet de Claudia et de Karine de fonder une famille, le père de Claudia n'a pas eu autant de difficulté à accepter cette nouvelle. De son côté, la mère d'Annick, qui avait mis du temps à accepter que le couple d'Annick et de Catherine n'était pas qu'une « phase », a semblé considérer le projet d'enfant comme une épreuve supplémentaire. À ce sujet, Annick aborde le commentaire de sa mère au moment de la naissance de son neveu :

A : « Pis quand mon neveu est né, ma mère elle m'a dit : "Ah c'est le fun un petit bébé, tout le monde devrait pouvoir connaître ça, le bonheur de ça pis toute". Moi j'y avais répondu : "Ben nous autres aussi un jour on va en avoir". Pis elle m'avait dit : "J'suis pas prête à ça". Ouais, pis moi euh... j'avais racroché, pis je l'avais rappelée après ça, j'y avais dit : "C'est juste que tu m'as fait ben de la peine, pis si ton attitude change pas, tu les verras pas tes petits enfants". Et j'avais dit : "Peu importe que ça soit moi qui les porte, que ça soit Catherine qui les porte, qu'on adopte, peu importe, si tu les traites pas également, tu les verras pas". Pis là c'est elle qui avait eu de la peine. »

C : « [...] Au début, la première année, c'était pas clair dans sa tête, ça paraissait. Elle regardait Annick [qui a porté le bébé] pour les décisions par rapport à Antoine... Ouais, fait que fallait que je prenne ma place quand même. »

Lorsque Annick entend sa mère dire qu'elle n'est pas prête à ce qu'elle et Catherine ait un enfant, elle comprend que sa mère n'approuve pas l'idée, du moins pas pour le moment. Cette désapprobation est contraire à son commentaire précédent sur le bonheur apporté par un enfant naissant, et sur le fait que tous devraient pouvoir connaître ce bonheur. Plus encore, lorsque leur enfant est né, et pour l'année qui a suivi, la mère d'Annick ne semblait pas vouloir reconnaître que Catherine est la mère d'Antoine au même titre que l'est Annick, même si elle n'a pas porté l'enfant. Il s'agit bien sûr d'une offense pour Catherine, qui a cru nécessaire de « prendre sa place », d'affirmer la place qui lui revient et la reconnaissance à laquelle elle devrait avoir droit. Selon les mots de Catherine, il semble toutefois que la reconnaissance offerte par la mère d'Annick ait augmenté depuis cette période.



Du côté d'Élyse et de son couple, celle-ci reconnaît que les parents de sa conjointe, ainsi que son père, ont difficilement vécu l'annonce du projet familial :

É : « Quand il a été question du bébé, c'est sûr que ça a pas été facile. T'sais moi j'ai entendu de ma grand-mère, j'ai entendu de mon père, un espèce de : "Oui mais ça prend un père dans vie". Mais en même temps faut toujours se ramener à : les gens disent ça pourquoi? Ben mon père me disait ça parce que lui, quand il avait trois ans, le sien est parti. »

Il est intéressant ici de mettre en lumière l'empathie et la réflexivité que montre Élyse en se questionnant sur la raison derrière les commentaires négatifs engendrés par le projet d'enfant. Le partage de leur intention de fonder une famille a été empreint de réactions négatives, mais celles-ci n'ont pas influencé Élyse et sa conjointe dans leur projet. Si le déni de reconnaissance est évident, le sentiment d'offense semble quelque peu diminué par la compréhension et la rationalisation des circonstances dont Élyse fait preuve. On mentionnera également que l'attitude de ses proches s'est grandement améliorée depuis la naissance de l'enfant.

La situation de Marie-Claude, pour sa part, est très différente, puisque celle-ci avait déjà trois enfants d'une union précédente avec un homme avant de se mettre en couple avec Sophie. Par conséquent, son *coming-out* est davantage apparu comme un choc pour ces proches, sans que ces réactions soient toutefois nécessairement négatives. En fait, la mère de Marie-Claude est sans doute la personne ayant le moins bien réagi à la nouvelle, en désapprouvant le choix de Marie-Claude jusqu'à ne pas lui adresser la parole pendant trois ou quatre mois. Il est intéressant de noter que la présence d'enfants dans l'équation n'a pas diminué l'intensité de la réaction. Au contraire, le fait que Marie-Claude soit à la tête d'une famille semblait initialement poser problème, mais cette attitude a évolué :

M-C : « Le coup de foudre t'en as pas 500 dans une vie hein. T'en as comme juste un. Fait que ma mère a été obligée d'embarquer là-dedans pis arrêter de bouder, et dire : "Écoute, ma fille est heureuse comme ça". Pis les enfants aussi, y'ont changé, l'attitude a été différente. Aussi, ma mère elle a ben vu que les enfants étaient plus heureux comme ça, fait qu'elle a pas eu le choix. »

Ce cas montre que les réactions négatives liées à la combinaison parentalité/homosexualité peuvent survenir à l'intérieur de contextes différents les uns des autres. Si le fait de fonder une

famille, ce qui est pour certains un synonyme de stabilité, peut améliorer la relation des parents envers l'homosexualité de leur fille, ce constat ne vaut pas pour toutes les familles.

Par ailleurs, en ce qui concerne les attitudes perçues à l'extérieur du cercle familial, Annick et Catherine se sont remémoré une anecdote déplaisante qui s'est produite tout de suite après l'accouchement :

A : « Y'a juste une infirmière niaiseuse qui est allée nous dire... [...] Elle fait : "Ben va falloir que tu l'adoptes". »

C : « Elle pensait que je devais adopter Antoine. Mais on est pu là. [...] J'ai quand même eu un petit battement de cœur hein, j'ai quand même eu un petit (*bruits de battement de cœur*). T'sais : "Quoi?!". (*rires*) "C'est mon fils". »

A : « Ouais, c'est ça. "Ben là, c'est pas ton fils, faut que tu l'adoptes, nanana". Non t'sais. Pis là tu remplis les documents et c'est vraiment marqué "père/mère". Pis là tu reçois un exemple du certificat par courriel et c'est marqué "père/mère" fait que t'appelles pour être sûre, pis quand tu reçois le certificat c'est marqué "mère/mère". Mais c'est ça, y'a beaucoup de travail qui a été fait. »

Il est clair, selon le ton utilisé par Annick, que cet événement à l'hôpital lui a fortement déplu, qu'il s'agit d'un souvenir amer. Les connaissances de l'infirmière en question n'étaient visiblement pas à jour avec les formalités juridiques applicables aux couples de femmes. En annonçant que Catherine devrait adopter Antoine, une peur s'est installée chez le couple, peur qui était inutile considérant la reconnaissance juridique offerte au Québec. En plus de cette peur, la remarque a potentiellement pu être ressentie comme une offense, tout comme la confusion entourant le certificat de naissance. Bien que ces craintes passagères ne se soient pas avérées, il est clair qu'un couple hétérosexuel n'aurait pas eu à vivre ce malaise ou cette remise en question de leur statut. Ainsi, ces événements peuvent assurément être considérés comme invalidants, à la différence que les erreurs liées au certificat de naissance ne peuvent être associées à l'environnement social des participantes, puisqu'elles sont plutôt d'ordre gouvernemental.

En ce qui a trait à la reconnaissance perçue en public, Sophie et Marie-Claude me font notamment part d'une expérience vécue à l'école secondaire de l'aîné de Marie-Claude :

S : « Justin s'est fait écœurer. »

M-C : « Ouais, Justin euh... Ouais c'est ça. Mon plus vieux au secondaire : "Ah toi pis tes deux mères", t'sais. Mais Justin a vraiment la parole facile. Donc il répond vite. Il se laisse pas s'acharner sur lui, tout de suite il répond quelque chose pis la personne elle lâche prise, elle le laisse tranquille. Mais les deux autres [enfants] non [ils ne se sont pas fait "écœurer"]. »

Cet extrait, qui fait référence à ce qu'on pourrait décrire comme de l'intimidation dans le milieu scolaire, met en scène des commentaires à l'endroit de l'enfant et non directement à l'endroit des mères. Cela dit, ce genre de commentaire les concerne et peut évidemment les affecter en ce qu'il se veut méprisant, mettant l'accent sur la différence de leur couple et de leur famille. Marie-Claude explique toutefois que son fils est relativement en contrôle de la situation, qu'il ne se laisse pas faire, et elle tient aussi à préciser que les deux plus jeunes n'ont pas, pour le moment, eu à composer avec ce type de commentaire négatif. La crainte est donc présente dans une certaine mesure, mais le couple ne semble pas particulièrement inquiet ou découragé.

Par ailleurs, il est arrivé que les participantes se fassent aborder en public, comme c'est souvent le cas lorsque des parents se promènent avec un très jeune enfant :

A : « Quand Antoine était bébé, y'a une madame qui nous avait demandé c'est qui la mère. Pis après ça on a dit c'est qui : "Ben les deux". "Ouais mais c'est qui la vraie mère?" [...] Pis t'sais c'était comme pas méchant mais... mais en même temps... »

C : « C'est quand même blessant. »

A : « Ça blesse là. "C'est qui la vraie mère?" Ben les deux on est les vraies mères. Pis on a vraiment insisté, les deux on est les vraies mères. »

C : « Elle était quand même pas très éduquée, pis ça c'est sûr, c'est sûr hein qu'elle l'était pas. [...] Ben on s'est pas fait blesser, pis même elle... Regarde euh... Cette femme-là ça m'a pas vraiment blessée en fait, je m'attendais à ce genre de commentaire-là. J'étais un peu euh... J'suis un peu dure à blesser quand même là, mais c'est, c'est quand même, c'est quand même norm... (*Soupir*) On s'attend à ça là. On s'attend à ça t'sais. »

Cet extrait est particulier pour ses affirmations contradictoires. Catherine affirme d'abord que la question de qui est la « vraie » mère est blessante, puis elle se ravise pour expliquer que ce n'était finalement pas vraiment blessant. Il est possible d'en comprendre que ce genre de

commentaire est effectivement blessant et loin d'être le bienvenu, mais qu'il ne surprend pas, qu'il est plutôt attendu considérant ce que les participantes connaissent déjà de l'environnement qui les entoure. Catherine précise aussi que la personne en question ne semblait pas être éduquée. Elle établit donc une certaine division entre les gens éduqués qui seraient plus familiers avec la diversité et ceux qui sont plus ignorants et donc moins sensibles aux réalités qui divergent des réalités de la majorité. On remarque que Catherine a failli qualifier la question de la dame de « normale », mais qu'elle s'est encore une fois ravisée pour expliquer simplement que la question demeure dans le cadre de leurs attentes. Le qualificatif « normal » paraît lui avoir semblé trop lourd de connotation. Néanmoins, les propos parfois indécis de Catherine et d'Annick laissent percevoir une part de compréhension et d'empathie envers ceux qui sont moins familiers avec l'homoparentalité.

Pour terminer, il m'apparaît important de préciser que la catégorisation des expériences négatives liées spécifiquement à l'homoparentalité était plus restreinte. Ainsi, les extraits relevés dans cette section constituent la majorité des extraits à connotation univoquement négative qu'on retrouve dans les entretiens. Cela signifie que la quantité d'expériences jugées positives et négatives qui sont abordées ci-haut n'est pas proportionnelle à leur représentation dans les entretiens, un détail qu'il est important de garder en tête.

En résumé, les expériences relatées ici montrent le revers de la médaille, le côté plus difficile des réalités homoparentales. En effet, il semble que le choix des couples de fonder une famille soit parfois l'objet de commentaires désobligeants ou insensibles, de la part de membres de la famille ou encore d'inconnus. Ce sont ces personnes que Descoutures (2010) décrirait comme des agents de la norme (hétérosexuelle) ou des émetteurs de rappels à l'ordre. Bien que ces personnes n'émettent pas de rappel à l'ordre explicite, elles participent à dévaluer le modèle familial de ces femmes et à leur rappeler que la norme hétérosexuelle est celle qui prévaut, celle qui est attendue, plus encore peut-être lorsqu'il est question de parentalité.

De plus, nous avons ici des exemples d'individus qui auraient pu agir comme « agents de reconnaissance » en validant les mères dans leur rôle et dans la légitimité de leur modèle familial, une action qui aurait participé à l'accroissement de l'« estime de soi » de celles-ci,

mais pour qui l'attitude a plutôt eu l'effet contraire. Il est relativement facile de catégoriser les extraits présentés jusqu'à maintenant d'un côté ou de l'autre, et les acteurs en jeu comme « agents de reconnaissance » ou non, mais certains propos tenus au cours des entretiens sont un peu plus complexes à analyser.

### **4.3 Perceptions nuancées ou ambivalentes**

Par « perceptions nuancées ou ambivalentes », j'entends notamment des expériences qui sont plus difficiles à catégoriser en termes strictement positifs ou négatifs, et ce pour diverses raisons. Plusieurs des exemples qui suivent témoignent d'un sentiment plutôt positif à l'égard des réactions de l'environnement social, mais d'importants bémols viennent nuancer les propos des répondantes. En effet, les participantes notent soit une certaine évolution dans l'attitude de proches, soit des réactions non voulues ou idéales, mais qui ne semblent pas non plus considérées comme dérangeantes, si l'on se fie au ton qu'elles adoptent. Les répondantes se montrent néanmoins compréhensives face à des situations qui a priori n'attestent pas une reconnaissance complète.

Tout comme pour les deux sections précédentes, attardons-nous d'abord aux expériences vécues auprès de membres de la famille ou d'ami(e)s proches. Dans l'extrait suivant, Claudia et Karine me parlent de la réaction initiale des membres de leur famille à l'annonce de leur projet familial :

K : « Ben on le disait qu'on voulait avoir des enfants, mais on dirait qu'ils étaient sceptiques un peu. À dire : "Ben voyons vous êtes deux filles, ben oui, vous allez avoir des enfants...". Pis là finalement, quand ça s'est fait, on leur a dit tout bonnement pis ils étaient contents. Son père il a été comme plus... son père... »

C : « Ben il a pas réagi, il réagit jamais, t'sais "Ah!", sauter au plafond. Y'est pas émotif, y'est pas... »

K : « Mais il a peur du jugement. Qu'est-ce que le monde vont dire que deux femmes aient un enfant. »

C : « Qu'est-ce que les voisins vont donc dire, pis j'ai dit : "Ouin mais..." »

K : « Mais y'était content. »

Contrairement aux extraits catégorisés comme positifs, celui-ci fait état de plus de réticences quant au projet du couple, réticences qui sont visiblement liées au caractère homosexuel de leur union. Il y a d'abord le scepticisme qui laisse entendre qu'une famille homoparentale est plus difficilement concevable. Celle-ci est considérée comme contrevenant à la norme (hétérosexuelle), mais potentiellement aussi aux valeurs des membres de la famille, et plus particulièrement à celles du père de Claudia, qui n'a pas changé d'attitude aussi rapidement que les autres. Il y a aussi la peur du jugement, peur que Claudia et Karine ont facilement identifiée puisqu'elle a été exprimée par son père. Pour ce dernier, il semble que c'était plus qu'une question de valeurs ou de croyances personnelles, c'était une réflexion tournée sur une anticipation de l'opinion d'autrui. Selon les propos de Claudia et de Karine à un autre moment de l'entrevue, le père de Claudia avait aussi craint que les gens invités au mariage du couple ne veuillent pas y assister, mais s'était fait prouver le contraire quand tous les convives avaient accepté l'invitation. De manière générale, selon les propos de ces deux participantes, il semble que la mise en couple de Claudia avec Karine ait causé plus de remous chez son père que l'annonce du projet familial lui-même. Ainsi, on remarque dans l'extrait ci-haut une certaine volonté de minimiser ou de justifier la réaction négative, et ce chez les deux répondantes. Si je me fie au ton utilisé lors de cet extrait parlé, Claudia et Karine semblent généralement satisfaites du changement d'attitude de la famille de Claudia et même assez compréhensives de l'attitude du père de cette dernière, malgré le jugement négatif qu'il semble d'abord porter sur les familles homoparentales.

Curieusement, on se rappelle qu'Élyse avait elle aussi mentionné son père comme étant presque la seule personne (à l'exception également de sa grand-mère paternelle) à avoir réagi négativement à l'annonce du projet familial. Dans leur cas, c'était l'absence d'un père qui les tracassait. Élyse avait attribué cette opinion au fait que son père a lui-même grandi sans figure paternelle, et donc elle n'associait pas réellement cette opinion au statut homoparental de sa famille. Élyse s'était donc montrée compréhensive de cette opinion et plus tard satisfaite du changement d'attitude effectuée par son père, à l'instar de Claudia qui semble elle aussi se réjouir du cheminement graduel de son père.

Par ailleurs, pour revenir à la situation de Claudia et de Karine, après avoir mentionné la réaction majoritairement positive de l'entourage proche, de la famille et des ami(e)s, Claudia établit quelques précisions :

C : « Les gens peuvent ben dire "Ah wow!" pis quand on a le dos tourné d'autre chose, mais t'sais j'veux dire, directement nous faire sentir que c'était pas correct ou pas dans la norme, non. Y'en a qui disaient : "Ah moi j'suis moins...". Euh... Peut-être que c'était des gens, des amis des amis, mettons, qui disaient : "Ah ouin? Ah ouin les filles y'ont des enfants? Moi t'sais... correct, mais moi j'suis pas très pour ça." Y'en avait peut-être un ou deux. [...] Des amis proches de nous, s'ils l'ont dit, ils nous l'ont pas dit directement. [...] Ils l'ont jamais fait sentir. »

On observe ici que la situation n'est pas aussi rose qu'elles l'ont d'abord laissé présager, mais que la conclusion demeure positive. Si, outre le père de Claudia, d'autres gens de leur entourage ont eu quelque réserve à l'égard de leur modèle familial, Claudia et Karine ne l'ont pas ressenti, ce qui participe à leur sentiment de reconnaissance et de légitimité en tant que mères. Cela dit, les participantes demeurent conscientes de l'existence d'individus plus éloignés qui voient l'homoparentalité d'un œil négatif, mais ces individus ne semblent pas assez nombreux pour influencer la reconnaissance perçue et ressentie au quotidien. Cette tendance se reflète chez les autres participantes également.

En ce qui concerne les expériences vécues avec le milieu éducatif, cet extrait d'Annick et de Catherine sur leurs attentes concernant l'entrée prochaine d'Antoine à la maternelle est pertinent :

C : « Antoine, ça m'inquiète pas. Dans le fond nous autres on s'est toujours dit que pour nos enfants, qu'on allait tout faire pour développer leur confiance en soi. Pis un coup que ça c'est bâti, ben après ça... [...] Peu importe que t'aies des boutons dans face, que t'es gras, ou que... (*rires*) ou que t'as deux mamans, ben tu vas être capable de foncer pis de pas te faire déranger par les autres. [...] Ça nous inquiète pas. On n'est pas les premières. À cette école-là peut-être mais on n'est pas les premières en général. Pis y'a plein de jeunes familles autour là, pis déjà... Non, ça m'inquiète pas. »

On notera ici les nombreuses nuances dans le propos. D'un côté, Catherine se dit consciente des risques potentiels, de la différence de leur situation et de l'attention qu'elle peut attirer, mais elle se dit aussi confiante que les choses vont bien se dérouler avec l'école de l'enfant. Ici encore, on peut donc observer la conscience de la différence et d'une reconnaissance qui n'est

pas nécessairement acquise mais qui est toutefois accessible. L'extrait ci-haut fait d'ailleurs écho à un propos d'Élyse qui se dit elle aussi confiante que sa fille sache bien gérer le fait d'être seule à avoir deux mères, malgré la possibilité que cette différence fasse l'objet de commentaires ou de taquineries.

Le prochain extrait fait davantage référence à l'homosexualité d'Annick qu'à son statut de parent dans un couple homosexuel, mais il est pertinent de l'inclure de par son lien plus étroit avec le milieu rural et la tolérance des gens qui y résident. Plus précisément, Annick raconte avoir tendance à demeurer discrète à propos de son couple au sein du milieu agricole, qui représente son milieu de travail, mais ne pas vouloir se cacher non plus :

A : « Quand je travaillais à l'extérieur, pis même toi Catherine, ç'a tout le temps bien été. [...] Moi je travaille avec des producteurs agricoles, fait que je vais pas nécessairement dire... T'sais y'a certains producteurs qui me parlent de mon chum. Pis là j'suis comme "pfff". Je m'en fous parce qu'en même temps c'est pas des gens importants pour moi, pis c'est pas... [...] J'ai des clients qui le savent, pis c'est parce qu'un moment donné j'étais comme : "Non". J'vais pas me cacher. C'est pas pour me cacher mais un moment donné c'est comme juste... »

C : « Ben tu les connais pas beaucoup hein, tu veux pas... »

A : « Ouais, c'est parce que c'est une relation de client, tu te dis je vais pas perdre ma relation avec mon client parce qu'il va trop... »

C : « Si jamais y'est homophobe. »

Il est question ici du milieu de travail d'Annick, certes, mais les relations décrites mettent en scène non pas des collègues, mais plutôt des clients. Il n'est donc pas particulièrement étonnant que ces derniers ne connaissent pas d'éléments de la vie privée d'Annick. Toutefois, les propos de ce couple de participantes nous informent sur la crainte toujours présente que le *coming-out* puisse engendrer des réactions nuisibles, plus encore lorsqu'il s'agit de personnes inconnues. De plus, bien qu'il ait été question de producteurs agricoles, de gens œuvrant spécialement dans un environnement rural, Annick et Catherine n'ont pas laissé entendre que l'intolérance potentielle de ces gens était plus inquiétante que celle de quiconque. Enfin, en ce qui concerne les réactions des collègues ou clients dans le milieu de travail, on notera que les propos d'Annick ont débuté par une phrase décrivant sommairement son impression, soit celle



selon laquelle les choses se sont toujours bien déroulées. Il ne semble donc pas y avoir eu d'accroc, bien que la possibilité qu'il y en ait semble avoir été souvent considérée. Ce constat à propos des réactions à l'homosexualité est finalement très semblable à plusieurs des constats faits sur les réactions à l'homoparentalité à travers la section ci-présente du chapitre.

Les participantes avaient davantage encore de réponses nuancées en ce qui concerne la reconnaissance reçue en public. En effet, Élyse et Catherine ont, curieusement, toutes deux abordé les réactions de caissières dans des magasins. J'inclurai d'abord l'extrait de l'entrevue d'Élyse suivi de celui de Catherine et d'Annick, et commenterai ensuite les deux extraits.

É : « Mais t'sais, on en fait quelque chose de tellement ordinaire et normal. Elle va à l'épicerie pis elle peut le dire : "Moi j'ai deux mamans". Pis pour l'instant, elle a jamais eu de réponses de de... de mépris ou de gens ou... Souvent y'a la surprise, je te dirais que la caissière à l'épicerie ça arrive qu'elle a un petit recul, mais les gens disent rien. Fait que, pour elle c'est comme ça. Pas plus de questions que ça. »

C : « Maintenant lui il fait notre *coming-out* t'sais. "Moi là, maman Cath est dans l'auto, pis là on lui achète cette barre de chocolat-là..." »

A : « [...] Pis là tu vois que la personne est comme pas sûre, "Ah il doit parler de sa grand-maman" ou... Ils font pas... J'en vois qui, soit qu'ils veulent pas faire le lien ou qui ont vraiment juste pas compris. »

Dans les deux cas, les réactions du personnel ne sont pas perceptibles par les enfants, qui sont âgés de cinq ans et qui n'analysent pas la situation comme leurs mères ont l'habitude de le faire. Du côté des mères, une attention est portée à la réaction de l'interlocuteur, réaction qui est à tout coup imprévisible. Bien que certaines réactions soient ambiguës, les mères ne semblent jamais assister à une absence complète de réaction de la part du personnel. L'annonce peut être suivie d'une certaine surprise, d'un « petit recul » selon la description d'Élyse, ou de confusion, ce qui laisse entendre que les caissières n'ont pour le moins pas l'habitude de voir des familles homoparentales. Ce fait n'apparaît pas comme étant perçu négativement par les participantes, mais on notera que cette réaction, aussi petite soit-elle, implique le rappel d'une certaine déviation à la norme. Cela dit, cette implication n'est pas pour autant un déni de reconnaissance, et n'est pas considérée méprisante par les répondantes.

Catherine et Annick font également mention d'une question récurrente de la part du personnel de magasins; ces derniers cherchent à savoir si elles sont sœurs. Il s'agit là encore d'une présomption qui serait sans doute moins fréquente si ces individus avaient davantage l'habitude de rencontrer des couples de deux femmes.

Dans le même ordre d'idées, Élyse aborde la possibilité de ne pas se faire reconnaître automatiquement comme la deuxième mère lorsque la famille est dans un environnement public :

É : « C'est sûr que dans la rue tu te promènes avec un bébé avec quelqu'un d'autre à côté, les gens vont pas nécessairement faire le lien. On est déjà allées dans des rendez-vous, pis bon ma conjointe se faisait demander : "Vous êtes qui?" Parce que le premier réflexe est pas de penser que l'autre parent ou l'autre personne à côté est le deuxième parent. Donc c'est sûr que y'a ça qui est différent. [...] Je sais pas comment moi je me serais sentie, mais ma conjointe a tourné ça un peu à la blague. Elle elle trouvait ça ben drôle de leur dire qu'elle était le parent, pis qu'était la mère, pis de voir les réactions. Elle elle aime ça provoquer l'espèce de mini malaise. Donc pour elle c'est pas quelque chose qui était devenu insultant ou qu'elle prenait difficilement. »

Comme dans l'exemple précédent, des réactions de confusion ou de petit malaise sont identifiées, mais cette fois Élyse prend le temps de décrire les sentiments qui y sont associés. Bien qu'en raison de circonstances qu'elle détaille lors de l'entrevue, elle n'ait pas elle-même été dans le rôle de celle qui se faisait demander quel était son lien avec l'enfant, et qu'il lui soit donc difficile d'identifier comment elle se serait sentie dans une telle situation, Élyse m'explique que sa conjointe ne s'est pas sentie offensée, qu'elle prenait plutôt cette situation à la blague. Objectivement, le fait de remettre en question sa présence auprès de l'enfant pourrait être vu comme un déni de reconnaissance de son statut de mère, mais ici encore l'événement et la façon de dépeindre l'événement sont en quelque sorte en discordance.

Par ailleurs, il est pertinent de s'attarder à la façon dont Karine explique les réactions qui ont suivi la parution d'un article dans le journal local. Il s'agissait d'un article auquel elle et Claudia avaient participé, un article sur leur famille pour l'occasion de la Fête des mères :

K : « Mais un autre gars, Martin, il me disait que dans le fond lui [pour] son voisin c'était outrant. C'était : "Je peux pas croire que...". [...] Ç'a l'air que ç'a fait jaser parce qu'on en a entendu parler après. Moi je travaillais [dans un magasin], fait que je travaillais dans le

public, pis les gens : "Je te reconnais, je t'ai vu dans le journal!", pis des félicitations, j'en ai eues énormément. Mais y'a personne qui est venu me voir pour me dire : "C'est épouvantable ce que vous avez fait", c'est pas arrivé. T'sais c'est facile donner des compliments, mais quand c'est le temps de juger, viens le dire dans ma face, c'est une autre paire de manches. Mais j'en ai pas entendu directement des mauvais commentaires, à part la mère de sa chum qui disait : "C'est pas tout le monde qui était d'accord", mais en général... »

Selon ce qui a été rapporté à Karine et à Claudia, l'article ayant pour thème principal une famille constituée de deux mères a engendré beaucoup de réactions de la part de la communauté. Des réactions positives comme négatives. Karine établit un portrait global des réactions, mais semble accorder une plus grande importance aux félicitations reçues et au fait que les quelques commentaires négatifs ne leur étaient pas directement adressés. Les participantes sont conscientes que leur famille ne fait pas l'unanimité, conscientes qu'elle fait réagir, ce qui leur rappelle sa différence relativement à la norme dominante, mais Karine et Claudia ne semblent pas particulièrement affectées. Les commentaires positifs pèsent possiblement plus lourd dans la balance de leurs sentiments.

Enfin, on retrouve un optimisme semblable face à la curiosité des gens en général, qu'il s'agisse de l'entourage proche ou de nouvelles connaissances. Karine revient sur la curiosité des gens en donnant l'exemple de parents d'ami(e)s des enfants :

K : « La maman, la deuxième fois qu'est revenue, le questionnaire : "Ça fait combien de temps que vous êtes ensemble? Vous avez eu ça comment?" C'est tout le temps les mêmes questions. [...] C'est correct, les gens sont curieux pis c'est juste, c'est nouveau. [...] C'est pas malsain. T'sais "Pourquoi vous avez fait ça? Vous avez pas pensé à...", ça, on a pas vécu ça. »

Cette compréhension du fait que leur situation familiale est encore « nouvelle », peu commune, et qu'elle n'est pas encore habituelle au sein de leur environnement social est très récurrente dans les entrevues. Les répondantes semblent trouver la curiosité ou la confusion acceptables, puisque celles-ci ne sont pas le résultat de mauvaises intentions de la part d'autrui. Les participantes sont également conscientes de scénarios plus négatifs qui auraient pu se produire, mais qui ne se sont pas avérés.

Somme toute, on remarque dans cette section des tendances similaires à ce que Virginie Descoutures (2010) rapporte dans son enquête. En effet, il semble que les réactions négatives à l'égard de la famille homoparentale ne soient pas toujours ressenties comme telles par les répondantes. Parmi les hypothèses proposées par Descoutures, il y a celle selon laquelle le but serait de taire l'hétérosexisme ou l'homophobie vécus, ou encore celle selon laquelle les gestes hétérosexistes à leur égard ne sont tout simplement pas ressentis comme tels. Il me semble ici que la deuxième hypothèse soit plus probable. Il apparaît que le fait d'anticiper une réaction négative ou un certain mépris rende le résultat final plus acceptable, moins dérangeant qu'il l'aurait été s'il avait comporté un effet de surprise. Par ailleurs, les exemples ci-haut sont nettement révélateurs de cette anticipation, d'une crainte ancrée dans le quotidien de ces mères, soit celle que leur famille fasse l'objet de commentaires méprisants ou offensants, crainte qui s'est rarement avérée pour le moment. Plus encore, on assiste également à un phénomène d'empathie de la part des participantes envers ceux qui ne sont pas familiers avec la réalité des familles homoparentales, particulièrement lorsque la curiosité ou la confusion ne semblent pas empreintes de jugement.

On peut remarquer, à travers les résultats exposés jusqu'à maintenant, qu'il n'est sensiblement jamais question du contexte environnemental pour justifier telle ou telle réaction. Il est vrai que la question de la régionalité ou de la ruralité n'est jamais abordée par les candidates elles-mêmes, sauf lorsque des questions précises leur sont posées concernant la relation qu'elles entretiennent avec leur environnement.

## Chapitre 5 : L'espace résidentiel et le sentiment d'appartenance

Bien que la notion de ruralité soit centrale dans cette recherche, celle-ci était très rarement abordée de front dans les entretiens. Elle ne ressortait pas du discours des participantes qui, lorsqu'elles étaient questionnées sur leur satisfaction à l'égard de leur environnement, discutaient plutôt de leur espace résidentiel. Ainsi, ce chapitre fait état des réflexions des participantes au sujet de leur satisfaction envers leur espace résidentiel ou leur environnement de manière plus générale. Encore une fois, ces réflexions n'auraient sans doute pas été formulées si cette question précise ne leur avait pas été posée en entrevue. En effet, les réactions de l'entourage ou des gens du milieu à l'homoparentalité ne semblaient pas assimilées, par les participantes, à leur situation géographique, à la spécificité de leur environnement social. Néanmoins, lorsqu'on les questionne sur le sujet, on remarque dans leurs propos un fort attachement pour leur environnement, un certain enracinement résidentiel. Si on leur donnait le choix, aucun de ces couples ne souhaiterait déménager.

Par ailleurs, les réponses nuancées sur ces thèmes m'informent également que le choix de limiter mon étude à une région circonscrite était judicieux. Certaines répondantes étaient elles-mêmes capables d'établir un important contraste entre leur région actuelle et d'autres régions plus éloignées, plus isolées, en ce qui a trait à la tolérance. Cette réflexion sur les régions éloignées rejoint d'ailleurs les stéréotypes d'homogénéité et d'intolérance qui sont communément associées à la ruralité (Bell et Valentine, 1995). Annick et Catherine, qui travaillent dans le domaine de l'agriculture et qui ont habité un village plus éloigné et moins fortuné avant d'habiter consécutivement deux villages dans la région actuelle, font part de leur réflexion :

C : « Oui, ben nous on a adoré déménager [dans la région actuelle]. On a vraiment adoré ça parce que... C'est justement, c'est pas comme [le village éloigné] où t'as l'impression d'habiter dans un... C'est plate là, mais on aurait dit que c'était tous des petits vieux là, pis on était pas acceptées. [...] De toute façon on a pas vécu notre relation ouverte là-bas, fait que y'avait pas grand monde qui le savaient. [...] C'était un coin perdu. Tandis que là ici on se retrouvait en campagne, parce que moi j'ai toujours voulu habiter en campagne. On se retrouvait en campagne, mais en même temps en ville. Pas trop loin. »

A : « C'est ça, c'est proche de la ville, les mentalités sont pas pareilles. »

Selon ce qu'affirment Catherine et Annick, leur relation n'était pas acceptée dans le village précédent, bien qu'elles ne s'affichaient pas non plus volontairement. Par conséquent, elles ont fortement apprécié l'entre-deux qu'offre leur région actuelle. La séparation qu'elles établissent entre les deux territoires est claire, même si tous deux peuvent être considérés comme ruraux et sont propices aux activités agricoles. Ce constat ne va pas sans rappeler la pluralité des expériences sociales de la ruralité dans la modernité avancée (Jean, 2000).

Au sujet du village où elles habitaient il y a un an, juste avant de déménager dans leur village actuel (les deux villages sont presque voisins), elles ajoutent :

A : « C'est un village d'artistes aussi hein, c'est un village qui est quand même riche. Fait que t'as du monde aisé, souvent t'as du monde qui sont plus éduqués aussi, pis qui sont plus ouverts à plein d'affaires. »

C : « On a pas eu de problème du tout, du tout, du tout. »

A : « On a eu zéro homophobie pis... Pis [avant de déménager] on parlait beaucoup aux voisins. »

Au moment de l'entrevue, le déménagement d'Annick et de Catherine est récent. Ce qu'elles disent sur leur voisinage actuel donne une idée générale de l'atmosphère qui y règne, ou du moins de l'atmosphère ressentie par les répondantes :

A : « Mais c'est drôle, les voisins à côté sont... On a des voisines lesbiennes. »

C : « [...] Ça aurait été le fun que ce soit un couple qui a des enfants mais... Mais quand même hein, on est chanceuses. C'est spécial, c'est spécial, les voisins doivent se dire qu'on les envahit là. (*rires*) Claude à côté y'est vraiment fin, pis il se pose pas de question. Il sait qu'on est un couple pis y'est vraiment fin. »

Les propos ci-haut participent clairement à renchérir la distinction établie entre deux types de territoires, l'un plus proche de la ville et au sein duquel se trouvent certains villages plus aisés, et l'autre plus éloigné de la ville et occupé par une plus grande proportion de personnes âgées. Pour ces répondantes, il est clair que l'éducation favorise l'ouverture d'esprit. Elles disent tout de même trouver « drôle » et « spécial » que leurs voisines soient elles aussi un couple de femmes. Elles s'estiment même « chanceuses », ce qui laisse croire que les couples

homosexuels ne sont pas très communs dans la région, du moins selon leur impression préalable. Par ailleurs, ces extraits font ressortir le confort et la satisfaction qu'offre leur environnement actuel, satisfaction qui est d'ailleurs confirmée plus loin dans l'entrevue. Il est clair que l'environnement leur plaît en comparaison à la région plus isolée où elles ont dû habiter pour un contrat de travail, mais la satisfaction va plus loin qu'une question de comparaison. Le territoire actuel semble répondre à tous leurs besoins, soit ceux d'habiter en campagne, de travailler en agriculture, tout en n'étant pas trop loin de la ville. En effet, puisque Annick et Catherine sont originaires de l'aire métropolitaine, elles ont dû se poser des questions que les autres participantes n'ont sans doute pas considérées :

C : « Mais en même temps, on se questionnait beaucoup, parce qu'on savait qu'on voulait une ferme à un moment donné, on est venues à cette idée-là, ou du moins travailler en tant qu'agronomes. Fait qu'on disait, c'est sûr qu'on va habiter en campagne. Pis moi je me questionnais : On va habiter où? Comment on va être acceptées? »

A : « En partant [du village éloigné], j'ai eu une lettre dans ma boîte à malle, pis elle était adressée à moi, avec une belle écriture là. [...] Pis c'était toutes des extraits de la bible qui avaient été découpés, collés un à la suite de l'autre. »

C : « J'étais vraiment contente qu'on s'en aille de là. (*rires*) [...] Où est-ce qu'on va habiter, t'sais? Pis ça m'inquiétait pas en même temps, mais on voulait une famille. On s'est dit : "Ouin, on peut pas habiter n'importe où hein". »

À ce moment de l'entrevue, je me rends compte que c'était de cet événement qu'il était question lorsque les participantes disaient ne pas avoir été acceptées dans leur milieu précédent. Après les avoir questionnées davantage sur cet événement, je comprends que cette confrontation, ce « rappel à l'ordre », a été identifiée par Annick et Catherine comme étant assurément en rapport à leur homosexualité. Ce déni catégorique de reconnaissance est sans doute la réaction la plus extrême venant d'un inconnu qui a été recensée par les participantes. On notera toutefois que c'est l'homosexualité qui choquait puisque les deux participantes étaient à ce moment un couple sans enfant. De plus, il est pertinent de remarquer que cet incident s'est produit dans un environnement décrit comme particulièrement éloigné et isolé, et qu'une telle offense n'a pas été dégagée des récits concernant la région à l'étude. Il ne serait pas judicieux d'établir de trop grandes généralisations, mais on dira pour le moment que cet

événement a inmanquablement joué un rôle marquant dans l'impression générale que Catherine et Annick ont des villages éloignés.

D'autre part, j'attire notre attention sur le lien que Catherine établit entre le fait de vouloir fonder une famille dans l'avenir, et l'importance de l'espace résidentiel. En raison du lieu où elle a grandi, et de la façon dont elle s'est sentie dans le village isolé, Catherine considère l'espace résidentiel comme un enjeu, ce qui est unique à son couple, puisque aucune autre participante ne s'est même interrogé sur cet aspect. En effet, lorsque je questionne Karine et Claudia sur les raisons pour lesquelles elles habitent leur région, le choix de demeurer là où elles ont grandi, de « rester dans le coin », semble évident :

C : « Moi je voulais rien savoir de... Montréal. »

K : « On est pas très aventurières. »

C : « Non mais t'sais, dans ma tête ça me tentait même pas d'aller étudier... J'étais comme : "Ah" (exaspération). Revenir les fins de semaine... J'étais comme, non, me semble que t'es proche de ton monde. »

K : « Ouais, le cercle familial. [...] Je me serais pas éloignée dans un fond perdu que t'as un dépanneur au coin pis c'est le marché général pis tu peux tout aller acheter là. Mais t'sais, juste d'être pas trop loin mais d'avoir de la nature alentour. »

C : « Non non, on a un bel entre-deux. »

Bien que je n'aie jamais parlé de Montréal directement, les répondantes sont nombreuses à avoir abordé leur refus d'y résider. Pour la plupart, la vie à Montréal semblait tout simplement être une réalité trop loin de la leur, un style de vie inenvisageable, du moins au-delà des études. Ici, l'opinion de Claudia et de Karine concernant la grande ville est claire. Cela dit, il ne serait pas non plus question pour elles d'habiter un village au sein d'une région éloignée, puisque cela ne correspond pas non plus à ce à quoi elles sont habituées. Lors de l'entretien et de cette discussion précise, elles me répètent que l'espace, le grand terrain et la nature sont importants pour elles, pour que les enfants puissent jouer, mais qu'il est essentiel également de demeurer près d'une ville qui fait office de lieu de travail et qui possède toutes les nécessités de la vie courante. À l'instar d'Annick et de Catherine, Claudia et Karine font mention de « l'entre-deux », qu'on comprend comme la campagne près de la ville. Cependant, la ville en



question pour Annick et Catherine est Montréal, alors que Claudia et Karine font référence à la ville la plus proche de leur municipalité de résidence, soit une ville d'environ 65 000 habitants. Il s'agit d'un détail intéressant qui nous rappelle le caractère subjectif et fluide de ce qui sépare la ville de la campagne, l'urbanité de la ruralité.

Élyse, qui habite un village un peu plus éloigné de la ville et qui se dit très satisfaite de son environnement, développe sur le fait de considérer comme idéal ou non la vie au sein d'une petite communauté :

É : « C'est l'idéal si... dans la mesure où ça va bien. T'sais si on avait senti des voisins des réticences, si ma fille était rentrée à l'école en se faisant pointer du doigt, peut-être que j'aurais aimé mieux [une plus grande ville] où elle aurait passé plus inaperçue. Là, elle va peut-être être la [seule] petite fille [du village] qui a deux mamans. Fait qu'elle passe moins inaperçue, mais comme ça se passe bien, pour l'instant j'ai pas ce *feeling*-là. »

Ainsi, la faible présence ou l'absence d'autres familles homoparentales dans leur milieu ne paraît pas être, pour Élyse, un inconvénient de son milieu de vie. Pour décrire celui-ci, elle explique :

É : « Parce que dans le fond on a fait baptiser ma fille, pis quand on l'a fait baptiser, le prêtre nous disait que y'avait eu un autre couple de mamans là les mois précédents, mais c'est pas des gens que je connais. Pis tous les gens qu'on côtoie dans le voisinage, qu'on croise là, parce qu'on en connaît pas nécessairement beaucoup, pour l'instant c'est plus des mamans et des papas. J'en ai pas vu d'autres dans notre secteur. »

Il est intéressant, tout d'abord, de mettre en lumière le fait que deux couples de mères aient décidé de faire baptiser leur enfant à l'église du village, ce qui signifie également qu'un représentant de l'institution catholique les ait fait sentir bienvenus, malgré le caractère traditionnel associé à la religion catholique. D'autre part, Élyse explique qu'elle ne connaît pas encore tous les gens de son voisinage, mais qu'il est possible qu'elle fasse partie de la seule famille homoparentale du secteur. Malgré cela, elle et sa conjointe se sentent confortables au sein de leur communauté :

É : « Ma fille a joué au soccer cet été, pis on était là toutes les deux tout le temps, pis y'a plein d'autres parents avec qui on a jasé. Pis ils ont fait un match parents/enfants, on était

là. Pis jamais on a senti qu'on avait pas d'affaire là, qu'on... du tout du tout. [...] On sent pas qu'on détonne ou qu'on a pas d'affaire là. »

Je crois qu'il est pertinent, dans ce chapitre, d'inclure une variété d'extraits comme celui-ci afin d'avoir un aperçu du quotidien de ces familles au sein de leur espace résidentiel, un milieu qui semble satisfaire leurs besoins et au sein duquel elles ne se sentent pas « de trop » ou marginales. Le bien-être et le sentiment d'appartenance à l'espace résidentiel transparaissent à travers la volonté, pour chacune des répondantes, de demeurer là où elles sont. En effet, aucune d'entre elles n'a exprimé avoir l'intention ou le désir de déménager où que ce soit, y compris dans un milieu plus urbain. On explorera, dans le prochain chapitre, la possibilité que la reconnaissance dont les participantes bénéficient et l'acceptation qu'elles perçoivent soient liées à leur intégration de plusieurs normes hétérosexuelles.

Pour le moment, arrêtons-nous sur les réflexions d'Élyse concernant les supposés avantages de la ville et le récit commun de l'individu gai qui migre vers la ville pour vivre de manière plus ouverte :

É : « Je pense pas que c'est plus avantageux. Je pense que plus jeune, début adulte, je pense que ça peut être un meilleur endroit pour passer inaperçu, pour vivre un peu plus ton homosexualité, pour comprendre qu'est-ce qui t'arrive pis avoir pas l'impression d'être euh... t'sais d'être le centre d'intérêt d'une petite ville, peut-être. Peut-être que ça peut l'être. Pis moi je me souviens de mon adolescence/début adulte, y'en avait beaucoup beaucoup qui allaient vivre à Montréal, qui allaient vivre à Sherbrooke, parce que justement en région c'était moins facile, mais ce que j'entendais c'est : "*Woops*, quand ils décident de faire une famille, ils reviennent". Parce que c'est sûr que le volume, si tu veux rencontrer quelqu'un, des fois... Maintenant c'est moins ça [dans les villes de taille moyenne], mais y'a eu un temps où c'était plus facile à Montréal. T'avais un bassin plus grand, c'est sûr. [...] Mais moi, pour une vie de famille avec ma fille, je me poserais même pas la question. »

Cet extrait est particulièrement intéressant, puisque Élyse aborde d'elle-même le récit commun de l'individu homosexuel qui migre de la campagne vers la ville pour vivre son identité sexuelle (Halberstam, 2005). Elle y apporte toutefois des nuances importantes. Selon le récit commun de l'individu homosexuel qui migre vers la ville, cette migration est la conséquence d'un désir de vivre plus ouvertement, sans devoir se cacher, dans un milieu plus tolérant et diversifié. Selon Élyse, il est vrai que la ville représente un endroit plus diversifié, mais il s'agit également d'un endroit propice à l'exploration de son homosexualité et, plus

concrètement, d'un bassin plus grand où il est plus facile de rencontrer de potentiels partenaires amoureux. Il est clair qu'Élyse voit des avantages à la vie en ville, du moins au début de l'âge adulte, mais elle n'atteste pas non plus que la possibilité de vivre son homosexualité loin de la ville soit impossible, particulièrement aujourd'hui, puisqu'elle considère qu'il est de moins en moins nécessaire d'aller à Montréal pour rencontrer quelqu'un. Il semble également que les questions qui lui viennent en tête lorsqu'elle parle de ce récit ne soient pas des questions de tolérance ou d'absence de reconnaissance à l'extérieur des centres urbains, mais plus simplement une question de plus grande diversité dans les villes, laquelle aiderait à passer davantage inaperçu.

De plus, il apparaît que la question de la famille joue un rôle dans le choix des individus homosexuels de revenir habiter dans leur région d'origine. Comme c'est également le cas de la majorité hétérosexuelle, ceux qui vont étudier où habiter en ville au début de l'âge adulte n'ont souvent, semble-t-il, pas l'intention d'y rester pour de bon et d'y fonder une famille (Gill, 2015). Si l'on se fie aux impressions d'Élyse, il est réaliste de penser que les tendances migratoires des personnes homosexuelles originaires de la région qui sont établies en ville au début de l'âge adulte s'apparentent à celles des individus hétérosexuels qui sont aussi de passage en ville durant cette période de leur vie. Cette tendance serait peut-être plus associée aux jeunes adultes originaires de régions qui ne sont pas considérées comme des « régions éloignées », mais ceci ne demeure qu'une hypothèse.

Enfin, pour boucler la boucle et revenir sur la distinction qu'Annick et Catherine proposaient entre leur région actuelle et les régions plus éloignées, Marie-Claude nous parle de l'endroit d'où elle vient, c'est-à-dire de la Gaspésie :

M-C : « Je te dirais d'où je viens, là ça jase. Je te dirais que moi d'où je viens, [...] mes tantes, on y va pis ils disent rien mais j'en ai une là, Françoise, qui est voisine de mon père, elle nous accepte, on va chez elle, elle nous offre un verre, mais tu le vois dans sa tête, dans ses yeux. [...] Quand mon père lui a dit qu'on allait se marier, elle comprenait pas ça elle : "Marie-Claude ne peut pas se marier avec une autre femme" (*en pesant bien chaque mot*). Ça, c'est la région éloignée. Pis on est allée marcher, on se tenait pas vraiment la main, mais si y'avait fallu, en plein jour, en plein jour, exemple aller sur la 132, se donner la main, ah là c'est sûr, le monde ils faisaient des virages. (*rires*) »

En résumé, Marie-Claude abonde dans le même sens qu'Annick et Catherine et croit fermement en l'existence d'une distinction entre les régions selon qu'elles sont éloignées des grands centres ou non. Sans que les membres de la famille élargie et les gens de son village d'origine soient tous très vocaux concernant leur opinion, cette distinction provient d'une impression, du sentiment d'être regardée différemment, comme si leur couple était mal vu, inadmissible. D'autre part, l'extrait laisse paraître que le couple de Marie-Claude attire davantage l'attention dans ce genre de région que chez elle, là où elle habite.

Il apparaît évident que les résultats de cette enquête font fonction du type de ruralité retenu dans cette recherche (à savoir la ruralité non loin des grands centres urbains) puisque des variations entre différents territoires sont évoquées par les répondantes elles-mêmes. Ainsi, réaliser l'étude avec des répondantes de différentes régions du Québec aurait rendu plus difficile l'obtention d'un portrait juste de l'objet de recherche. Le fait que ces mères habitent toutes la même région et que les caractéristiques de cette dernière soient bien documentées permet de nuancer davantage les résultats.

Somme toute, les questions ayant rendu possible ce chapitre étaient également nécessaires pour analyser l'objet de recherche qui nous intéresse, puisque les participantes auraient peu (sinon pas) commenté leur espace résidentiel si ce n'était de ces questions-guides. Pour elles, les expériences ou anecdotes vécues ayant trait à leur homosexualité ou leur homoparentalité ne semblent pas liées à leur situation territoriale, par le fait qu'elles habitent une région dite rurale. Cependant, lorsque questionnées sur le sujet, les enquêtées parlent volontiers de leur satisfaction quant à leur environnement, et sont catégoriques sur le fait de n'avoir aucune intention de déménager. Le sentiment d'être bien chez soi, d'être à l'aise et attachée à son milieu de vie est unanime et facilement repérable dans les entretiens.

De plus, bien qu'Élyse soit pour sa part consciente de l'opposition ville-campagne et des quelques avantages de la ville au début de l'âge adulte, cela ne semble pas être la raison principale pour laquelle elle a entrepris des études universitaires à Montréal étant plus jeune. Les autres participantes n'ont pas non plus donné vie à ce récit migratoire dans leur parcours de vie. Enfin, il a également été question, dans ce chapitre, de l'intérêt d'habiter à l'extérieur

de la ville ou de revenir à la région d'origine lorsqu'on a des enfants. Ce critère n'est pas abordé explicitement par toutes les participantes, mais plusieurs d'entre elles mentionnent trouver important que les enfants puissent bénéficier de grands terrains et de beaucoup d'espace. Ce genre de critère domine largement sur des questions de tolérance du milieu à l'homoparentalité ou de présence homoparentale dans l'entourage.

À partir de ces résultats, il était important d'enrichir l'analyse en explorant l'environnement social large des participantes, celui des personnes qui les entourent, le degré d'hétéronormativité avec lequel elles doivent composer, puis de se questionner sur leur rapport à ces normes. Le prochain chapitre explore ces questions.

## Chapitre 6 : Le rapport à la norme hétérosexuelle

Repartons de notre posture voulant que l'homoparentalité, par définition, conteste le modèle dominant de la famille basé sur la reproduction biologique. Contrairement aux couples hétérosexuels, les couples homosexuels ne peuvent pas passer pour le couple procréatif de leurs enfants, ce qui constitue la spécificité de leur famille. Pour les mères de familles homoparentales, cela signifie un rapport aux normes particulier qui comporte à la fois une résistance à l'hétéronormativité et une certaine intégration de ce cadre normatif. C'est néanmoins ce que tendent à confirmer les résultats de cette recherche qui constitue une entrée en matière intéressante sur la question du rapport aux normes hétérocentrées, conjugales et parentales, d'autant plus que le milieu rural est reconnu, au sein de l'imaginaire collectif, pour l'homogénéité de ses modes de vie et de ses valeurs. D'un côté, le discours des mères de familles homoparentales dénote un certain esprit de lutte et une volonté d'obtenir une visibilité et une reconnaissance plus grandes, tant auprès d'institutions que d'acteurs individuels. De l'autre, on remarque que ces mères semblent intérioriser ou intégrer certains aspects de l'hétéronormativité dominante et revendiquent le caractère « normal » de leur famille en comparaison aux familles qui les entourent. Se pourrait-il que le fait de présenter sa famille comme étant « normale » s'inscrive dans une démarche militante visant à rendre l'homoparentalité plus visible et plus légitime aux yeux de la majorité? Ce chapitre sera l'occasion d'examiner, à travers le discours des participantes, la façon dont s'articulent et se comprennent les normes en matière de parentalité, de conception et d'éducation d'un enfant, et par là même d'évaluer ce que le rapport aux normes nous apprend sur la reconnaissance sociale reçue.

Si l'interprétation des résultats a jusqu'ici été plutôt simple, grâce à des extraits relativement explicites, le présent chapitre fera appel à de nouvelles notions inspirées de la théorie *queer* et du cadre conceptuel mobilisé par Virginie Descoutures (2010) dans son ouvrage *Les mères lesbiennes*.

## 6.1 Résistance à l'hétéronormativité

Bien que le discours des participantes ne s'inscrive pas dans une forte critique de l'hétéronormativité environnante, on peut y déceler une certaine volonté d'affirmer son modèle familial et de demander son inclusion dans des sphères sociales qui présentent des lacunes. Il sera ici question de différentes actions qui peuvent être qualifiées de militantes puisqu'elles se font en résistance aux normes dominantes, à l'ordre établi.

### 6.1.1 L'affirmation du modèle familial homoparental

Dans leur quotidien, les participantes doivent se heurter à des normes profondément ancrées, et il peut être difficile de s'en défaire ou de les contester. On remarque toutefois chez ces mères un désir de faire bouger les choses, de rendre l'homoparentalité plus visible et d'obtenir une reconnaissance sociale plus complète. Pour Honneth, une attitude de résistance ou d'engagement dans un mouvement de lutte sociale témoigne d'une reconnaissance qui n'est pas complète. Les exemples qui suivront pourront donc nous informer à la fois sur des stratégies de résistance à l'ordre hétéronormatif et sur le degré de reconnaissance sociale perçu par ces homoparents. Penchons-nous d'abord sur la volonté des participantes de fournir une plus grande visibilité aux familles homoparentales.

À titre d'exemple, Annick et Catherine me parlent de l'importance pour elles de rectifier les documents officiels :

A : « On est arrivées à l'école, pis là quand j'ai rempli les formulaires c'était marqué "mère/père". »

C : « Pis là tu le barres avec un gros X. Pis une tête de mort. (*rires*) »

A : « Mais j'ai dit à la madame : "Ben probablement qu'on est la première famille homoparentale, mais moi j'aimerais ça que les formulaires soient adaptés, qu'il soit marqué "parent 1/parent 2". Pis t'sais même affaire, les documents de la sage-femme c'est marqué "mère/père" t'sais. C'est comme... (*soupir*). »

C : « Moi en fait ça me dérange pas là. Ça me dérange pas mais c'est important. [...] Dans le sens que ça m'affecte pas émotionnellement là, mais c'est important. Pour... Surtout pour Antoine. »

Il s'agit donc de quelque chose d'important pour elles, mais qui n'est pas non plus incompréhensible :

C : « C'est normal dans le fond. Moi je me dis, tout est long. C'est de la paperasse, c'est tellement long au Québec là, c'est effrayant. »

A : « Mais t'sais faut être compréhensif, parce qu'on est quand même des pionniers là. [...] Y'a une belle ouverture. Je pense que y'a déjà eu beaucoup de travail qui a été fait, même s'il est pas tout complet, ben nous autres, si on a juste à pousser un peu plus, ben la porte, elle s'ouvre. On est rendus là fait que c'est pas grave. »

D'un côté, la visibilité qui est offerte aux familles homoparentales n'est pas complète. De l'autre, cependant, elle semble proche de l'être, ou du moins elle est en mouvement sur une voie ouverte, libre d'obstacles. Annick et Catherine semblent importunées par ce genre de formulaire hétérocentré, mais également compréhensives et optimistes puisque la majorité du travail a déjà été fait, et que les signes de ce travail sont visibles dans la région habitée par les participantes. D'ailleurs, aucune d'entre elles ne m'a fait part de difficultés ou de réactions négatives lorsqu'elles demandent une correction auprès d'une institution. Les efforts pour demander une plus grande visibilité semblent donc être une stratégie de résistance à l'hétéronormativité qui porte ses fruits, du moins à un niveau institutionnel.

Par ailleurs, Élyse discute d'une intervention possible auprès des futur-e-s enseignant-e-s de l'enfant, au besoin. Elle mentionne que sa conjointe a décidé d'aborder le sujet de l'homoparentalité avec l'enseignante de maternelle en début d'année scolaire, de lui demander si c'était quelque chose qui la « tracassait », ce à quoi elle a répondu « pas du tout ». Élyse explique pourquoi sa conjointe est intervenue :

É : « [Pour ma conjointe] je pense que c'était plus par curiosité, dans le sens : "En avez-vous eu d'autres dans la classe?" ou quelque chose comme ça. "Y'en a tu d'autres?" Je pourrais pas dire si y'avait une question plus profonde en arrière de ça, mais moi j'ai pas eu le besoin de le faire. Je trouvais que c'était correct. [...] Plus elle va grandir, d'après moi, il va y avoir plus de, peut-être d'intervention à faire au niveau des enseignants. En même temps tout dépend de combien d'enfants ils ont eus dans leur classe. T'sais si l'enseignante de maternelle, c'est la troisième fois qu'elle a un enfant avec deux mamans, peut-être qu'elle se pose pas la question. »



Le point de vue d'Élyse sur la question de la visibilité semble encore embryonnaire puisque sa fille vient tout juste d'entrer à l'école au moment de l'entrevue, mais elle semble ouverte et prête à faire de la sensibilisation auprès des enseignant-e-s si nécessaire, si elle se rend compte d'un certain malaise ou de certaines pratiques qui ne sont pas adaptées pour sa fille et qui posent problème. Elle se montre toutefois davantage intéressée à attendre et observer plutôt qu'à prévenir, ce qui nous indique qu'elle ne prédit pas nécessairement un manque de visibilité, tout en sachant que c'est une possibilité et qu'il est envisageable d'intervenir en cas de besoin. La conjointe d'Élyse, de son côté, a choisi de questionner l'enseignante et de s'assurer que cette dernière était confortable avec le modèle familial de son élève. La sensibilisation auprès des enseignant-e-s ou des éducateurs en garderie constitue une autre stratégie utilisée par les participantes pour obtenir une plus grande visibilité en réponse au poids du cadre hétéronormatif. On peut également mentionner la possibilité de se rendre visible en étant actif à l'école de son enfant, comme Sophie par exemple qui participe comme parent accompagnateur aux activités scolaires des plus jeunes et qui s'identifie comme la belle-mère, la conjointe de la mère des enfants.

Pour Descoutures (2010), la « visibilité » est une forme de militantisme, ce qui suggère la présence d'un mouvement social et de revendications. Tel que mentionné précédemment, pour Honneth, l'inscription d'individus dans un mouvement social correspond à une lutte pour la reconnaissance sociale et donc à une reconnaissance potentiellement incomplète de leur statut. Tirer une telle conclusion serait toutefois hâtif, puisque la façon dont les participantes articulent leur rapport à la norme est complexe. Voyons voir d'autres exemples de stratégies de résistance à l'ordre hétéronormatif établi.

### **6.1.2 L'exposition des enfants à d'autres familles homoparentales**

J'ai cru bon, lors de la conception du mon schéma d'entrevue, de questionner les participantes sur la présence d'autres familles homoparentales dans leur entourage, d'abord pour savoir si l'homoparentalité était commune dans leur cercle social, puis également pour évaluer l'importance que ces mères accordent à la représentation d'une diversité de couples auprès de leurs enfants.

À ce sujet, je demande notamment à Claudia et Karine si elles trouvent important que leurs enfants côtoient d'autres familles homoparentales :

C : « Non, tu vois j'ai jamais pensé à ça, mais non. Moi je trouve pas ça... J'ai jamais vu l'importance qu'ils côtoient... Comme "Mon dieu, faut qu'on inclue d'autres ami(e)s..." »

K : « On s'en fait pas une obligation. T'sais y'en a, mais c'est pas de quoi qu'on... »

C : « C'est vraiment comme l'amitié avec les parents, mais sans nécessairement... [...] Tous leurs ami(e)s, je pense que leurs parents sont hétéros, à part mon beau-frère parce qu'ils se tiennent super gros ensemble. »

Avant d'analyser l'extrait, rappelons que le frère de Karine, qui est le donneur des enfants de Karine et de Claudia, a lui aussi sa propre famille avec son conjoint. Plus encore, cette famille est voisine de celle de Karine et de Claudia. Il y a donc cette présence importante d'une seconde famille homoparentale très proche des participantes et de leurs enfants, en plus des autres familles homoparentales que ceux-ci côtoient. Selon Karine, toutes ces relations sont davantage le fruit du hasard, le résultat d'amitiés avec des couples homosexuels, que la conséquence de l'importance qu'elles accorderaient à la représentation de ces couples dans l'entourage. Selon Karine et Claudia, celle-ci n'est donc pas essentielle. Cette opinion est également partagée par Marie-Claude qui me fait part d'une situation très semblable. Les enfants de celle-ci côtoient deux couples homosexuels, dont un ayant des enfants, mais ces relations sont elles aussi le fruit du hasard. Marie-Claude admet néanmoins que le fait de côtoyer cette autre famille homoparentale pour la première fois a pu être bénéfique pour les enfants qui se sont peut-être sentis moins seuls.

Par ailleurs, Annick et Catherine voient la question de manière plus catégorique. Lorsque je leur demande si elles trouveraient problématique que leur fils ne connaisse aucune autre famille homoparentale, la réponse est immédiate :

C : « Ben là oui. »

A : « Ben ce serait un manque, je pense. [...] C'est le fun parce que t'as certaines réalités que tu partages que t'as pas dans d'autres familles. »

C : « T'sais Antoine quand il va arriver à l'école, il va pouvoir savoir que oui y'est pas

tout seul. C'est important pour qu'il puisse s'affirmer. Dire aux autres "Écœurez-moi pas, j'suis pas tout seul". »

Contrairement aux participantes précédentes, il est évident pour Annick et Catherine que cette représentation est importante pour les enfants, pour qu'ils puissent s'affirmer et sentir qu'ils ne sont pas seuls. Ces participantes envisagent en quelque sorte qu'une absence de représentation serait nuisible puisque les enfants baigneraient dans un bassin fortement hétérocentré. S'il est impossible d'échapper complètement à l'hétéronormativité, il est toutefois possible de rendre le cercle immédiat des enfants plus diversifié, et c'est ce qu'Annick et Catherine comptent faire. C'est donc une façon qu'elles utilisent pour contrecarrer le poids de la structure normative dominante.

Pour Élyse, la question de la représentation est également importante, mais elle ne veut cependant pas forcer la chose :

É : « Je pense que ça peut devenir important, parce qu'il va y avoir un moment donné toute la question de l'identité, toute la question de l'appartenance... Mais je ferai pas exprès pour me trouver des ami(e)s pour ça. (*rires*) »

Le fait d'avoir un cercle social diversifié peut donc être important, mais pas primordial, dans la mesure où il n'est pas toujours possible que cela arrive naturellement. La rareté des familles homoparentales peut potentiellement rendre cette idée difficile à mettre en œuvre, bien qu'Élyse reconnaisse l'intérêt de celle-ci. Cette difficulté dépend peut-être de l'engagement au sein d'activités sociales, différent d'un couple à l'autre. Par exemple, Karine m'explique qu'elle a connu beaucoup de ses amies homosexuelles en faisant du sport dans une équipe amateur. Annick et Catherine, elles, ont participé à des activités de la Coalition des Familles LGBT du Québec et ont rencontré certains homoparents avec qui elles sont devenues amies. Nous reviendrons sur cet engagement social, mais pour conclure, il apparaît que la question de l'importance d'un cercle social partiellement homosexuel ne fasse pas l'unanimité. Cela dit, si certaines des participantes ne trouvent pas cet élément essentiel, toutes s'entendent sur l'influence potentielle positive d'un tel cercle social pour les enfants. En résumé, on peut observer que certaines mères souhaitent activement contrebalancer l'hétéronormativité, alors que d'autres se trouvent à le faire de manière plus inconsciente ou plus passive.

### 6.1.3 L'engagement social

Enfin, pour compléter la question de la résistance, il sera question de l'implication sociale des participantes, implication qui peut prendre diverses formes et qui contribue à faire bouger la cause homoparentale. Lors de la conception du schéma d'entrevue, il était prévu que je questionne les répondantes sur leur implication au sein d'organismes homoparentaux ou LGBTQ. Je n'avais pas eu l'idée, toutefois, de les questionner sur d'autres types d'engagement. Ces différentes implications sont néanmoins ressorties des entrevues.

À titre d'exemple, Claudia et Karine ne font partie d'aucun groupe ou d'aucune association homoparentale ou LGBT, mais considèrent important de faire connaître leur modèle familial de différentes façons :

C : « Y'avait l'émission, la recherche, le journal... On a toujours eu un petit euh... Un petit quelque chose. Quand les gens nous le demandent, ça nous dérange pas parce que ça fait avancer, ça donne de l'information. »

K : « Y'a pas de question qui me bloque, ou je dis : "Non, ça je veux pas qu'on en parle". Non non, ça fait partie de notre expérience de vie, pis tant mieux si... T'sais comme quand on a fait l'émission, ou quand on est passées dans le journal, est-ce qu'on a eu peur du jugement? Non, si ça peut aider quelqu'un. Pis un couple de filles qu'on connaissait plus ou moins, ben elles étaient là à notre mariage, elle a dit : "J'ai eu des enfants parce que j'ai vu l'article que vous avez passé dans le journal". Elle a dit : "C'est ce qui nous a inspirées à avoir des enfants". Elles nous avaient appelées après : "Comment ça marche le côté légal? Pis comment...", et on leur avait expliqué parce qu'on était passées par là. Pis là on s'est dit : Crime, si on a pu aider une personne... Pourquoi pas? *Go.* »

Il n'est donc pas nécessaire, pour ce couple, de faire partie d'une association précise ou d'un groupe organisé qui revendique une plus grande reconnaissance ou visibilité des réalités homoparentales. Leur engagement est plus spontané, en ce sens où elles acceptent toujours d'agir comme porte-paroles lorsque la requête est lancée. D'ailleurs, leur participation à l'entrevue dans le cadre de l'étude ci-présente est un exemple de cet engagement spontané. Bien que Karine et Claudia aient répondu à mon annonce de recherche de volontaires après que je l'aie mise sur le groupe Facebook de la Coalition des familles LGBT, elles me précisent que c'est en fait le frère de Karine qui leur a montré l'annonce, puisqu'elles ne sont pas membres de ce groupe.

Dans l'extrait ci-haut, les deux répondantes font part de leurs motivations, des raisons pour lesquelles elles acceptent d'agir comme porte-paroles sans avoir peur du jugement. La motivation se fonde sur leur volonté de partager leur expérience, de donner de l'information, de « faire avancer » la cause et d'aider d'autres personnes. C'est d'ailleurs ce qu'elles ont réussi à faire avec un couple de femmes qu'elles ne connaissaient pas à l'époque, mais qui a été inspiré par leur famille, un accomplissement dont Karine et Claudia semblent fières. En outre, pour utiliser d'autres mots que ceux utilisés par ces participantes, ces différentes initiatives s'inscrivent dans une forme de militantisme qui n'est pas définie comme telle, mais qui lutte tout de même pour du changement, pour une plus grande visibilité et une meilleure connaissance des réalités homoparentales, tout comme un regroupement plus formel peut le faire.

Annick et Catherine, pour leur part, m'informent de leur implication dans la Coalition des familles LGBT :

A : « Nous on est membres de la Coalition des familles LGBT. On va à la parade aussi. Ça fait deux ans qu'on est pas allées, mais... [...] Mais en fait, cette année, ce qui est arrivé, c'est qu'Antoine avait une fête d'ami(e) cette journée-là, parce que sinon on y allait. On aime ça y aller, on trouve ça important d'y aller aussi. Pis on paye notre cotisation à la Coalition parce qu'on trouve ça important aussi, parce qu'ils font beaucoup de travail pour les familles homoparentales. [...] Pis on va au party de Noël de la Coalition d'habitude. »

En plus de cet engagement, ces mères m'expliquent qu'elles faisaient, ensemble, partie d'une association LGBT lorsqu'elles étaient étudiantes à l'université. Selon elles, ces regroupements leur ont surtout permis de rencontrer des ami(e)s qui partagent des expériences similaires aux leurs. Il faut toutefois évidemment mettre l'accent sur l'importance qu'elles disent accorder à l'engagement militant, qui se fait à travers leur présence ou leur cotisation. Annick et Catherine sont conscientes du rôle que jouent ces organismes pour faire connaître l'homoparentalité et revendiquer des changements auprès d'institutions, c'est pourquoi elles sont fières de les soutenir de diverses façons. Il semble s'agir pour elles d'une stratégie efficace de résistance à l'hétéronormativité dominante, même si ces mots ne sont pas ceux empruntés pour justifier les gestes militants.

Il ne semble pas primordial, pour Élyse, Marie-Claude et Sophie, de s'impliquer de la même manière que le font les participantes dans les extraits ci-haut. Cela dit, elles ont toutes accepté de me rencontrer lorsqu'un proche leur a fait part de ma recherche, ce qui démontre une ouverture à ce genre d'engagement, un engagement qui requiert tout de même qu'elles se livrent au sujet de leur vie privée.

Malgré certains signes évidents de résistance militante et d'affirmation qui cherchent à remettre en cause la norme établie, on remarque chez les participantes une certaine intériorisation de la norme. Visiblement, ces dernières ne sont pas au-dessus de la norme. Elles doivent constamment composer avec elle, de manière consciente ou non.

## **6.2 Intériorisation ou intégration du cadre hétéronormatif dans le discours**

L'intériorisation du cadre hétéronormatif est un processus qui ne se fait pas consciemment, mais qui peut transparaître dans certains propos exprimés ou gestes posés par les sujets. Dans le cas présent, les exemples qui suivront feront référence à la justification, par ces couples, de la configuration familiale choisie, à la prise en compte de « l'intérêt de l'enfant », et à la difficulté initiale d'envisager qu'une femme homosexuelle ait des enfants, des tendances qui avaient été observées par Descoutures (2010) également.

Explicitons d'abord ce que signifie cette justification de la configuration familiale choisie. Lorsque le désir d'enfant se transforme en projet pour le couple de femmes, celles-ci se retrouvent devant un « choix », c'est-à-dire celui de déterminer de quelle façon sera formée leur famille, en ayant recours à quelle méthode. Descoutures (2010) décrit ce processus comme un choix puisqu'il n'est pas uniquement rationnel et dépendant de contraintes objectives. Selon l'auteure, ce choix nous en apprend beaucoup sur la perception des mères de ce qui constitue une famille, sur la conception d'un enfant, sur l'éducation d'un enfant, etc. Rappelons que les différentes options qui se présentent à ces couples de femmes sont la procréation médicalement assistée (avec donneur anonyme), l'insémination artificielle « artisanale » (seule façon d'avoir recours à un donneur connu), l'adoption et la coparentalité.

Selon Mona Greenbaum, les deux types de procréation assistée sont particulièrement populaires au Québec (Proulx, 2017). Il faut rappeler que la loi au Québec reconnaît les deux mères de l'enfant dès la naissance de celui-ci, pour autant que cet enfant soit le fruit d'un « projet parental », une situation légale qui a fait du Québec un précurseur à travers le monde. Bien que ces circonstances aient pu influencer le choix des mères de notre étude, les réponses qu'elles ont données étaient plutôt en lien avec la priorisation de certaines valeurs.

À ce titre, Claudia, qui a opté pour la procréation artisanale avec donneur connu, s'exprime au sujet du donneur qui est en fait le frère de Karine, et donc l'oncle de leurs enfants :

C : « Pis je dis on veut pas leur cacher, pis si ils nous demandent pourquoi, qu'ils disent : "Ben là pourquoi vous avez fait ça?" Ben on va dire que c'est vraiment important pour grand-papa et grand-maman. [...] Ses parents à elle. On va dire que pour elle c'était vraiment important qu'ils aient sa génétique, dans le fond qu'ils aient vraiment son ADN, qu'ils aient vraiment comme les tics, les trucs de la famille, pis que ce soit vraiment le vrai, les vrais grands-parents, les vrais mononcles. [...] C'est ça, ça va être son donneur, mais ça reste que c'est ça. On va lui dire : "C'est lui le monsieur. Ça prend un monsieur, oui, y'a un monsieur qui nous a aidés, pis c'est ton oncle." Ouin, y'aura pas le concept de papa pis de... T'sais parce qu'on a toujours été deux de toute façon, je l'ai pas élevé seule, pis j'étais pas monoparentale. »

Visiblement, le lien biologique et génétique est extrêmement important pour ce couple. Puisque la possibilité d'avoir recours à un donneur faisant déjà partie de la famille était présente, il leur a semblé évident qu'elles devaient se prévaloir de cette opportunité. Elles ont également déjà réfléchi aux justifications qu'elles pourraient apporter advenant le cas où les enfants posaient des questions. Dans cet exemple, la volonté de conserver un lien génétique avec les grands-parents et les deux parents semble plus importante dans le choix des deux mères que « l'intérêt de l'enfant » lui-même de connaître son donneur ou de conserver une relation avec lui. La famille élargie paraît mise de l'avant dans le choix. Par ailleurs, il est pertinent de noter une certaine opposition entre, d'une part, l'importance du lien biologique et, d'autre part, la valorisation de la filiation « sociale » (Descoutures, 2010). Il n'est donc pas impossible que les deux soient présents en même temps.

En ce qui concerne le choix orienté vers l'aspect biologique, celui-ci atteste l'emprise du cadre hétéronormatif puisqu'il y a reproduction des liens génétiques qui auraient résulté de l'alliage

conjugalité, sexualité, procréation et filiation, soit le modèle hétéronormatif dominant. Le couple en question étant composé de deux femmes, seule une imitation de ce modèle est possible. Rappelons-le, l'homoparentalité, par définition, bouleverse le modèle dominant de la famille basé sur la reproduction biologique. C'est peut-être en quelque sorte pour s'éloigner de cette marginalité et de ce qu'elle implique comme conséquences au quotidien que le rapprochement au modèle dominant devient l'option idéale.

Comme trois des quatre couples enquêtés ont eu recours à l'insémination artisanale avec donneur connu, il apparaît que Claudia et Karine ne soient pas les seules à privilégier l'option d'un lien biologique avec leurs enfants qui, de leur côté, ont accès à leurs origines. Catherine et Annick, qui avaient aussi tenté la PMA avec donneur anonyme, développent sur ce sujet :

C : « On est contentes que ce soit un donneur connu, comme ça un moment donné s'il se pose... T'sais y'a juste cinq ans, si dans cinq ans y'a encore plus de questions, ben on pourra y répondre. »

A : « Ouais, c'est ça. Parce que dans le fond, c'était surtout ça qu'on voulait, que l'enfant puisse savoir c'est qui, pis c'est pour ça que c'était notre idéal. »

Selon cet extrait, le point de vue adopté par Catherine et Annick est qu'il est nécessairement dans l'intérêt de l'enfant d'avoir accès à ses origines, une opinion partagée par Élyse et potentiellement par Karine et Claudia, même si ces dernières n'ont pas été explicites sur le sujet. Il existe, encore une fois, une certaine opposition conceptuelle entre le fait de valoriser et de défendre la légitimité de la filiation « sociale », tout en favorisant pour l'enfant l'accès à ses origines (Descoutures, 2010). Implicitement, l'explication laisse entendre que l'accès aux origines biologiques est nécessairement un avantage pour l'enfant. Cependant, on peut également suggérer que les mères se construisent en rapport avec le discours qui les concerne (Descoutures, 2010). Dans le cas présent, les participantes anticipent que leur enfant posera la question, qu'il se comparera, qu'il voudra savoir pourquoi il a deux mères et comment il est venu au monde. Dans une société libre du cadre hétéronormatif, ces questions pourraient ne pas venir à l'esprit d'un enfant. Toutefois, puisque les normes qui les entourent sont fortement hétérocentrées, les mères doivent composer avec cette réalité et elles s'y adaptent, sans toutefois le faire toujours consciemment.



On remarquera, à titre de parenthèse, que malgré que trois couples aient opté pour une insémination avec donneur connu, aucun n'a souhaité que l'enfant considère son géniteur masculin comme un parent, ce qui est aussi en conformité avec le modèle dominant d'une famille biparentale.

Par ailleurs, en ce qui concerne la prise en compte du discours dominant, Karine considère que l'homoparentalité de leur famille puisse déranger ou nuire à leurs enfants. Elle anticipe déjà des difficultés qui pourraient survenir à l'école des enfants :

K : « Parce qu'avant qu'ils rentrent à l'école, c'est sûr, c'est une inquiétude qu'on avait. Tu te dis : "Qu'est-ce qui va arriver quand il va rentrer à l'école?". Les premières journées, je disais à Claudia : "Mon dieu j'ai l'impression de les envoyer dans le champ de bataille, de les laisser là pis de m'en aller". T'sais tellement qu'on avait peur pour eux autres, mais les peurs c'est nous autres qui les a. Eux autres ils s'en vont là tout bonnement, pis sont pas différents dans leur tête. »

Cet extrait met en lumière l'ampleur des craintes que Karine et Claudia ont ressenties à l'arrivée des premières journées d'école. En particulier, l'image du « champ de bataille », d'un endroit où règnent la tension et le conflit, est très parlante. L'homophobie ou l'hétérosexisme vécus par ces mères dans le passé, directement aussi bien qu'indirectement par l'entremise de rumeurs, semble avoir été suffisant pour qu'elles intériorisent le cadre hétéronormatif environnant et considèrent non idéal pour les enfants d'avoir deux mères, du moins dans le cadre des relations interpersonnelles de l'enfant. D'ailleurs, Karine elle-même constate que ses craintes ne viennent pas véritablement d'un mépris ou d'une absence de reconnaissance de la part d'autrui, c'est-à-dire d'événements concrets. Elle est plutôt le résultat d'années d'intériorisation de cette « marginalité » dont ces mères sont incombées. Il y a donc prise en compte de l'intériorisation et du fait que la différence est sociale, et non pas inhérente à leur mode de vie spécifique.

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, chacune des participantes, à un moment ou l'autre de l'entrevue, aborde des craintes de mépris, de rejet, etc. Le processus d'intériorisation décrit ci-haut n'est donc pas rare. En ce qui concerne les réactions auxquelles les enfants pourront être confrontés, Annick et Catherine expriment aussi une certaine peur :

C : « Des fois, y'en a peut-être qui vont dire : "Ah pis en plus, on le sait ben toi t'as deux mères". [...] Il pourrait se faire dire, c'est ça... Si y'est gai : "On le sait ben, c'est parce que il a pas eu de présence masculine, il a pas eu de père c't'enfant-là". »

Il y a ici une anticipation claire de commentaires négatifs qui pourraient être émis à endroit de la famille, des enfants particulièrement, dans l'avenir. Sans qu'il s'agisse nécessairement d'une intériorisation de la norme dominante, il y a sans aucun doute prise en compte de la norme qui considère comme essentiel qu'un enfant ait deux figures parentales de sexe opposé. Sans adhérer à ce modèle, Catherine construit son discours autour du discours qu'elle anticipe, soit celui qu'il soit nuisible pour un enfant d'avoir deux mères.

D'ailleurs, plusieurs participantes ont abordé par elles-mêmes la question de la présence masculine, et m'ont précisé que leurs enfants ont d'autres figures masculines dans leur vie, comme un oncle ou un grand-père. Si certaines participantes s'étaient déjà faites confronter sur le sujet, d'autres semblaient plutôt anticiper ce genre de question de la part d'autrui. En réponse à cette question, Élyse explique aux gens que ce qui est essentiel, selon elle, c'est d'avoir deux parents, plutôt que d'avoir spécifiquement une mère et un père. Le besoin de justification de la légitimité de sa famille est signe de l'effet structurant du cadre normatif sur le discours.

Enfin, il arrive que les femmes homosexuelles, lorsqu'elles découvrent ou acceptent leur homosexualité, aient elles-mêmes de la difficulté à envisager qu'elles puissent un jour avoir des enfants. C'est le cas d'Élyse, qui explique :

É : « C'est sûr qu'à partir du moment où j'ai compris que j'étais lesbienne, à l'adolescence, dans ma tête j'aurais jamais d'enfants, ça allait ensemble. Le désir d'enfant est venu plus tard avec ma conjointe actuelle, vraiment le projet a été mis sur la table. Mais oui avant ça, dans ma tête j'en aurais jamais. J'en aurais voulu, mais je me disais que c'était pas possible. [...] J'avais quand même des gens [homosexuels] dans mon entourage que je connaissais, mais ils avaient pas d'enfants. C'était comme pas faisable, pis j'étais pas à l'affût de tout ce que les technologies et le médical nous permettent maintenant. J'avais pas ça non plus comme option. »

Cet extrait est particulièrement explicite en ce qui a trait à la forte intériorisation initiale des normes hétérosexuelles en matière de famille. Élyse, qui est mère d'une jeune fille de cinq ans,

a d'abord cru qu'il serait impossible pour elle d'avoir des enfants tout en étant en couple avec une femme, tout en ayant un mode de vie homosexuel. Il est clair que l'influence normative était grande, d'autant plus que les couples homosexuels de son entourage n'avaient pas d'enfants. Visiblement, depuis cette époque, Élyse s'est débarrassée de plusieurs de ces normes qui avaient été intériorisées, preuve que le rapport à la norme évolue.

Enfin, si ces constats dénotent une intériorisation de l'hétéronormativité, on remarque aussi une intégration de la norme plus active. Les participantes disent souvent vouloir être considérées comme des parents « normaux », comme une famille « normale ». Comme Virginie Descoutures l'avait observé en France :

« Dans un contexte hétéronormatif où l'homosexualité peut être considérée comme une déviance de l'individu, les mères lesbiennes n'adoptent pas un discours du "droit à la différence" et n'opèrent pas une critique forte de la société hétéronormative. Leur discours a davantage recours à une recherche de légitimité de la part de cette société [...] (Descoutures, 2010 : 32). »

En effet, les stratégies de résistance au cadre hétéronormatif, bien que révélatrices d'un certain militantisme, ne sont pas teintées de fortes critiques de la société. La majorité des participantes souhaitent continuer la revendication d'une plus grande visibilité qui est entamée depuis un moment, mais ne situent pas leur discours dans une critique ou dans une frustration. Comme Descoutures le suggère, leur discours en est davantage un du « droit à l'indifférence », en ce sens où le désir prédominant est celui d'être considérée une famille comme les autres, et que pour ce faire, les mères homoparentales sont prêtes à mobiliser une « stratégie de composition ». Si les participantes prennent la peine de revendiquer des formulaires où il est inscrit « parent 1/parent 2 », ce n'est pas parce qu'elles désirent une quelconque faveur, mais plutôt parce qu'elles aimeraient vivre leur quotidien sans se heurter à ces détails, sans devoir rectifier la situation, et dès lors sentir qu'elles ne font pas partie de la pratique collective au même titre que les couples hétéroparentaux (Voirol, 2005).

Descoutures (2010) suggère que, malgré un certain refus du militantisme traditionnel, trouver le moyen de correspondre au modèle attendu pour être admises dans l'ordre social et se rendre intelligibles aux yeux de la société est également une forme de lutte. Cette stratégie de

« visibilité », de mise en scène de sa vie familiale, correspond particulièrement bien à ce que je retiens du discours de mes participantes. Sans que leurs discours s'expriment toujours dans une direction commune, la revendication du droit à l'indifférence et la mise en scène de sa famille comme « normale » sont des thèmes qui reviennent fréquemment dans tous les entretiens.

## Chapitre 7 : La reconnaissance sociale : les enjeux de la visibilité

Le moment est maintenant venu d'opérer une synthèse des différentes tendances identifiées dans les chapitres précédents et de les analyser à la lumière de notre cadre conceptuel et de la littérature déjà existante. Penchons-nous d'abord sur la question principale, soit celle de la reconnaissance sociale reçue par les mères homoparentales vivant en milieu rural.

Au terme de l'analyse, il semble que c'est moins sur la question de la spécificité rurale que sur les stratégies de reconnaissance que les données sont les plus parlantes. Nous reviendrons sur cette dimension régionale plus loin dans le chapitre, mais d'abord, attardons-nous aux stratégies de reconnaissance.

Dans *La lutte pour la reconnaissance*, Honneth décrit la reconnaissance comme un « concept de la personne envisagée en termes d'intersubjectivité, au sein duquel la possibilité d'une relation harmonieuse à soi-même dépend de trois formes de reconnaissance : amour, droit, estime sociale » (Honneth, 2000). L'atteinte de l'estime de soi, le résultat du type de mépris associé à l'estime sociale, humilie l'individu en jugeant négativement sa valeur sociale ou celle du groupe dont il fait partie. Comme l'autoréalisation de chacun dépend de la validation sociale qu'il reçoit, les enjeux de ce type de déni de reconnaissance ou de mépris sont immenses (Voirol, 2008). Comme pour chacune des dimensions de la reconnaissance, le déni de reconnaissance peut ici pousser l'individu à s'engager dans une lutte pour la reconnaissance, cette dernière étant jugée incomplète. Cela dit, la reconnaissance sociale ne doit pas uniquement être recherchée du fait de sentiments négatifs liés à l'injustice ressentie. La reconnaissance est un acte qui représente le décentrement individuel en réponse à la valeur d'autrui, décentrement qui permet à cette autre personne de se sentir confirmée socialement, visible par ses partenaires sociaux, par opposition au sentiment d'invisibilité ou d'inexistence (Honneth, 2008). Elle peut donc également être observable à travers l'expression de sentiments positifs.

A priori, cette posture théorique est bien différente de celle utilisée par Descoutures (2010) dans sa propre enquête sur l'homoparentalité féminine. À travers son questionnaire du

rapport que les répondantes entretiennent avec la norme hétérosexuelle, l'auteure s'intéresse aux stratégies auxquelles celles-ci recourent pour faciliter leur quotidien, soit l'« invisibilisation » de leur vie familiale dans le cas où l'environnement est jugé homophobe ou hétérosexiste, soit la « visibilisation » de cette vie de famille dans le but d'obtenir une meilleure reconnaissance du modèle familial. Descoutures s'intéresse surtout au fonctionnement de ces familles, aux actions entreprises par les mères homoparentales pour négocier avec le cadre normatif de leur environnement, et le concept de reconnaissance n'apparaît pas central. Cependant, on remarque que la notion de visibilité est importante chez les deux auteur-e-s. L'un-e et l'autre appréhendent cette notion de manière différente et, comme nous l'indiquions au Chapitre 2, articuler le lien entre les deux approches ne relève pas de l'évidence. Ce sont plutôt les résultats de ma recherche qui font ressortir le lien dans toute sa complexité et ses contradictions, comme nous aurons l'occasion de le voir plus tard dans le chapitre.

À la lumière de ces réflexions, résumons d'abord les principales tendances révélées à travers les chapitres d'analyse et tentons de les interrelier. Dans le Chapitre 4, nous avons étudié le discours des participantes en catégorisant les extraits selon qu'ils faisaient état d'une perception « positive », « négative », ou « nuancée » de l'expérience vécue. Cette catégorisation, avec tous les risques de simplification inhérents à toute catégorisation, avait pour but de mesurer la reconnaissance sociale reçue à travers l'expression des sentiments vécus par les participantes lors de diverses interactions sociales avec leur entourage ou avec des gens du public. Elle m'a permis de constater la prépondérance de sentiments positifs de validation et d'acceptation par rapport aux sentiments négatifs d'offense ou de mépris, ainsi que la distance prise par les mères pour rationaliser certaines expériences négatives. Bien que les extraits à connotation positive soient ressortis comme étant les plus nombreux et les plus représentatifs des entretiens, il est important de se questionner notamment sur la nature de ces perceptions positives, sur les raisons derrière ces sentiments ainsi que sur celles derrière les propos plus nuancés.

Parmi les expériences jugées positives par les répondantes, on remarque une validation et une approbation claire du projet familial des couples de la part de la famille et des ami(e)s, à

l'exception de quelques membres de la famille. La majorité d'entre eux soutiennent le couple dans ses démarches et son cheminement et semblent le faire de manière naturelle, sans jamais remettre en question la légitimité du projet parental, ce qui semble répondre aux attentes du couple envers leurs proches. Lorsque l'acceptation de la part de l'entourage n'est pas aussi naturelle, les explications des participantes sont nombreuses. Une participante aborde le passé familial de son père pour expliquer ses réticences alors qu'une autre aborde la peur du jugement ressentie par son père, peur qui n'est selon elle pas fondée, si elle se fie à son expérience jusqu'à présent. Pour certains parents, la difficulté à accepter le projet familial homoparental est associée à leur difficulté initiale à accepter l'homosexualité de leur enfant, puisque les valeurs touchées sont sensiblement les mêmes. Pour d'autres, cependant, le projet familial, lorsqu'il se concrétise, semble apaiser certaines blessures liées à l'annonce de l'homosexualité de leur enfant, comme la crainte de ne jamais devenir grands-parents ou la crainte que leur fille ne vive pas la vie stable ou « normale » qu'ils avaient espérée pour elle. Malgré les épreuves vécues avec certains membres de leur famille, les participantes semblent toutes bien fières de me parler de leur cheminement et de la stabilité de leur vie actuelle. On sent qu'elles semblent satisfaites et en paix avec la situation présente, comme si elles étaient arrivées à prendre une distance émotionnelle avec certaines difficultés du passé. Au moment des entretiens, tous les parents des participantes paraissent être en bonne relation avec leur fille, la conjointe de cette dernière et leurs petits-enfants, comme quoi les participantes et leur(s) enfant(s) arrivent à aller chercher la validation de leurs proches lorsque celle-ci ne vient pas naturellement ou immédiatement.

Bien souvent, on note dans les extraits une volonté de justifier ou de montrer une certaine compréhension face à des expériences plus négatives. Cette tendance se retrouve autant dans les interactions avec les proches que dans celles avec les employés de la fonction publique ou avec de parfaits inconnus. Les participantes semblent comprendre que la curiosité des gens n'est pas mal intentionnée, que le petit malaise vécu auprès d'une caissière qui croyait avoir affaire à deux sœurs n'est pas le signe de mépris, et que les gens ne sont généralement pas familiers avec les réalités des familles homoparentales. Ainsi, il est très rare que le récit d'événements négatifs ou quelque peu inconfortables soit empreint de frustration. Souvent, lorsque ce ton apparaît, il est suivi d'un certain recul, d'une mise en perspective de

l'événement. Ici aussi, on note la capacité de prendre une certaine distance émotionnelle avec l'événement. Par exemple, Catherine n'a pas apprécié se faire demander qui était la « vraie » mère de l'enfant par une inconnue rencontrée en public, mais elle précise que la personne en question ne semblait pas très éduquée, ce qui pourrait expliquer l'ignorance de son commentaire et le manque de tact de celui-ci. Sans l'excuser, Catherine précise qu'elle s'attend à ce type de commentaire.

D'ailleurs, cette tendance à la rationalisation, de la part des répondantes, de certaines situations dérangeantes est revenue très fréquemment dans les entretiens. Il apparaît que les participantes, en raison du caractère hors norme de leur famille, anticipent des réactions négatives, des commentaires désobligeants, du mépris. Sans nécessairement « s'y attendre », pour utiliser les mots de Catherine, on sent que l'anticipation de ces réactions est bien présente, que cette possibilité leur reste toujours en tête. Il n'est pas évident d'expliquer les raisons exactes de ce phénomène, mais il est potentiellement le résultat de l'hétérosexisme vécu dans le passé et perçu dans la société qui les entoure. Cette crainte, surtout si elle vient à influencer les mères dans la perception qu'elles ont de leur propre modèle familial comme étant non idéal pour l'enfant, peut être le signe d'une certaine intériorisation du cadre hétéronormatif dominant, peut être causée par une marginalité intériorisée. Cela dit, il est essentiel, dans l'analyse de la reconnaissance sociale reçue par les mères homoparentales en milieu rural, de prendre en compte l'effet de cette anticipation sur les perceptions principalement positives des participantes. Si certains extraits demeurent clairement positifs, sans possibilité de déceler un quelconque déni de reconnaissance, d'autres sont plus ambivalents. En effet, parmi les extraits dits ambivalents, on distingue deux types d'éléments. D'un côté, il y a les éléments factuels relatés par les participantes, que j'aurais tendance à cataloguer comme indicateurs d'un « déni de reconnaissance », de par le manque de légitimité ou de visibilité accordées à l'homoparentalité qu'ils traduisent. De l'autre côté, il y a la façon dont les répondantes accueillent ces manifestations factuelles sans les interpréter comme des signes de « déni de reconnaissance ». Ce deuxième type d'extrait peut s'expliquer par une variété de raisons possibles, y compris la surprise d'être moins souvent confrontées au mépris qu'elles auraient pu l'imaginer. En d'autres mots, cette anticipation, cette peur intériorisée, résultat d'un environnement fortement hétéronormatif, peut avoir un effet euphémisant ou



édulcorant sur le discours concernant l'événement en question. Celui-ci peut être rationalisé parce que anticipé et dès lors, compréhensible.

Cette nuance est très intéressante, mais elle remet en quelque sorte en question l'aspect de la théorie de Honneth qui définit la reconnaissance sociale comme un processus intersubjectif fondé sur des sentiments de mépris ou d'invisibilité. En effet, si l'on applique directement la théorie honnethienne aux résultats obtenus, on peut dire que la majorité du discours des participantes atteste des sentiments positifs de visibilité, de validation, de solidarité, et que lorsque des événements à caractère plus négatif ou méprisant sont racontés, les participantes semblent rarement dérangées, blessées ou frustrées. Puisque Honneth met l'accent sur l'intersubjectivité de la reconnaissance, c'est au discours des participantes que nous devrions nous intéresser, aux sentiments qu'elles expriment, et non uniquement à l'événement lui-même considéré d'un point de vue extérieur, mais je suis d'avis que la situation ci-présente requiert parfois des conclusions plus nuancées.

Pour illustrer ce propos, je suggère de jeter un coup d'œil à cet extrait de l'entretien d'Élyse qui se voulait un énoncé bilan, une conclusion sur tout ce qu'elle venait de me dire :

É : « Oui, nous on est bien. Ouais, ça se passe bien, pis... T'sais un peu comme je te disais, on a été extrêmement chanceuses parce qu'on vit pas actuellement de grosse difficulté, on vit pas de malaise ou de perception ou de quoi que ce soit qui vient contrecarrer tout ça. Est-ce que c'est notre façon d'être qui permet ça? Dans le sens que pour nous c'est tellement dans la normalité de ce qu'on fait, on a une vie extrêmement ordinaire et normale. Est-ce que c'est ça qui fait que ça se fait tout seul ou c'est juste parce qu'on a été chanceux pis on est tombées dans les bons contextes? Je sais pas. »

Il est intéressant de connaître ce qu'Élyse retient de son expérience à la lumière des différentes situations dont elle m'a fait part. Ainsi, l'attitude initiale négative de certains membres de sa famille relativement à l'homoparentalité n'est pas suffisante pour marquer son expérience négativement, ce qui est tout à fait intéressant du point de vue de la reconnaissance et de la subjectivité à laquelle Élyse est tenue. Cependant, l'hypothèse émise selon laquelle un mode de vie « normal » mené par la famille pourrait avoir facilité l'intégration contient certains sous-entendus qui valent la peine d'être examinés, ce qui sera fait un peu plus loin dans ce chapitre. Pour le moment, cette hypothèse prouve selon moi qu'il est fort important d'explorer

plus que le sentiment de reconnaissance expressément ressenti par les participantes, sentiment qui demeure encore à analyser plus en détail.

Pour comprendre le processus de déni ou de mépris, Axel Honneth se penche sur la façon dont les victimes elles-mêmes décrivent l'expérience et il découvre l'usage de catégories morales telles que l'« offense » et l'« humiliation », catégories qui mettent de l'avant la blessure de l'individu, l'atteinte à sa dignité. À ce titre, certaines expériences perçues comme blessantes ou offensantes ont été relevées par les répondantes, y compris des commentaires négatifs de la part de parents ou des questions vexantes de la part d'étrangers rencontrés en public, quoique cette expérience ait uniquement été soulevée par Annick et Catherine. Dans le cas de Claudia et de Karine, bien qu'elles sachent avoir été l'objet de quelques critiques à la suite de l'exposition de leur famille dans le journal local, le fait que ces critiques ne leur aient pas été directement adressées semble diminuer leur importance, surtout en regard des félicitations qui leur ont été adressées par d'autres étrangers en public à la suite de la parution de ce même article. Davantage qu'un déni ou une absence de reconnaissance, le processus de reconnaissance a également un caractère performatif qui peut se traduire de différentes façons. Il est clair que, dans l'exemple précédent, les félicitations reçues par Karine et Claudia leur permettent de se sentir confirmées et estimées socialement dans leur rôle de mères. Les félicitations constituent un geste de reconnaissance particulièrement manifeste. Cela dit, dans le cadre de cette étude, nombre d'autres gestes performatifs peuvent être recensés ; on mentionnera notamment le soutien et les encouragements de la famille et des ami(e)s, la visibilité accordée aux familles homoparentales par les éducatrices en service de garde dans leur cursus, ainsi que l'acceptation souvent silencieuse mais bienveillante de la plupart des individus avec lesquels les participantes sont entrées en interaction jusqu'à aujourd'hui, que ce soit dans le milieu de travail, dans le milieu scolaire de l'enfant ou dans le milieu des services médicaux. D'ailleurs, j'ai pris la liberté de désigner les différents individus offrant validation et visibilité aux mères homoparentales comme des « agents de reconnaissance », en référence aux « agents de la norme » (Descoutures, 2010), ces contrôleurs de l'ordre hétéronormatif. Ici, ce sont les agents de reconnaissance qui, par leurs gestes performatifs, donnent vie au sentiment positif lié à la reconnaissance reçue, et qui sont donc en quelque sorte des « contrôleurs » du processus de reconnaissance.

Dans un autre ordre d'idées, un aspect important de la lutte pour la reconnaissance est évidemment la question de la lutte, du mouvement social de revendication. Selon le philosophe allemand, la « honte morale », c'est-à-dire l'impression d'infériorité que ressent l'individu non reconnu par rapport aux partenaires d'interaction, apprend à cet individu que son rapport à soi dépend de l'estime sociale qu'il reçoit et que les modes d'autoréalisation qu'il privilégie ne sont pas nécessairement validés par la collectivité (Honneth, 2000). C'est ensuite ce sentiment qui le pousse à prendre action, à s'engager dans une lutte sociale, un mouvement social pour la reconnaissance du mode d'autoréalisation qu'il a choisi, à savoir ici l'homoparentalité. Ainsi, l'engagement dans une lutte ou un mouvement social serait logiquement le signe d'une reconnaissance toujours incomplète, ce qui fournit certainement un élément de réponse pertinent à notre question de recherche principale. En effet, les participantes de l'étude, bien qu'elles ne prennent en général pas activement part au militantisme traditionnel, montrent certains signes de résistance à l'hétéronormativité qui méritent qu'on s'y attarde.

Tentons d'abord de répondre à la première sous-question, soit : Comment les mères homoparentales articulent-elles leur rapport à la norme hétérosexuelle? On a pu remarquer, chez les participantes, l'existence d'une certaine résistance à l'hétéronormativité, d'un certain militantisme. En effet, il semble essentiel, pour Annick et Catherine particulièrement, de s'engager dans des associations militantes, par exemple la Coalition des familles LGBT du Québec, de fournir à leurs enfants d'autres modèles de familles homoparentales, et de demander des changements auprès d'institutions pour lesquelles les services ne sont pas inclusifs, pas adaptés aux familles homoparentales. D'ailleurs, tous les couples pour qui les enfants sont nés dans une famille homoparentale semblent participer à cette troisième forme d'engagement. Le but est ici de faire connaître leur modèle familial et de s'assurer que celui-ci soit considéré au même titre que tous les autres modèles de familles hétérosexuelles. De plus, toutes les participantes voient aussi le bénéfice, pour les enfants, de côtoyer d'autres familles homoparentales, mais toutes ne semblent pas vouloir chercher activement à mettre cette idée en œuvre. Par ailleurs, Karine et Claudia ont une vision différente de l'engagement social, au sens où elles n'ont jamais senti le besoin de faire partie d'un groupe ou d'une association militante, mais elles acceptent volontiers d'agir comme porte-paroles pour l'homoparentalité

en acceptant les demandes de recherche académique et de reportage, pour la télévision comme pour le journal local. Ce couple de mères souhaite faire connaître ses réalités et montrer aux autres couples de femmes l'accessibilité de leur modèle. En outre, il souhaite montrer une alternative aux modèles hétérosexuels prépondérants.

Selon Descoutures (2010), toutes les mères homoparentales participent par leur visibilité à une sorte de militantisme afin d'obtenir une plus grande reconnaissance de leurs modes de vie, de leurs droits, de leurs réalités, etc. Cette affirmation ou cette mise en scène de sa famille en public constitue une stratégie commune parmi les participantes de cette étude. « Dans une démarche militante qui tend à rendre les familles homoparentales visibles et par là même légitimes aux yeux des dominants, un des outils les plus appropriés est de se présenter comme une famille normale, c'est-à-dire comme si le stigmate dont on les affuble ne les concernait pas » (Descoutures, 2010 : 131). La stratégie de la « visibilité » se traduit en effet bien souvent par la présentation de sa famille comme « normale », ce qui m'amène à développer sur le rapprochement que mes participantes effectuent avec la norme.

D'un côté, on note à travers le choix de la configuration familiale, soit l'insémination « artisanale » avec donneur connu chez trois couples de répondantes, que le lien biologique entre un parent et l'enfant apparaît important. Pour deux de ces couples, l'intérêt pour l'enfant d'avoir accès à ses origines biologiques est évoqué. Karine et Claudia, de leur côté, sont explicites sur leur souhait que les quatre grands-parents des enfants soient leurs « vrais » grands-parents. Comme Descoutures (2010) l'observe dans sa propre recherche, il peut sembler contradictoire de valoriser à la fois le lien biologique et la filiation dite « sociale ». L'importance accordée à l'aspect biologique, dans le cas présent, peut faire état d'un certain niveau d'intériorisation du cadre hétéronormatif puisqu'il y a reproduction des liens génétiques qui auraient résulté de l'alliage conjugalité, sexualité, procréation et filiation. Il est toutefois intéressant de noter que ce type de discours n'est pas rare, puisqu'il a été tenu par plusieurs répondantes, françaises comme québécoises.

Par ailleurs, l'emprise de l'hétéronormativité est également observable dans la difficulté initiale, pour une femme homosexuelle, d'envisager pouvoir un jour avoir des enfants. Cette

idée fautive qu'Élyse avait étant plus jeune provient sans doute de l'absence de modèles homoparentaux au sein de son milieu social. On peut toutefois imaginer que la situation a quelque peu changé depuis cette époque. Pour Élyse elle-même, le rapport qu'elle entretenait avec cette norme a évidemment changé, puisqu'elle ne se serait pas permise d'avoir un enfant si ce n'était pas le cas.

Si ce niveau d'intériorisation de l'hétéronormativité est souvent inconscient, une intégration de la norme peut également être effectuée de manière plus intentionnelle. À ce titre, j'observe dans ma recherche la même tendance que Virginie Descoutures (2010) avait observée dans la sienne : la revendication par les mères du droit à « l'indifférence » plutôt que du droit à la différence. En effet, malgré les actions mentionnées plus haut qui peuvent certes être considérées comme des formes de militantisme, les participantes ne s'inscrivent pas dans une forte critique de la société et, comme il a été mentionné, elles font généralement preuve de beaucoup de compréhension et de peu de frustration envers l'environnement social qui les entoure. La réponse à ce curieux phénomène, selon Descoutures (2010), réside dans cette tendance qu'ont les mères homoparentales à vouloir se rapprocher de la norme en se présentant intentionnellement comme une famille « normale ». Dans l'étude de cette auteure comme dans l'étude ci-présente, il est fréquent que les participantes réfèrent à la « normalité » de leur famille et au fait qu'elles sont « comme les autres ». L'extrait d'Élyse, plus haut dans ce chapitre, montre très bien cette tendance, tout comme cet extrait qui fait le bilan de mon entretien avec Claudia et Karine :

K : « Soit qu'on a été très chanceuses, ou qu'on se faisait des craintes qui étaient non fondées. [...] Mais t'sais, je me dis, on aurait été chanceuses souvent en *simonac*. Parce que dans nos travaux, dans la garderie, l'école, c'est jamais arrivé. »

C : « C'est ça, pis je pense que les gens voient qu'on a une vie stable. Souvent ils disent : "Ah sont rendues... Sont placées, y'ont leur maison, les enfants, une job stable". Ça fait des années, on est très... Ça coule pis c'est très... Je sais pas, structuré. »

La première partie de cet extrait fait état de leur impression générale sur les réactions qu'elles ont reçues et, parallèlement, sur la reconnaissance reçue. Il s'agit d'une impression que je trouve particulièrement représentative des différentes entrevues. De plus, le dernier énoncé de

Claudia illustre parfaitement l'idée selon laquelle être une famille « comme les autres » permettrait de se faire accepter plus facilement en société. Encore une fois, selon Descoutures (2010), le recours à la « normalité » constituerait une stratégie pour montrer qu'elles correspondent à ce qui est attendu d'elles et pour se rendre légitimes et intelligibles du point de vue de la société.

Ainsi, les mères homoparentales sont conscientes du caractère hors norme de leur famille et ne s'en cachent pas. Nulle part dans les entretiens, d'ailleurs, n'a-t-on observé l'emploi de la stratégie d'« invisibilisation » que Descoutures (2010) avait observée en France. À travers le discours des répondantes, il n'a jamais été question de discrétion ou de secret à l'égard de la famille. Toutefois, on remarque que les mères tentent de mettre à l'avant-plan tout ce qu'il y a de « normal » à propos de leur famille. Selon elles, cette stratégie, qu'elles décrivent plutôt comme une façon d'être, a un effet positif sur leur reconnaissance sociale au quotidien. Pour Martine Gross (2009a), « les familles homoparentales sont à la fois des familles hors norme et des familles ordinaires ». Ce que je remarque, c'est que l'intégration de la norme semble permettre aux mères homoparentales faisant partie de mon étude de recevoir une reconnaissance sociale qui, sans nécessairement être parfaite, les satisfait. C'est sans doute l'intériorisation ou l'intégration de la norme qui permet la rationalisation et la mise en perspective fréquentes d'événements à connotation plus négative. En effet, j'é mets l'hypothèse que plusieurs facteurs donnent aux participantes une capacité à se distancier émotionnellement des événements factuels que je pourrais catégoriser comme indicateurs d'un « déni de reconnaissance », et à percevoir leur expérience globale comme fortement positive. Parmi ces facteurs, il y a le temps passé depuis certains événements et le recul que cela permet de prendre. Il y a également l'anticipation de plus de réactions négatives que ce à quoi elles sont confrontées en réalité, résultat d'une certaine intériorisation de l'hétérosexisme et de l'hétéronormativité environnants. Enfin, l'acceptation ou la prise en compte de cette norme et du discours dominant engendrent une rationalisation de l'expérience et amènent les participantes à excuser plus facilement une absence de visibilité ou de légitimité accordées à leur modèle familial. Ces facteurs participent également à favoriser la prépondérance des expériences positives de reconnaissance vécues.

Si, à travers le récit de leurs expériences, de leurs sentiments et de leur confort de vie actuel, les mères homoparentales semblent généralement satisfaites de la reconnaissance sociale qu'elles reçoivent, on peut émettre l'hypothèse que le fait d'intégrer les normes dominantes en matière de famille y joue un rôle, et participe par la même occasion à modifier ces normes, même s'il s'agit d'un changement embryonnaire. En effet, il semblerait que cette intégration, que cette mise en scène de la « normalité » de leur famille homoparentale, porte fruit dans leur expérience de reconnaissance de l'homoparentalité féminine en milieu rural.

Penchons-nous maintenant sur cette existence d'une spécificité rurale dans l'expérience homoparentale féminine au Québec, l'une des sous-questions de cette recherche. D'un côté, il semble clair que les réalités des mères homoparentales habitant la région à l'étude ne se distinguent pas des réalités observées par Virginie Descoutures (2010), en France, et de celles observées par Isabel Côté (2009), au Québec. D'ailleurs, comme il a été mentionné dans le Chapitre 5, les questions d'espace résidentiel et de ruralité n'auraient pas été abordées par les participantes si celles-ci n'avaient pas été questionnées sur le sujet. En effet, les répondantes n'associaient jamais l'avènement d'une expérience quelconque au type d'environnement au sein duquel celle-ci s'était produite. Cependant, une fois questionnées sur le sujet, certaines répondantes ont mobilisé d'intéressantes réflexions sur la question.

Ainsi, le sentiment d'appartenance à l'environnement résidentiel a très souvent été exprimé par les répondantes. Ce sentiment est d'ailleurs confirmé par leur absence complète de désir de déménager. En effet, les différents extraits sur la question de l'environnement donnent une impression de satisfaction claire. Ce refus de déménagement va bien entendu à l'encontre du récit commun et normatif de migration des individus homosexuels de la campagne vers la ville, récit dans lequel le milieu rural est représenté comme fermé à la diversité et propice au refoulement de l'homosexualité (Halberstam, 2005). Ces représentations qui, bien qu'anciennes, marquent toujours l'imaginaire collectif, et particulièrement l'imaginaire des habitants urbains, ne semblent pas être le reflet de la réalité rurale, particulièrement lorsqu'on considère la satisfaction dont témoignent les sept participantes de cette étude. Celles-ci, on le rappelle, semblent généralement satisfaites de la visibilité et de la reconnaissance sociale qui

leur sont offertes, bien que cette reconnaissance puisse être accrue par un conformisme à certaines normes, par une certaine « façon d'être ».

Néanmoins, il est possible que cette conclusion ait été très différente sur un autre terrain d'étude, par exemple dans une région éloignée des grands centres urbains. C'est du moins l'impression de quatre des participantes de l'étude. Celles-ci constatent une énorme différence, en matière d'ouverture à la diversité sexuelle, entre leur région de résidence actuelle et des régions éloignées qu'elles ont habitées ou visitées. Ces réflexions sont pertinentes, mais peu surprenantes considérant la pluralité des expériences rurales dans la modernité avancée (Jean, 2004). En effet, la région à l'étude, malgré l'importance de son secteur agricole, est située relativement proche de grandes villes. Ainsi, les résultats de cette recherche ne sont évidemment pas représentatifs des différentes régions rurales du Québec, et il est donc important de les nuancer.

Rappelons en terminant que Chamberland et Paquin (2007 : 36) constataient l'existence d'une spécificité régionale qui réside dans « la personnalisation des liens sociaux attribuable à la faible densité démographique, à l'absence de ségrégation spatiale des activités et à la porosité des frontières entre vie publique et vie privée ». Ces spécificités ne sont pas apparues de manière évidente dans notre étude, mais il est vrai que la personnalisation des liens sociaux en relation au personnel médical a été abordée. En effet, la faible densité démographique rend difficile pour une famille homoparentale de passer inaperçue, ce que les participantes ne semblaient pas nécessairement voir d'un mauvais œil, particulièrement puisque cette personnalisation était parfois de nature positive. De plus, la porosité des frontières entre la vie publique et la vie privée ne semblait pas être vue comme un problème, notamment parce que les participantes exposaient assez volontiers leur vie familiale et de couple en public, mais Élyse a noté que sa fillette était encore très jeune, et qu'il était possible qu'elle trouve davantage confrontant le fait de ne pas pouvoir passer inaperçu, de ne pas pouvoir garder sa vie familiale privée, lorsqu'elle sera à l'âge de l'adolescence. Il ne s'agit que d'une hypothèse, mais celle-ci témoigne d'une certaine réflexivité quant aux caractéristiques spécifiques du milieu social.



Cette question de la porosité des frontières entre la vie publique et la vie privée m'amène enfin à discuter du concept qui semble tout à fait central dans l'analyse de nos résultats, celui de visibilité. En effet, les témoignages des participantes font ressortir une volonté claire de rendre visible leur modèle familial, de faire connaître leurs réalités, parfois à travers un engagement social assumé, parfois tout simplement en faisant l'expérience de leur vie familiale en public. Honneth indique que les sentiments de visibilité ou d'invisibilité sont ceux-là mêmes qui nous informent de la reconnaissance sociale reçue par l'individu. A priori, la volonté de rendre plus visible sa famille pourrait être entendue comme l'expression d'un sentiment d'invisibilité, mais cela rendrait contradictoires les nombreux résultats faisant état de sentiments positifs de reconnaissance et de visibilité déjà existants. Comme Descoutures (2010) le remarquait dans son enquête, la stratégie ne consiste pas uniquement à rendre visible son modèle familial, mais surtout à rendre visible le caractère « normal » de sa famille, ce qui constitue une nuance importante. Ainsi, il me semble que cette mise en scène de la « normalité » de la vie familiale homoparentale contribue à la reconnaissance sociale de celle-ci, et par conséquent aux sentiments de visibilité exprimés par les participantes. Si plusieurs personnes de l'entourage familial et social des participantes semblent ne jamais avoir eu de problème à reconnaître l'homoparentalité, quelques membres de leur famille ont été rassurés avec le temps, en étant témoins de la vie stable et « normale » que mènent leur fille et sa conjointe. Le constat de cette évolution de la reconnaissance accordée m'amène à suggérer que cette forme précise de visibilité est bénéfique pour les mères homoparentales dans leurs différentes sphères sociales. Ainsi, bien que le rôle du rapprochement à la norme hétérosexuelle ait amplement été abordé, je tiens à souligner l'importance, dans cette relation, du processus de « visibilisation ».

La reconnaissance sociale est une question de visibilité au sens où elle s'appréhende par des sentiments de visibilité et d'invisibilité, ce dernier étant souvent à l'origine des luttes pour la reconnaissance, et où la « visibilisation » ou la mise en scène de son mode d'autoréalisation comme correspondant aux valeurs collectives et comme contribuant à la vie commune est une stratégie valable dans la quête de la reconnaissance et de l'estime sociale. C'est du moins ce que les données de cette recherche font ressortir. De plus, puisque le milieu rural se caractérise par la personnalisation des liens sociaux attribuable à la faible densité démographique et par la porosité des frontières entre vie publique et vie privée (Chamberland et Paquin, 2007), ce type

d'environnement paraît propice à l'évaluation d'un tel phénomène. En effet, la difficulté à passer inaperçu pourrait potentiellement rendre la stratégie de « visibilité » plus aisée ou plus rapide.

En somme, considérant les nombreuses réflexions présentes dans ce chapitre, on ne peut conclure à l'absence totale d'une spécificité rurale au sein de ce type particulier de ruralité, mais la ressemblance entre les résultats énoncés ci-haut et ceux d'autres études homoparentales non rurales (Descoutures, 2010; Côté, 2009; Gross, 2009a) m'amène à suggérer qu'il n'y a pas de spécificité rurale en ce qui concerne la reconnaissance sociale des familles homoparentales féminines et ce type précis de ruralité, soit le milieu rural non loin des grandes villes. L'idée d'un sentiment de reconnaissance sociale qui bénéficierait de la prise en compte de l'hétéronormativité et de la « visibilité » de la « normalité » de sa vie familiale n'apparaît pas spécifique au contexte géographique de l'étude.

## Conclusion

Au terme de l'analyse, il semble que les mères participantes reçoivent présentement une reconnaissance sociale qui, sans nécessairement être complète, les satisfait, avec toutes les nuances qu'une telle conclusion implique. En effet, bien que leur statut de famille homoparentale ait parfois été l'objet de regards ou de commentaires désapprobateurs, ces expériences négatives ne sont pas celles que les mères retiennent. En rétrospective, les participantes constatent la prépondérance, dans leur milieu social et familial, d'un soutien et de gestes bienveillants à l'égard de leur modèle familial. Il faut toutefois aller voir la complexité derrière ce bilan généralement très positif. D'un côté, une certaine intériorisation de la norme hétérosexuelle semble permettre la rationalisation et la mise en perspective, par les participantes, d'événements à connotation plus négative. Par ailleurs, il n'est pas rare que la reconnaissance reçue soit attribuée à la « normalité » de leur vie familiale, et donc à leur habilité à rendre visible l'image d'une vie familiale « comme les autres ». Ainsi, le désir de reconnaissance de leur modèle homoparental semble donner lieu à cette stratégie qui vise l'obtention d'une forme de visibilité bien précise, soit celle d'une parentalité intégrant les valeurs et les normes collectives. Le sentiment de visibilité observé dans les entretiens serait donc en partie le résultat de cette stratégie de reconnaissance. De manière générale, le sentiment de reconnaissance semble ancré dans une tension entre, d'une part, le désir d'affirmer la spécificité du modèle familial que ces mères incarnent et, d'autre part, une rationalisation et une prise en compte des regards normatifs à leur endroit.

Le milieu rural étant associé à la personnalisation des liens sociaux et à la porosité des frontières entre la vie privée et la vie publique (Chamberland et Paquin, 2007), on pourrait croire que l'expérience de l'homoparentalité féminine dans un tel contexte fait l'objet de plusieurs spécificités. Or, s'il est possible que la stratégie de « visibilisation » ou de mise en scène de sa vie familiale se fasse de manière plus automatique ou plus efficace pour les raisons énoncées ci-haut, les tendances ou les stratégies observées dans cette recherche ne sont pas uniques à ce milieu et ne permettent pas de conclure à l'existence claire d'une spécificité rurale. Lorsque les participantes abordent leur rapport à leur environnement, le caractère rural de celui-ci n'est pas abordé de front et la reconnaissance dont elles bénéficient n'est pas

associée au type d'environnement dans lequel elles s'insèrent. Ce qui ressort plus particulièrement, c'est l'expression, par les mères homoparentales, d'un fort sentiment d'appartenance à leur espace résidentiel, ainsi que l'absence de résultats qui rendraient pertinentes et actuelles les représentations du milieu rural comme d'un endroit si homogène et intolérant à la diversité qu'il encouragerait le refoulement de son homosexualité. Toutefois, il est important de rappeler que les participantes n'habitent pas une région éloignée des grands centres urbains, et que certaines d'entre elles croient fermement que les réactions au statut homoparental de leur famille auraient été différentes si elles habitaient une région plus éloignée et plus isolée.

À ce titre, il est important de conclure en mentionnant les limites de cette étude réalisée dans un cadre académique. Tout d'abord, puisque l'expérience de la ruralité est plurielle, il est évident qu'il aurait été pertinent de s'entretenir avec des mères homoparentales qui résident dans une région éloignée, où les modes de vie sont sans doute plus différents encore de ceux de la grande ville. Comme la région éloignée, isolée des activités urbaines, est possiblement celle qui se rapproche le plus de l'« idéal-type » de la ruralité, il aurait été intéressant de la mobiliser dans cette étude afin de pouvoir peut-être relever plus clairement l'expression d'une spécificité rurale dans l'expérience de l'homoparentalité. Par ailleurs, il aurait été idéal d'avoir un échantillon de mères plus grand afin de renforcer sa représentativité, mais les critères précis de l'étude rendaient cette tâche plus complexe.

Néanmoins, cette recherche contribue à la littérature sur l'homoparentalité au Québec et y apporte quelques éléments novateurs en examinant les réalités spécifiques de mères homoparentales habitant en région et en les étudiant du point de vue de la reconnaissance et des stratégies adoptées pour l'obtenir. En effet, l'expérience rurale de l'homoparentalité a été généralement délaissée dans la littérature nord-américaine et le Québec n'y fait pas exception. De plus, en ce qui a trait au cadre théorique de l'étude, il est clair que les données auraient pu être approchées différemment, en mobilisant par exemple un plus grand nombre de théoriciens de la reconnaissance ou d'auteurs se servant de la théorie de Honneth pour développer des notions connexes, mais le choix de mobiliser simultanément la théorie plus philosophique de Honneth et l'approche de Descoutures, plus ancrée dans le sujet de la parentalité homosexuelle

et dans des enjeux de la théorie *queer* de manière générale, semble avoir porté fruit. En effet, les théories de la reconnaissance sont parfois très philosophiques et, à elles seules, elles ne nous permettent pas de faire état des spécificités de l'expérience *queer* et des complexités de son rapport à l'hétéronormativité. En dernière analyse, grâce à la combinaison de ces approches et à travers notamment leurs questionnements sur la visibilité, ce mémoire permet de rendre compte de manière plus précise et complexe du « dilemme » dans lequel se trouvent les mères homoparentales habitant en milieu rural.

En terminant, il pourrait être intéressant, pour de futures recherches, de se pencher sur la reconnaissance de l'homoparentalité masculine au Québec, puisque celle-ci sous-tend des réalités et des enjeux différents, et d'observer si les mêmes stratégies de reconnaissance sont à l'œuvre chez les hommes homoparents.

## Bibliographie

- Bell, David, et Gill Valentine. 1995. « Queer country: Rural Lesbian and Gay Lives ». *Journal of Rural Studies* 11 (2): 113-122.
- Berkowitz, Dana. 2009. « Theorizing Lesbian and Gay Parenting: Past, Present, and Future Scholarship ». *Journal of Family Theory & Review* 1 (3): 117-132.
- Borrillo, Daniel. 2001. *L'homophobie*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Bourdieu, Pierre. 1993. *La misère du Monde*. Libre examen. Paris: Éditions du Seuil.
- Cadoret, Anne. 2000. « L'homoparentalité, construction d'une nouvelle figure familiale ». *Anthropologie et Sociétés* 24 (3): 39-52.
- Cadoret, Anne. 2005. « Figures d'homoparentalité ». Dans *Martine Gross: Homoparentalités, état des lieux*, ÉRÈS, 203-10. La vie de l'enfant. Toulouse.
- Cadoret, Anne. 2007a. « L'apport des familles homoparentales dans le débat actuel sur la construction de la parenté ». *L'HOMME*, n° 183: 55-76.
- Cadoret, Anne. 2007b. « L'homoparenté : un révélateur de l'ordre familial ? » *Recherches familiales*, n° 4: 47-57.
- Chamberland, Line. 1997. « Présentation : Du fléau social au fait social. L'étude des homosexualités ». *Sociologie et sociétés* 29 (1): 5-20.
- Chamberland, Line, Émilie Jouvin, et Danielle Julien. 2003. « Les familles recomposées homoparentales et hétéroparentales ». *Nouvelles pratiques sociales* 16 (1): 94-112.
- Chamberland, Line, Frédéric Gagné, et Johanne Paquin. 2006. « L'homoparentalité au Québec : les changements législatifs et leurs impacts dans la sphère du travail ». Dans *Homoparentalités, Approches scientifiques et politiques*, 143-154. Paris: Presses universitaires de France.
- Chamberland, Line, et Johanne Paquin. 2007. « Les stratégies identitaires des lesbiennes et des gais vivant dans les régions non métropolitaines du Québec ». Dans *Homosexualités: variations régionales*, 13-38. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Chambre de commerce gaie du Québec. 2014. « Lexique LGBT sur la diversité sexuelle et de genre en milieu de travail ». Chambre de commerce gaie du Québec. <https://cclgbtq.org/wp-content/uploads/2015/12/Lexique-LGBT.pdf>.

- Côté, Isabel. 2009. « La lesboparentalité : subversion ou reproduction des normes? » *Recherches féministes* 22 (2): 25-38.
- Descoutures, Virginie. 2010. *Les mères lesbiennes*. Partage du savoir. Paris: Presses Universitaires de France.
- Descoutures, Virginie, et François de Singly. 2005. « La vie en famille homoparentale ». Dans *Martine Gross: Homoparentalités, état des lieux*, ÉRÈS, 329-343. Toulouse.
- Éducaloi. 2018. « Les parents de même sexe et la loi ». <https://www.educaloi.qc.ca/capsules/les-parents-de-meme-sexe-et-la-loi>.
- Francoeur, Marie-Claude. 2015. « Structures familiales et vécu parental dans les familles homoparentales : État des recherches ». Rapport de recherche. La famille en valeur. Québec: Gouvernement du Québec. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/familles-homoparentales-rapport.pdf>.
- Fraser, Nancy. 2005. *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. Politique et sociétés. Paris: La Découverte.
- Gill, Daniel. 2015. « La mobilité résidentielle des familles ». Dans *Vivre en famille au coeur de la ville*, 19-35. PUM. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Gross, Martine. 2005. *Homoparentalités, état des lieux*. La vie de l'enfant. Toulouse: ÉRÈS.
- Gross, Martine. 2009a. « Les familles homoparentales : entre conformité et innovations ». *Informations sociales* 154 (4): 106-114.
- Gross, Martine. 2009b. *L'Homoparentalité*. Idées reçues. Editions Le Cavalier Bleu.
- Guimond, Laurie, et Myriam Simard. 2008. « Nouvelles populations dans le Québec rural : le cas de la municipalité régionale de comté (MRC) de Brome-Missisquoi ». Institut national de la recherche scientifique Centre - Urbanisation Culture Société.
- Halberstam, Judith. 2005. *In a Queer Time and Place*. New York University Press. Sexual Cultures.
- Herring, Scott. 2010. *Another Country: Queer Anti-Urbanism*. New York University Press. Sexual Cultures.
- Honneth, Axel. 1992. « Integrity and Disrespect: Principles of a Conception of Morality Based on the Theory of Recognition ». *Political Theory* 20 (2): 187-201.
- Honneth, Axel. 2000 (2013). *La lutte pour la reconnaissance*. Folio essais. Folio.

- Honneth, Axel. 2004a. « La théorie de la reconnaissance: une esquisse ». *Revue du MAUSS* 1 (23): 133-136.
- Honneth, Axel. 2004b. « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance » ». *Revue du MAUSS* 1 (23): 137-151.
- Honneth, Axel. 2006. « Les conflits sociaux sont des luttes pour la reconnaissance ». *Sciences Humaines*, 2006. [http://www.scienceshumaines.com/les-conflits-sociaux-sont-des-luttes-pour-la-reconnaissance\\_fr\\_14475.html](http://www.scienceshumaines.com/les-conflits-sociaux-sont-des-luttes-pour-la-reconnaissance_fr_14475.html).
- Honneth, Axel. 2008. *La société du mépris : Vers une nouvelle Théorie critique*. Paris: La Découverte.
- Jean, Bruno. 2002. « Les territoires ruraux dans la modernité avancée et la recomposition des systèmes ruraux ». *Estudos Sociedade e Agricultura*, Universidade federal do Rio de Janeiro, n° 18: 5-27.
- Jean, Bruno. 2003. « La construction sociale de la ruralité ». Dans *Le temps du paysage*, 105-124. Montréal: Les Presses de L'Université de Montréal.
- Jean, Bruno. 2004. « La question rurale. La place de la modernité avancée et la recomposition des systèmes ruraux au Québec ». *Les Carnets de l'Observatoire des rapports entre rural et urbain*, n° 2: 5-31.
- Jeppesen, Sandra. 2016. « Heteronormativity ». *The SAGE Encyclopedia of LGBTQ Studies*. Thousand Oaks (California): SAGE Publications, Inc. <http://sk.sagepub.com/reference/the-sage-encyclopedia-of-lgbtq-studies/i5699.xml>.
- Julien, Danielle, et Joseph J. Lévy. 2007. *Homosexualités: variations régionales*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Laplante El Haïli, Myriam, et Martin Ménard. 2018. « L'homosexualité, de plus en plus visible à la ferme ». *La Terre de chez nous* (blog). 2018. <https://www.laterre.ca/actualites/vie-rurale/lhomosexualite-de-plus-plus-visible-a-ferme.php>.
- Lebreton, Christelle. 2017. *Adolescentes lesbiennes : de l'invisibilité à la reconnaissance*. Montréal: Les éditions du remue-ménage.
- Lévy, Joseph, et Catherine De Pierrepont. 2009. « Homosexualités et reconnaissance sociale : perspectives canadiennes et québécoises ». *Globe : Revue internationale d'études québécoises* 12 (2): 159-167.



- Ministère de la Justice. 2009. « Politique québécoise de lutte contre l'homophobie ». Gouvernement du Québec. [https://www.justice.gouv.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/contenu/documents/Fr\\_francais/centredoc/publications/ministere/politiques/homophobie.pdf](https://www.justice.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/contenu/documents/Fr_francais/centredoc/publications/ministere/politiques/homophobie.pdf).
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. 2017. « 460 - MRC de Brome-Missisquoi ». Gouvernement du Québec. <https://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/cartes/mrc/460.pdf>.
- Parent, Frédéric. 2011. « Du matériel au symbolique. Fondements et limites des études rurales québécoises contemporaines ». *Recherches sociographiques* 52 (2): 335-351.
- Pinçon, Michel, et Monique Pinçon-Charlot. 2012. « L'entretien et ses conditions spécifiques ». Dans *Voyage en grande bourgeoisie*, Presses universitaires de France, 29-54. Paris.
- Proulx, Mélissa. 2017. « Familles lesboparentales: Des acquis et des défis ». *La Presse+*, octobre 2017. [http://plus.lapresse.ca/screens/fb290282-0522-4ab9-af6b-2fafcad6b2a5\\_7C\\_0.html](http://plus.lapresse.ca/screens/fb290282-0522-4ab9-af6b-2fafcad6b2a5_7C_0.html).
- Richard, Marie-Ève, Mylène Fernet, Joanne Otis, et Mathieu D. Philibert. 2007. « Trajectoires affectives et sexuelles de femmes d'orientation homosexuelle vivant en milieu rural québécois ». Dans *Homosexualités: variations régionales*, 71-94. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Ross, Lori E., et Corrie Goldfinger. 2007. « Insémination artificielle, grossesse et expériences parentales de lesbiennes vivant en régions peu habitées ». Dans *Homosexualités: variations régionales*, 185-198. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Salamon, Sonya. 1992. *Prairie Patrimony: Family, Farming, and Community in the Midwest*. Édité par Jack Temple Kirby. University of North Carolina Press.
- Statistique Canada. 2016. « Familles, ménages et état matrimonial – Faits saillants en tableaux ». Gouvernement du Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hltfst/fam/index-fra.cfm>.
- Statistique Canada. 2017. « Recensement en bref: Les couples de même sexe au Canada en 2016 ». Gouvernement du Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016007/98-200-x2016007-fra.cfm>.
- Statistique Canada. 2015. « Les couples de même sexe et l'orientation sexuelle... en chiffres ». Gouvernement du Canada. [https://www.statcan.gc.ca/fra/quo/smr08/2015/smr08\\_203\\_2015](https://www.statcan.gc.ca/fra/quo/smr08/2015/smr08_203_2015).
- Théry, Irène. 2013. « Le mariage a déjà changé. À propos du mariage de même sexe et de la filiation ». *Esprit*, n° 2: 16-28.

- Théry, Irène Interviewée par Dupont Gaëlle. 2015. « « L'engagement s'est déplacé du mariage vers la filiation » Parentalité, parenté et droit de l'enfant à savoir son origine. » *Dialogue*, n° 207: 97-102.
- Van Campenhoudt, Luc, et Raymond Quivy. 2011. *Manuel de recherche en sciences sociales*. 4e éd. Paris: DUNOD.
- Voirol, Olivier. 2005. « Les luttes pour la visibilité ». *Réseaux*, n° 129-130: 89-121.
- Voirol, Olivier. 2008. « Préface ». Dans *La société du mépris : Vers une nouvelle Théorie critique*, 9-34. La Découverte.
- Waitt, Gordon, et Andrew Gorman-Murray. 2011. « Journeys and Returns: Home, Life Narratives and Remapping Sexuality in a Regional City ». *International Journal of Urban and Regional Research* 35 (6): 1239-1255.
- Weston, Kath. 1995. « Get Thee to a Big City: Sexual Imaginary and the Great Gay Migration ». *GLQ: A Journal of Lesbian and Gay Studies* 2 (3): 253-277.

## Annexe I : Annonce de recrutement

### Volontaires recherchées

*La reconnaissance sociale de l'homoparentalité féminine en milieu rural*

Bonjour, mon nom est Gabrielle Tétreault et je suis à la recherche de volontaires pour participer à un projet de recherche\* sur l'homoparentalité féminine vécue en milieu rural ou régional.

La recherche poursuit l'objectif suivant :

- ◇ Dégager les réalités vécues par ces mères dans leur milieu social en lien avec leur statut de famille homoparentale.

Chaque volontaire devra répondre aux critères suivants :

- ✓ Être une femme.
- ✓ Être mère légale d'au moins un enfant (l'âge de celui-ci n'importe pas) et vivre avec cet enfant.
- ✓ Être présentement en couple avec une femme.
- ✓ Habiter la municipalité régionale de comté (MRC) de [REDACTED]
- ✓ Se porter volontaire pour participer à une entrevue\*\* individuelle d'une durée d'environ une heure et demie qui porte sur l'expérience de l'homoparentalité féminine.

Si vous souhaitez participer à cette recherche ou si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter Gabrielle Tétreault au [REDACTED] ou à l'adresse suivante : [gabrielle.tetreault.1@umontreal.ca](mailto:gabrielle.tetreault.1@umontreal.ca)

\* Ce projet est mené dans le cadre d'études de maîtrise en sociologie et est approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université de Montréal en date du 4 juillet 2016.

\*\* Notez que l'entrevue, soit individuelle ou réalisée en couple, peut se dérouler dans la ville et le lieu de votre choix.

**Merci d'avance,  
Votre participation est très précieuse!**

Gabrielle Tétreault  
Étudiante à la maîtrise en sociologie  
Université de Montréal



## **Annexe II : Schéma d'entretien**

### **INTRODUCTION:**

- Remerciements
- Brève présentation (de la chercheure)
- Rappel des objectifs de la recherche et de l'intérêt de la rencontre
- Rappel des thèmes qui seront abordés
- Explication des mesures de confidentialité et justification de l'enregistrement audio
- Lecture du formulaire de consentement avec la participante (en prenant soin que celle-ci comprenne la nature de son consentement) et signature du formulaire

### **ENTREVUE:**

#### **1<sup>ère</sup> dimension : Parentalité**

##### **Processus menant à la parentalité**

- Pouvez-vous me parler des démarches que vous avez entreprises pour avoir un/des enfant(s), du début jusqu'à la naissance de l'enfant (ou l'adoption, le cas échéant)?
- Avez-vous rencontré des difficultés au cours du processus?
- Comment décririez-vous les relations que vous avez entretenues avec les institutions d'assistance (centre jeunesse, clinique de procréation, etc.)
- Comment votre famille et vos ami(e)s ont-ils réagi à votre projet d'avoir un enfant? Ces opinions ou perceptions ont-elles changé au fil des années?
- Comment vos collègues ont-ils réagi à votre projet d'avoir un enfant?

##### **Désir d'enfant**

- A-t-il toujours été présent?
- Pourquoi la décision d'avoir un/des enfant(s) a-t-elle été prise? Pourquoi ce moment précis?
- Souhaitez-vous en avoir d'autre(s)? Pourquoi?
- Avez-vous vous-mêmes des frères ou sœurs? Êtes-vous proche d'eux?

## **2<sup>e</sup> dimension : Homosexualité**

### **Identité homosexuelle (ou autre)**

- Vivez-vous votre orientation sexuelle de manière publique dans toutes les sphères de votre vie? Sinon, qu'est-ce qui motive votre décision? Si oui, en a-t-il toujours été ainsi?
- Comment vos proches avaient-ils réagi à votre « coming-out »?

### **Vie de couple**

- Depuis combien de temps êtes-vous ensemble? Comment vos proches avaient-ils réagi à votre mise en couple?
- Êtes-vous mariées? Si oui, pourquoi était-ce important pour vous? Comment vos proches avaient-ils réagi à cette annonce? Si non, prévoyez-vous le faire? Pourquoi?

### **Engagement dans la communauté LGBTQ**

- Êtes-vous impliquée dans une quelconque association ou groupe LGBTQ? Participez-vous à des événements ou rencontres?
- Votre cercle d'ami(e)s est-il composé de d'autres personnes s'identifiant comme LGBTQ?
- Y a-t-il d'autres familles homoparentales dans votre entourage?

## **3<sup>e</sup> dimension : Vie familiale**

### **Adaptation**

- Suite à l'arrivée du/des enfant(s), comment l'adaptation s'est-elle passée? Des difficultés ont-elles été rencontrées?
- Comment décririez-vous la réaction publique lorsque vous et votre conjointe sortiez avec votre bébé?
- Comment votre entourage réagit-il à votre parentalité aujourd'hui? Quel est leur rôle vis-à-vis le/les enfant(s)?

### **Perceptions ressenties au quotidien**

- Comment décririez-vous la réaction publique vis-à-vis votre famille aujourd'hui? Y a-t-il même une réaction quelconque?
- Qu'en est-il de votre enfant? Aborde-t-il le sentiment d'avoir une famille différente?
- Êtes-vous proche des gens de votre voisinage? Votre/vos enfant(s) sont-ils proches de voisins de leur âge?
- Comment décririez-vous vos relations avec la garderie de l'enfant? Avec l'école?

- Qu'en est-il des relations avec le milieu médical?

#### **4<sup>e</sup> dimension : Situation géographique**

##### **Rapport à l'environnement**

- Avez-vous toujours vécu dans la région? Sinon, depuis combien de temps y habitez-vous? Où habitiez-vous précédemment?
- De manière générale, êtes-vous satisfaite de votre milieu/environnement de vie? Pourquoi?
- Avez-vous déjà pensé déménager? Si oui, quel type de milieu/environnement vous semblerait idéal?

##### **Ouverture :**

- Si vos démarches ou votre parcours étaient à refaire, procéderiez-vous autrement?
- Nous avons abordé l'ensemble des thèmes sur lesquels je souhaitais entendre votre témoignage. Y a-t-il autre chose que vous auriez aimé aborder? Une anecdote que vous aimeriez raconter ou une expérience qui pourrait m'éclairer sur les réalités des familles homoparentales?

##### **CONCLUSION:**

- Demander si elle a des questions concernant l'entrevue que nous venons de réaliser
- Remplir le questionnaire factuel
- Derniers remerciements